2-3.A 649

Digitized by the Internet Archive
in 2011 with funding from
Open Knowledge Commons and Harvard Medical School

http://www.archive.org/details/recherchescritiq00vale

RECHERCHES
CRITIQUES
SUR
LA CHIRURGIE
MODERNE,

Avec des Lettres à M. LOUIS, Docteur en Droit, Professeur, Docteur en Chirurgie, Chirurgien consultant des Armées du Roi, Secretaire perpétuel de l'Académie royale de Chirurgie, &c.

Par M. VALENTIN, *du College Royal de Chirurgie de Paris.*

BOSTON MEDICAL LIBRARY
NOV 29 1911

A AMSTERDAM.

M. DCC. LXXII.

9196

TABLE.

Avertissement. Page 1
Des plaies de poitrine avec épanch. 25
Inconvéniens des méthodes reçues. 40
Avantages de la contr'ouverture dans les plaies de poitrine avec épanchement. 57
Des signes des épanchemens de sang à la suite des plaies de poitrine. 60
Dissertation sur l'amputation des grandes extrémités, où, après avoir examiné les différentes méthodes proposées, on indique celle qui est la plus sûre pour éviter la saillie de l'os. 81
De l'amputation en deux tems. 89
L'amputation à lambeaux. 92
Causes de la saillie de l'os, selon M. Louis. 98
Méthode d'amputer, décrite dans le premier Mémoire de M. Louis. 106
Nouvelle méthode d'amputer les grandes extrémités. 135
Premier principe de la réunion des plaies réduit à la situation. 145
Il n'y a point de rétraction secondaire dans les fibres motrices qui ont été coupées. 151
Les bandages proposés par M. Louis pour gêner l'action des fibres motrices, ne peuvent point produire cet effet. 155

Le vrai principe de la réunion se trouve dans les propositions contradictoires de celles que M. Louis a établies. 161
La situation seule suffit pour procurer la réunion des fractures transversales de la rotule. 173
De la luxation de la rotule. 186
Du bec-de-lievre. 200
Description de l'agraffe proposée pour la réunion du bec-de-lievre. 212
Premiere Lettre. *A M. Louis.* 219
Deuxieme Lettre. *Le principe de M. Louis, sur la réunion des plaies, n'est qu'une mauvaise paraphrase.* 224
Troisieme Lettre. *M. Louis ne raisonne pas toujours conséquemment.* 234
Quatrieme Lettre. *M. Louis fait falsifier les textes.* 249
Cinquieme Lettre. *On peut soupçonner M. Louis de ne pas entendre les auteurs latins.* 257
Sixieme Lettre. *Nouvelle preuve de ce que j'ai avancé dans la lettre préc.* 270
Septieme Lettre. *M. Louis n'auroit-il point oublié les premiers principes de l'art ?* 279
Huitieme Lettre. *M. Louis fait tronquer les textes.* 291
Neuv. Lettre. *Les ouvrages de M. Louis ne sont point approuvés par l'acad.* 302

BOSTON MEDICAL
NOV 29 1911
LIBRARY

AVERTISSEMENT.

L'OUVRAGE que je donne au public n'eſt pas un traité complet de chirurgie, il s'en faut beaucoup; c'eſt un ſimple recueil de quelques remarques que l'expérience & la réflexion m'ont fait faire ſur pluſieurs opérations très-importantes: peut-être cependant contiendra-t-il plus de choſes vraiment utiles, que bien des volumes annoncés avec des titres faſtueux.

Ce ſont des erreurs que j'attaque, & des erreurs accréditées par de grands noms, par l'adoption preſque univerſelle des praticiens: l'autorité & la routine peuvent en impoſer en toute autre matiere; mais il ſeroit affreux qu'on s'en laiſſât aveugler dans

l'art de guérir. Quand on penſe que la moindre mépriſe y peut coûter la vie à des milliers d'hommes, que plus la mépriſe eſt ancienne, plus elle ſera meurtriere, & qu'un ſyſtême reſpecté peut devenir plus funeſte qu'une épidémie, s'il eſt défectueux; comment un chirurgien oſe-t-il s'en rapporter à l'uſage? L'expérience doit être ſon premier maître; s'il lui eſt permis de prendre d'autres leçons, ce ne doit être que dans la vue de parvenir plus tôt à ſe rendre digne de conſulter & d'entendre cet inſtituteur infaillible, qui n'abuſe ſes diſciples que quand ils apportent à ſon école des ſens gâtés, & qui ne les trompe que quand des préjugés fâcheux leur font dénaturer le ſens de ſes préceptes.

C'eſt donc ce guide ſûr que j'ai ſuivi, c'eſt à lui que je dois la

découverte des routes que j'ai osé tracer dans cet ouvrage pour le traitement des plaies de poitrine avec épanchement, pour les amputations, pour le pansement des plaies en général, & pour procurer la plus prompte réunion des parties divisées. Sur tous ces objets, je propose des idées encore plus méconnues que nouvelles, & des méthodes de la bonté desquelles peut-être il n'y a aucun chirurgien qui n'ait eu des preuves d'avance, quoiqu'elles aient toujours été négligées.

A l'égard des plaies de poitrine avec épanchement, c'est une chose bien inconcevable, que tant d'hommes célebres, tant de praticiens instruits, tant d'auteurs respectables qui en ont parlé, n'aient jamais senti quel étrange obstacle devoient apporter à la guérison presque tous les moyens in-

diqués ou employés par eux pour l'accélérer ; leur but à tous eſt d'arrêter l'hémorrhagie;& de tous leurs procédés, il n'y en a preſque pas un qui ne tende à la renouveller. Ces ſortes d'accidens ſont très-communs dans les armées. Combien de bleſſés ont donc été néceſſairement victimes des préceptes reçus ! Combien de fois la nature a-t-elle été troublée dans les efforts qu'elle multiplioit pour faciliter ſes ſuccès ! Et combien d'infortunés ont trouvé la mort dans les ſecours qui ſembloient devoir les en garantir ! J'oſe me flatter que les chirurgiens qui ſe trouveront dans le cas de panſer de ces ſortes de plaies, s'ils ſont de bonne foi, ſentiront ſans peine la néceſſité de la réforme que je prêche aujourd'hui. Les principes que je vais développer ſont poſés & conſtans, il ne s'agit que d'en faire l'application.

Quant à l'amputation, je ne ſuis du nombre ni des partiſans outrés qui ne ſavent guérir qu'en mutilant, ni des cenſeurs puſillanimes que la vue du fer effraie, & qui aiment mieux riſquer de ſacrifier le corps entier qu'un ſeul membre. Je crois que, ſur cet article comme ſur tous les autres, le vrai ne ſe trouve guere que dans un juſte milieu, & que, pour ſe conduire ſagement, il faut éviter les excès. Sans doute un chirurgien ne doit pas être ſans ceſſe armé du biſtouri & de la ſcie; deſtiné par état à la fonction honorable, mais pénible, de conſerver, il ſeroit triſte qu'il préférât l'emploi facile & funeſte de détruire. Cependant il y a des cas où la pitié même doit forcer la main à ſe ſaiſir de ces inſtrumens cruels. Ce qui diſtingue le maître habile de l'éleve inexpérimenté, & le ſau-

veur de l'aſſaſſin, c'eſt le choix du moment, c'eſt la ſûreté du coup-d'œil qui démêle ſur le champ l'occaſion où l'indulgence eſt ſans danger, & celle où la rigueur eſt ſalutaire.

Ce qui a le plus fourni de matiere aux reproches des adverſaires abſolus de l'amputation, ce ſont ſur-tout les inconvéniens qui en réſultent; & parmi ces inconvéniens, un des plus fâcheux, celui même auquel il a juſqu'ici été le moins poſſible de parer, c'eſt la ſaillie de l'os; les plus grands génies en ont fait l'objet de leurs recherches & de leur ſpéculation. C'eſt à leurs efforts que ſont dues l'amputation en deux tems, l'amputation à lambeaux, & toutes les réformes ſucceſſivement propoſées, ſoit pour rendre l'opération plus ſûre, ſoit pour en rendre les ſuites moins fâcheuſes: mal-

heureuſement ces tentatives n'ont point produit l'effet qu'on avoit paru en attendre. L'amputation à lambeaux prévient à la vérité la dénudation de l'os; mais cet avantage eſt compenſé par tant d'inconvéniens, qu'il n'y a point de chirurgien éclairé qui ne doive la rejetter.

L'amputation en deux tems, quoique moins funeſte en général, ne mérite pas plus la confiance d'un maître inſtruit; & de tous les ſupplémens qu'on leur a donnés, il n'y en a pas un qui ſoit plus capable de le ſatisfaire.

L'imperfection de ces différentes méthodes eſt ſans doute ce qui a motivé les travaux d'un de nos contemporains à ce ſujet. Il n'a pas manqué de blâmer les procédés uſités: il a annoncé, avec emphaſe, une nouvelle méthode d'amputer, dont il s'eſt cru l'au-

teur ; éclairé un peu tard par l'expérience qu'il auroit fallu consulter avant que de s'ériger en maître, convaincu lui-même de l'insuffisance de ses regles, il a tâché de suppléer aux procédés opératoires par des machines, & de justifier sa prétendue invention par des chimeres : il a supposé une rétraction secondaire des muscles, qu'il falloit combattre ; il a imaginé, pour cet effet, des bandages circulaires, assez serrés pour ramener ces muscles & la peau sur l'extrêmité de l'os, sans songer que la violence de la compression devoit donner lieu à des accidens fort graves, sans que d'ailleurs on pût en retirer le plus léger avantage.

Cette doctrine ainsi réparée, a été comblée des plus grands éloges par son auteur ; il n'a pas balancé à dire qu'elle étoit la plus

parfaite de toutes celles qui ont été publiées sur cet important sujet, & que les plus grands maîtres l'avoient adoptée. Les éloges ne sont rien, les succès sont tout; & il faut avouer que si on jugeoit du mérite de l'amputation par ceux des correctifs que présente la méthode dont je viens de parler, l'aversion des esprits opiniâtres, qui la banniſſent sans exception de la chirurgie, seroit bien justifiée. On seroit excusable de poser pour principe fondamental, de laisser périr les blessés plutôt que de les opérer à la maniere de M. Louis.

C'est pour sauver à l'art cette ressource utile, que j'ai entrepris, d'une part, de relever les mépriſes de ce syſtême, & de l'autre, de proposer un nouveau procédé suivant lequel la saillie de l'os ne pût plus avoir lieu. Dans une opé-

ration méchanique, j'ai cru pouvoir appeller la géométrie à mon ſecours ; c'eſt d'après un de ſes plus ſûrs axiomes que j'établis le mien, qui d'ailleurs eſt conforme aux vrais principes de la réunion des plaies ; je dis aux vrais principes, car il y en a de faux, & qui, à la honte de l'art, ou, pour mieux dire, de ceux qui l'exercent, ne ſont pas encore ſans partiſans.

Un peu d'attention auroit ſuffi aux premiers obſervateurs qui ſongerent à remédier aux ſolutions de continuité opérées dans les parties molles par des inſtrumens tranchans, pour ſe convaincre qu'il falloit aider la nature & non pas la forcer, & qu'il étoit ridicule de s'expoſer à déchirer les parties pour les maintenir dans une ſituation qui pût en faciliter la réunion. Malheureuſement, en

toutes ſortes de ſciences, les vues les plus ſimples, les plus naturelles, ſont toujours les dernieres qui ſe préſentent aux hommes, & celles qu'ils adoptent avec plus de peine. Au lieu donc d'avoir égard à l'action même des parties qui occaſionnoient l'écartement de celles qui étoient diviſées, c'étoit ſur ces dernieres où ils croyoient devoir appliquer les différens moyens de réunion ; c'eſt ainſi qu'ils employoient les fils & les aiguilles. La doctrine des ſutures s'eſt enfin ſoutenue depuis Hypocrate juſqu'à nos jours, cette erreur a même été conſidérée comme un axiome irréfragable, dont il n'étoit pas poſſible de douter.

Il eſt vrai que Paracelſe, au quatorzieme ſiecle, eut aſſez d'intelligence pour en découvrir le faux, & de courage pour l'atta-

quer; il reproche durement aux praticiens de ſon tems d'employer, pour guérir, un moyen auſſi douloureux qu'inutile, un moyen qui occaſionnoit plus d'accidens que le mal même. L'obſervation journaliere auroit dû, ce ſemble, ouvrir les yeux de tous ceux à qui s'adreſſoient les remontrances de cet auteur. Mais, d'un côté, la réputation de Paracelſe, qui paſſoit pour un écrivain plus hardi qu'éclairé, & à qui il étoit ſouvent arrivé d'attaquer des doctrines ſolidement établies; le défaut d'un développement ſuffiſant dans l'expoſé de ſon opinion; d'un autre côté, la force de l'habitude, rendirent ſes efforts infructueux. Il avoit eu aſſez de ſagacité pour demêler le danger des ſutures; mais, en déclamant contre les inconvéniens qui en réſultoient, il ne parvint pas à faire

voir qu'ils étoient l'effet néceſſaire & indiſpenſable de la méthode. L'on regarda donc ces exemples comme des cas particuliers qui ne concluoient point contre le principe général. Malgré la ſolidité de ſa critique, l'art de coudre n'en continua pas moins à faire partie de la chirurgie, & les ſutures ſe ſont ſoutenues avec un triſte ſuccès au milieu des progrès qu'a faits d'ailleurs cette ſcience.

Enfin, de nos jours, l'abus en a été démontré dans un mémoire exprès ; M. Pibrac a fait voir combien il importoit au ſalut des hommes de les bannir à jamais d'un traitement conduit par la réflexion ; joignant l'expérience au raiſonnement, il a cité une multitude de cas où, pour parvenir à la guériſon, il avoit fallu débarraſſer les plaies de ces en-

traves ſanglantes, qui ne faiſoient que les irriter, puiſqu'alors même de ſimples bandages avoient ſuffi pour contenir les parties & en opérer le rapprochement. Il eſt clair que ſi, dès le premier inſtant, on s'étoit contenté d'employer ce procédé facile, il n'auroit pas été moins efficace, on auroit donc abrégé les panſemens & les douleurs. Telle a été la juſte conſéquence qu'a tirée M. Pibrac de ſes obſervations, & elle eſt ſi frappante qu'elle a produit ſon effet : c'eſt à la publicité de cet ouvrage qu'on peut fixer l'époque du délaiſſement preſque général des futures.

Au milieu du diſcrédit univerſel & ſi bien mérité d'une erreur funeſte, on n'auroit pas dû s'attendre à voir un moderne s'efforcer de revivifier, pour ainſi dire, le principe qui l'avoit mo-

tivée, & travailler à relever de nos jours la fauſſe ſuppoſition qui avoit ſéduit, parmi les anciens, ceux même qui étoient capables de réfléchir. Ils étoient perſuadés que les muſcles coupés, après le premier inſtant d'écartement, conſervoient encore une tendance à s'écarter davantage, une eſpece de mouvement rétroactif, contraire à la réunion des levres de la plaie : c'étoit pour le vaincre qu'ils employoient le fil & les aiguilles. Ce préjugé eſt directement contraire à l'expérience : elle établit ſenſiblement que toute fibre d'un muſcle coupée ſe réduit, à l'inſtant de la diviſion, à la juſte longueur dont elle eſt ſuſceptible, comme une corde tendue qui éprouve les mêmes accidens ; qu'il n'y a plus à craindre d'écartement poſtérieur, s'il n'eſt occaſionné par une cauſe étran-

gere, & que la prétendue force de rétraction eſt une chimere abſolument illuſoire. C'eſt pourtant ſur cette chimere que M. Louis a jugé à propos de nous donner le premier principe de la réunion des plaies, dans ſon mémoire ſur le bec-de-lievre : quelque adreſſe qu'ait employée cet auteur pour donner à ſa doctrine une apparence de fraîcheur & de nouveauté, quelque hauteur même qu'il ait miſe dans les reproches qu'il a affecté de faire aux anciens, apparemment afin d'éloigner toute idée de reſſemblance, il eſt évident que leur théorie & la ſienne ne different que par les mots ; il eſt clair qu'en blâmant leur mépriſe, il n'a fait que ſe l'approprier, & même l'aggraver. Les prétendues réformes qu'il ſemble y avoir faites, ne l'ont conduit qu'à une méthode plus dan-

gereuſe encore que toutes celles qui ont été propoſées juſqu'à ce jour. J'ai donc cru rendre ſervice aux gens de l'art que ſa réputation auroit pu induire en erreur & empêcher de peſer ſes raiſonnemens, en leur préſentant les notions ſolides dont il ne leur eſt pas permis de s'écarter en cette matiere, ſous la peine la plus rigoureuſe à laquelle un chirurgien puiſſe être ſoumis, celle de ne répondre que très-imparfaitement à la confiance des malades, & ſouvent même de la tromper.

La doctrine que j'établis ne ſe borne point aux ſeules plaies; elle fournit des vues nouvelles ſur le traitement des fractures, & plus ſpécialement ſur celui de la rotule; la difficulté qu'on éprouve à contenir dans un contact immédiat les parties diviſées, a forcé les gens de l'art de recourir à une

infinité d'inventions : l'on a imaginé des bandages ſans nombre, tous inutiles, & preſque ſujets au défaut ordinaire du bandage, qui nuit par la compreſſion plus qu'il ne peut ſervir pour le rapprochement. J'en fais voir ici le danger, & j'oſe en propoſer un que je crois infiniment plus avantageux ; c'eſt preſque le même qu'a donné M. Petit pour la réunion du tendon d'Achilles ; tous deux n'ont d'autre propriété que de maintenir la jambe dans la ſituation convenable, pour que les parties ſe touchent immédiatement, ſans que les muſcles qui recouvrent la rotule de leurs aponévroſes, ſoient expoſés au tiraillement & à la compreſſion qu'ils éprouvent dans la méthode ordinaire. On me répondra, je le ſais bien, ſur le ſimple expoſé, que je n'enſeigne rien de nouveau; que les avanta-

ges de la ſituation, en pareil cas, ſont connus, mais que ce moyen eſt inſuffiſant, puiſque ſouvent, après l'avoir employé & ſoutenu par beaucoup d'autres, le praticien le plus induſtrieux échoue. Je n'en diſconviens pas; mais auſſi j'eſpere qu'après m'avoir lu on conviendra que le vrai principe de la ſituation a été juſqu'ici trop inconnu ou trop négligé; ce ſecret ſi ſimple une fois découvert & établi, ces difficultés qu'on éprouve à maintenir les parties diviſées dans le contact immédiat, diſparoîtront; on pourra ſans peine apprécier les différens bandages, ſuivant qu'ils ſeront plus ou moins conformes aux regles inconteſtables que j'oſe me flatter de poſer: c'eſt d'après elles que j'ai condamné celui qu'a inventé M. Louis pour la réunion du bec-de-lievre. Je ſais qu'il n'a

pas toujours produit de mauvais effets, mais auſſi il n'en a pas toujours produit de bons. Si l'on ne trouvoit rien de mieux, peut-être faudroit-il encore préférer la ſuture entortillée, toute défectueuſe qu'elle eſt. Elle a, il eſt vrai, la complication dont ce bandage eſt exempt ; mais au moins elle a la ſolidité que ce bandage n'a point. J'ai cru rencontrer les avantages de ces deux manieres de contenir les deux portions de la levre diviſée, ſans leur défaut, dans une agraffe que j'ai imaginée & miſe ſous les yeux de l'académie. M. Louis l'a honorée d'une critique très-vive ; je ſuis perſuadé qu'il ne s'y eſt porté que par zele pour la perfection de l'art ; ſans quoi ſes reproches ſeroient bien ſuſpects, puiſque la dégradation de mon agraffe étoit le triomphe de ſon

bandage. Au reſte, c'eſt aux gens de l'art à prononcer ; ainſi j'imprime ſimplement mon mémoire ſur le bec-de-lievre, où cet inſtrument eſt décrit ; je ne tairai point les plus fortes objections que M. Louis m'a faites, & je terminerai par une réponſe en forme de lettre, que j'ai cru devoir aux difficultés qu'il m'a propoſées.

Tel eſt le plan de mon ouvrage ; il conſiſte, comme on le devine aiſément d'après le court expoſé, ſur-tout en critique. Si j'étois bien jaloux de la réputation, j'aurois plutôt préféré de donner des éloges : il n'y a rien de tel, pour ſe faire des partiſans, que d'être celui de tout le monde. Les auteurs loués s'acquittent avec la monnoie qu'on leur prodigue, & le panégyriſte adroit ne tarde pas à avoir des prôneurs,

eſpece de ſecours ſans lequel il eſt bien difficile de parvenir à la célébrité.

Je n'ignore pas l'utilité de ces échanges, qui n'en impoſent à aucune des parties contractantes, & dont le public ſeul eſt la dupe ; mais j'ai déjà obſervé, en commençant, que ſi un commerce, ou plutôt une charlatanerie de ce genre, étoit excuſable dans la ſimple littérature, dans les ſciences d'agrément, elle devenoit vraiment criminelle, quand il s'agit de la ſanté & de l'exiſtence des hommes. Sur un pareil ſujet, il n'eſt permis de ſe piquer ni de politique ni même de complaiſance : tel qui me blâmera d'avoir cenſuré vivement une opinion erronée, dont il aime l'auteur, ne ſonge pas qu'à chaque inſtant elle peut lui coûter la vie. J'ai donc mis à part les noms, &

n'ai examiné que les choſes ; ce qui m'a paru mauvais, j'ai dit que je le jugeois mauvais, avec autant de franchiſe envers l'ouvrage, que de ménagement pour la perſonne. Malheur à l'écrivain qui ſe plaindroit de cette ſincérité !

Je ne ſais ſi je dois prévenir ici un reproche que je ne puis redouter que des gens paſſionnés ou inconſidérés ; pluſieurs des principes que je diſcute, & que je condamne, ſe trouvent inſérés dans des ouvrages publiés au nom de l'académie royale de chirurgie; j'ai l'honneur d'en être membre : ne m'accuſera-t-on pas de lui avoir manqué de reſpect ? Mais non, cette ſavante compagnie n'eſt jalouſe que du progrès de l'art & de la manifeſtation de la vérité ; outre que les erreurs, contre leſquelles je m'éleve, ne

lui appartiendroient tout au plus qu'indirectement, outre qu'il eſt très-permis de penſer qu'elles ont été inſérées dans ſes mémoires ſans ſa participation, elle eſt trop ſupérieure aux petiteſſes puſillanimes qui déterminent quelquefois des particuliers ; elle aime trop ſincérement le bien de l'humanité, pour me ſavoir mauvais gré de travailler à le procurer. Son véritable ennemi ſeroit celui qui, remarquant dans des ouvrages adoptés par elle des principes dangereux, auroit la lâcheté de feindre de les approuver. Elle n'a point d'autre ſyſtême que la vérité, ni d'autre intérêt que celui de la découvrir. Quiconque la lui montre, même aux dépens des opinions qu'elle ſemble avoir favoriſées, a droit à ſa reconnoiſſance, & lui donne une preuve de ſon reſpect.

RECHERCHES

RECHERCHES CRITIQUES SUR LA CHIRURGIE MODERNE.

Des plaies de poitrine avec épanchement.

DEPUIS long-tems nous regardons comme ridicule l'idée que nos premiers maîtres s'étoient formée des plaies pénétrantes dans la poitrine; les connoissances que nous avons acquises en physiologie nous mettent à même de sentir combien étoit pusillanime leur crainte sur l'entrée de l'air entre les poumons & la plevre, & sur l'évaporation des esprits animaux,

que quelques-uns d'entre eux ont cru poſſible par ces ſortes de plaies : l'expérience nous a appris que l'on peut, ſans un grand inconvénient, les tenir ouvertes; l'on a même cru devoir les placer au rang des plaies ſimples, lorſqu'elles n'intéreſſent pas les parties contenues, & que l'inſtrument n'a point produit d'accident en diviſant les parties contenantes.

Ces changemens heureux dans la théorie, auroient dû porter au plus haut degré de perfection la méthode curative des plaies pénétrantes avec épanchement ; il eſt cependant vrai de dire qu'il exiſte encore des erreurs tout auſſi funeſtes que celles qu'on a bannies.

La contre-ouverture qui, dans le plus grand nombre des cas, doit être conſidérée comme le moyen le plus ſûr & le plus prompt pour donner iſſue au ſang épanché dans la poitrine, a toujours été regardée comme une opération à laquelle l'on ne doit avoir recours que dans les cas déſeſpérés, & lorſqu'on auroit employé en vain une multitude d'autres moyens tous également dangereux.

Ces préjugés contre l'empiéme ont sans doute pris naissance dans les ouvrages de plusieurs médecins qui ont publié des traités sur les maladies de poitrine. Si l'on s'étoit donné la peine de peser les motifs qui les ont déterminés à embrasser une doctrine aussi peu réfléchie, il auroit été facile de se préserver de leurs erreurs.

Savonarole, médecin célébre du xve siecle, a avancé que, lorsqu'il y avoit épanchement dans la poitrine, l'on ne devoit avoir recours à l'empiéme que lorsque les cas seroient désespérés; il appuie son opinion du seul exemple d'un malade à qui on la pratiqua, & qui en mourut. Riverius pense également que, lorsqu'il y a épanchement, il faut abandonner les moyens que la chirurgie propose pour n'employer que les ressources de la pharmacie; mais il semble n'avoir adopté cette opinion que pour éviter les reproches, & ne se point trouver exposé au blâme & à l'opprobre du vulgaire, dans le cas où les suites de l'opération ne seroient pas heureuses: un homme instruit doit se trouver au-dessus d'une foiblesse aussi cruelle. La réus-

ſite de l'empiéme dépend ſur-tout de l'inſtant où on le pratique. Ce n'eſt pas dans cette occaſion ſeule que des conſidérations de ce genre ſe ſont oppoſées aux progrès de la chirurgie. En jettant les yeux ſur l'hiſtoire de l'art, l'on voit que les opérations qui ſont aujourd'hui le plus communément ſuivies du ſuccès, n'auroient pas paſſé pour meurtrieres entre les mains de nos peres, ſi, pour les pratiquer, ils n'avoient pas attendu que la nature ſe fût épuiſée en vains efforts, & que la perte du malade fût déja décidée.

D'ailleurs, comment ſeroit-il poſſible qu'on regardât l'ouverture de la poitrine comme dangereuſe, lorſqu'elle eſt faite par un chirurgien qui eſt guidé par le flambeau de l'anatomie & les principes de ſon art; tandis qu'on place cette même ouverture au rang des plaies ſimples, lorſqu'elle a été la ſuite d'un coup où le haſard ſeul a dirigé l'inſtrument. Il eſt évident que ſi la contre-ouverture, dans ces ſortes de cas, étoit ſuivie de la mort du bleſſé, l'on ne pourroit attribuer cet accident qu'à la léſion des

parties contenues, ou à des panſemens peu méthodiques.

Les plus fâcheuſes des plaies pénétrantes dans la poitrine, & où il eſt le plus important d'appeller un chirurgien ſage & éclairé, ſont celles où l'artere intercoſtale ſe trouve ouverte dans un point où la compreſſion exacte devient impoſſible, & celles où l'inſtrument a ouvert des vaiſſeaux aſſez gros dans la ſubſtance du poumon pour donner lieu à un épanchement conſidérable. Dans l'un & l'autre de ces cas il y a deux indications à remplir; la premiere, & la plus urgente, ſeroit ſans doute de s'oppoſer à l'effuſion du ſang, mais on ne peut y parvenir que par les moyens généraux, tels que les ſaignées plus ou moins répétées, ſuivant les forces du malade, le repos, la diéte, les boiſſons calmantes. L'homme de l'art ne peut donc qu'aider la nature ſur ce premier objet; ſon génie doit s'occuper ſpécialement du moyen de faciliter une iſſue libre au ſang épanché. Les faits dont j'ai été témoin, les obſervations qu'on trouve dans les différens auteurs ne

m'ont pas permis de douter que la contre-ouverture, au lieu d'élection, ne fût la voie la plus ſure pour remplir cette indication. D'ailleurs, pour ſe convaincre de ſon utilité, il ne faut que réfléchir ſur les inconvéniens qu'entraînent eſſentiellement après eux les différens moyens qu'on lui a préférés; ils ſont à peu près les mêmes dans tous les auteurs; les modernes ont ſervilement copié, ſur ce point, ceux qui les avoient précédés. Dionis, Garengeot, Ledran donnent pour précepte de n'avoir recours à la contre-ouverture que lorſqu'il n'aura pas été poſſible de procurer la ſortie du ſang épanché par ſa ſituation, la dilatation de la plaie, les efforts, la toux, les inſpirations fortes, l'introduction de la ſonde, des bandelettes de linge éfilé, des ſtilets & des injections. Heiſter, Boerhaave, van-Swieten, qui n'ont écrit en chirurgie que d'après les auteurs les plus eſtimés, qui n'ont adopté que les opinions qui paſſent pour les plus ſages, & les doctrines les plus ſolidement établies, ont également cru devoir donner la préférence à

ces différens moyens sur la contre-ouverture. Cette opération n'est, selon eux, que la derniere ressource.

Il seroit ridicule sans doute de proposer de faire une nouvelle ouverture à la poitrine toutes les fois qu'on peut faciliter la sortie du sang épanché, en couchant tout simplement le blessé de façon que la plaie se trouve être le point le plus déclive. Mais comme l'expérience nous apprend que souvent l'issue de la plaie est trop étroite, que le plus fréquemment l'instrument n'a pénétré dans la poitrine qu'après avoir (s'il m'est permis de me servir de ce terme) labouré entre la peau & les muscles, de façon que l'orifice intérieur de ces plaies se trouve très-éloigné de l'extérieur; que le gonflement, qui survient aux parties dans lesquelles le trajet est formé, s'oppose à la sortie du sang; qu'enfin les cas, où la situation seule peut suffire pour donner issue au sang épanché, sont infiniment rares; le point de la question doit se réduire à déterminer s'il est plus sage de pratiquer l'opération de l'empiéme, que de faire sortir le sang par la plaie, en

employant les procédés usités & recommandés.

L'on sait depuis long-tems que les hémorragies internes ne peuvent se terminer que par la formation d'un caillot qui devient assez ferme pour s'opposer à la sortie du sang : cette vérité a été démontrée par M. Petit, l'un des plus célebres chirurgiens de notre siecle. Ce principe une fois posé, comment ne s'est-on pas apperçu plutôt que les pansemens usités pour les plaies de poitrine avec épanchement, s'opposoient à l'intention de la nature, contrarioient l'indication premiere & les vrais principes de l'art ?

Dans l'un & l'autre des cas supposés, c'est-à-dire, lorsque l'artere intercostale est ouverte, ou que ce sont les vaisseaux mêmes du poumon qui versent le sang, il n'est pas possible que l'ouverture de cette artere ne réponde pas à l'orifice interne de la plaie ; si le point même du poumon, où les vaisseaux ont été blessés, n'y répond pas toujours aussi exactement, il n'en est jamais assez éloigné pour ne se pas trouver exposé au frottement d'un corps étran-

ger que l'on introduit par la plaie. Il eſt donc démontré que l'on ne peut point, par cette voie, conduire dans la poitrine une ſonde, un ſtilet, une bandelette de linge éfilé, enfin un corps étranger quelconque, ſans courir les riſques de s'oppoſer à la ceſſation de l'hémorrhagie, en détournant le caillot par lequel la nature cherchoit à la terminer. Les injections qu'on a propoſées pour entraîner les caillots qui s'oppoſent à la ſortie du ſang, n'ont pas moins d'inconvéniens. Lorſqu'on les fait par la plaie, le coup de piſton porte avec plus ou moins de force la liqueur ſur le *coagulum*, qui forme une barriere au ſang qui ſans cela s'épancheroit; dès-lors même il le détruit, & donne lieu à de nouveaux accidens. Si, dans la vue de rendre l'injection plus utile & plus conforme à l'indication, l'on y ajoute les aſtringens, comme je l'ai vu pratiquer quelquefois, il en réſulte un autre inconvénient; peu de tems après qu'on les a employés, le malade ſe plaint d'en avoir le goût à la bouche; & s'ils ſont un peu actifs, ils procurent de la toux au bleſſé,

Par une fatalité difficile à concevoir, il ſemble qu'on ne ſe ſoit jamais donné la peine de réfléchir ſur les différens préceptes donnés pour faciliter l'iſſue du ſang épanché dans la poitrine : le ridicule eſt porté au point que ceux des moyens qu'on a cru les plus ſimples, ſont les plus dangereux, & on a été ſur cet objet juſqu'à l'oubli des premiers principes.

Dans l'hémoptiſie, l'homme de l'art le moins inſtruit recommande au malade de ne faire aucun effort, il lui défend de ſe livrer à des inſpirations violentes, même de parler; il lui conſeille d'éviter avec ſoin la préſence des corps dont les vapeurs odorantes pourroient lui cauſer de l'éternuement; il lui preſcrit les boiſſons adouciſſantes pour calmer la toux ou pour la prévenir, ſi elle n'exiſte pas; il porte enfin la précaution juſqu'à lui interdire les différens mouvemens du tronc. Ce qui peut renouveller l'hémorrhagie, lorſque les vaiſſeaux du poumon ont été ouverts par une cauſe interne, doit ſans doute produire le même effet lorſqu'ils le ſont par une

cause externe. Si une artere étoit ouverte au bras, à la jambe ou dans quelque autre partie de notre corps, on conçoit que rien ne seroit plus ridicule que d'exciter le blessé à donner de l'action aux muscles qui environnent les vaisseaux qui fourniſſent le sang; rien ne paroîtroit plus absurde que de panser fréquemment la plaie, en y introduisant des corps étrangers; & cependant dans les plaies de poitrine avec épanchement, où l'hémorrhagie est souvent fournie par des vaisseaux plus considérables, où conséquemment l'on doit éviter avec plus de soin les différens mouvemens qui peuvent accélérer & rendre plus forte la réaction des vaisseaux sur la liqueur qu'ils contiennent, il n'y a pas un auteur qui n'ait regardé la toux, les inspirations violentes, l'éternuement, &c. comme le moyen le plus simple pour faciliter, par la plaie, l'issue du sang épanché. Par la raison que l'on peut, sans inconvénient, avoir recours à ces différens efforts dans l'empiéme de pus, on a cru devoir également les employer dans les autres cas. Ces préceptes, quelque ridicules qu'ils soient,

ont de tous les tems été admis comme les plus certains. Belloſte, celui, de tous ceux qui ſe ſont occupés de cette queſtion, qui a le mieux ſenti la néceſſité de la contre-ouverture, n'a point apperçu tout le ridicule de la méthode reçue de traiter les plaies de poitrine avec épanchement: abſolument occupé à bannir les tentes de ces ſortes de panſemens, il s'eſt contenté d'en démontrer les inconvéniens. On voit, en liſant ſes obſervations, que certains faits l'ont obligé de reconnoître la ſolidité de la doctrine que j'établis ici; mais entraîné par l'uſage, aveuglé par la pratique de tous ſes contemporains, ſes efforts ſe ſont réduits à nous prouver qu'il valoit mieux donner plus d'étendue aux plaies de poitrine par l'inſtrument tranchant, que de les dilater en introduiſant des corps aſſez durs pour en tenir les levres écartées. Si, d'après ce que je viens de dire, il reſtoit encore quelques doutes ſur les inconvéniens des différens moyens qu'on emploie habituellement pour faciliter l'iſſue du ſang épanché dans la poitrine à la ſuite d'une plaie, l'obſer-

vation suivante suffiroit pour les lever, & pour ramener à mon opinion ceux même des praticiens qui tiendroient le plus aux préjugés de leurs peres.

Au mois de juin 1756, sur les sept heures du soir, on amena, dans un hôpital où j'étois éleve, un soldat qui venoit de recevoir un coup d'épée entre la quatrieme & la cinquieme des vraies côtes, du côté droit, à deux travers de doigts du mamelon; son visage étoit livide, son poux ferré & petit. Quoique la plaie fût très-étroite, les accidens qu'éprouva le blessé, deux heures après, firent connoître qu'elle étoit pénétrante; la difficulté de respirer, qui augmentoit, l'impossibilité de se tenir couché sur le côté gauche, indiquoient qu'il y avoit épanchement dans la poitrine. On lui fit quatre saignées dans la nuit, on le mit plusieurs fois dans une situation favorable pour donner issue par la plaie au sang épanché; mais ces tentatives furent inutiles: au panfement du matin, on se détermina à debrider la plaie dans l'angle postérieur; aussi-tôt qu'on eut

placé le bleſſé convenablement, il ſortit à peu près trois pallettes de ſang; cette premiere évacuation procura du ſoulagement dans l'inſtant même : pour s'oppoſer à la trop prompte réunion des parties qu'on avoit diviſées, l'on introduiſit dans la plaie l'extrêmité d'une bandelette de linge éfilé, le reſte de l'appareil fut appliqué à l'ordinaire; on fit deux ſaignées entre le panſement du matin & celui du ſoir, on leva l'appareil à quatre heures, quoique l'oppreſſion fût médiocre; on exhorta le bleſſé à faire des inſpirations fortes, dans l'inſtant même le ſang ſortit avec véhémence, chaque inſpiration fourniſſoit un jet de ſang très-écumeux & vermeil; après en avoir tiré trois pallettes, on panſa le bleſſé de la même maniere; deux heures après on s'apperçut que la gêne dans la reſpiration étoit beoucoup plus forte, on lui fit trois ſaignées dans la nuit; malgré ces précautions, il fut très-agité, il reſta dans cet état juſqu'au panſement du matin; auſſi-tôt qu'on eut retiré la bandelette, il ſortit plus de quatre pallettes de ſang; le ſoula-

gement qu'il reçut de cette évacuation ne fut que momentané, peu de tems après il retomba dans les mêmes accidens; on lui fit encore deux saignées, à trois heures de distance l'une de l'autre; au pansement du soir, on évalua le sang qui sortit à plus de cinq palettes, il étoit vif & écumeux; l'on en distinguoit cependant qui étoit d'une couleur plus noire, dans lequel on appercevoit quelques caillots; d'après cette derniere indication, l'on employa des injections faites avec le miel rosat & la décoction d'orge; le pansement fut à peine fini que le blessé se plaignit encore de son étouffement; on le saigna pour la dixieme fois, la respiration devint très-fréquente; l'on fut en conséquence obligé de lever l'appareil à onze heures du soir: aussi-tôt que la bandelette fut retirée, le sang fit éruption avec force, il en sortit une prodigieuse quantité; l'on continua encore l'usage de la bandelette & de l'injection, il n'y eut presque point d'interruption dans les accidens, les foiblesses devinrent de plus en plus fréquentes, & il mourut sur les cinq heures du soir. A l'ouver-

ture de la poitrine, l'on trouva près d'une livre & demie de sang épanché, une plaie peu profonde aux poumons; immédiatement au-dessus de cette plaie, il y avoit des especes de filamens sanguins, qui étoient adhérens à la plevre. Par la situation de la bandelette il étoit aisé de voir qu'on ne pouvoit pas l'introduire dans la poitrine, sans qu'elle frottât les vaisseaux du poumon, qui avoient été ouverts.

S'il n'est pas démontré qu'on auroit sauvé ce blessé en lui faisant l'opération de l'empiéme, au lieu d'élection, pour procurer au sang une issue facile, il est du moins très-probable qu'on a accéléré sa perte en ne la faisant pas. L'étouffement & l'oppression, n'augmentoient que pendant les trois ou quatre premieres heures qui suivoient l'extraction & l'introduction de la bandelette: cela prouve que l'hémorrhagie étoit renouvellée à chaque pansement; la célérité avec laquelle l'épanchement s'est fait sur la fin, est une nouvelle preuve de ce que j'avance.

Quels que soient les instrumens ou

les pieces d'appareil qu'on introduit dans la poitrine par la plaie, ils doivent s'oppoſer à la formation du caillot, ſouvent même ils le détruiſent, & donnent lieu à un nouvel épanchement ; il ſeroit, je crois, abſurde de prétendre le contraire : une vérité auſſi frappante n'auroit point été inconnue juſqu'à ce jour, ſi l'aveugle routine n'avoit pas autant d'empire ſur les eſprits les plus judicieux. Quelque effort que faſſe la nature pour démontrer qu'on la contrarie, l'homme de l'art croit ſa conduite irréprochable, lorſqu'il a ſuivi les principes reçus; il ne manque même pas de placer au rang de ſes ſuccès les cures qu'il a le plus contrariées. Les exemples confirmatifs de cette derniere propoſition ne ſont pas rares ; je me contenterai d'en rapporter un qui prouve, d'une maniere bien plus frappante encore que le fait précédent, les inconvéniens des panſemens que l'on eſt en uſage d'employer pour les plaies de poitrine, & conſéquemment la néceſſité d'avoir recours à la contre-ouverture, au lieu d'élection. Cette obſervation eſt très-extraor-

dinaire : la multiplicité des accidens graves que le bleſſé a éprouvés, pourroient la rendre ſuſpecte ; elle n'en mérite cependant pas moins de foi : pluſieurs auteurs célebres l'ont recueillie dans leurs ouvrages.

Un jeune étudiant, d'un bon tempérament, reçut, le 4 mai 1679, un coup d'épée entre la cinquieme & la ſixieme côte, à deux travers de doigts du *ſternum :* la plaie étoit petite ; auſſitôt le coup, il pâlit & ſe trouva mal ; revenu à lui-même, il travailla à gagner ſon logis. M. Pechlin fut appellé dans l'inſtant ; il le trouva dans un état déplorable ; la pâleur du viſage, l'affaiſſement des joues, la lividité des levres, l'immobilité des yeux, la ſueur froide de tout ſon corps, la difficulté de reſpirer, les foibleſſes fréquentes, la ſéchereſſe de la plaie, enfin un pouls petit & foible, tout annonçoit une mort prochaine. M. Pechlin croyant qu'une partie de ces ſymptômes pouvoit avoir pour cauſe la frayeur qui ſuit une plaie dangereuſe, fit donner auſſi-tôt au malade quelques cuillerées d'une potion cordiale ; cette potion l'ayant un peu ra-

nimé, on le plaça dans une poſition capable de favoriſer l'épanchement qu'on ſoupçonnoit s'être fait dans la poitrine; mais ce fut en vain: on ſe détermina à introduire dans la plaie une tente chargée de digeſtif; quatre heures après, les douleurs & les agitations étant des plus vives, on leva l'appareil, il ſortit auſſi-tôt un ſang rouge & écumeux à la quantité de douze onces: on remit la tente ſans la charger de digeſtif.

Le ſoir, vers les neuf heures, les conſultans trouverent le malade peu ſoulagé, le pouls étoit petit & chancelant, la reſpiration fort gênée; il n'étoit pas poſſible de ſtatuer rien de précis ſur l'état du poumon, il n'y avoit ni toux ni crachement de ſang. Le 5 mai, au matin, le viſage étoit toujours morne, les levres livides, le pouls plus vif, la reſpiration plus interrompue & coupée, le bleſſé ſe plaignoit de peſanteur & de douleur dans la poitrine; on ne put rien faire ſortir par la plaie, on ſe contenta alors de lui donner des nourritures un peu reſtaurantes; on lui fit auſſi prendre une infuſion de légers vul-

néraires, dans l'intention de réſoudre le ſang coagulé. Le même jour, vers le midi, on fut obligé de lever tout l'appareil, le malade ſouffroit conſidérablement ; il rendit alors, par la plaie, ſeize onces de ſang, le pouls étoit toujours petit & mourant ; pour arrêter cette hémorrhagie, on appliqua un morceau de Licoperdon, mais ce fut ſans ſuccès ; quelques heures après le ſang força ſes digues, & il en ſortit encore douze onces, tout étoit du plus triſte préſage ; mais la tempête ne dura pas long-tems, la nature paroiſſoit faire des efforts pour prendre le deſſus : de tems en tems elle donnoit des lueurs d'eſpérance ; on faiſoit prendre en pluſieurs priſes, dans le jour, une poudre compoſée de vingt-cinq grains de ſang de dragon, de vingt-quatre de corail rouge préparé, & d'un grain d'opium. Le lendemain les mêmes accidens ayant reparu, on ſaigna le malade, & on lui tira douze onces de ſang ; le ſoir on mit une bougie devant la plaie, & l'on apperçut diſtinctement que l'air ſortoit de la poitrine ; on ne douta plus que le poumon ne fût bleſſé.

Le 7 mai, la fievre, la toux, la difficulté de reſpirer, la peſanteur augmenterent; on ôta l'appareil, & il ſortit de la plaie treize onces de ſang. M. Pechlin propoſa une injection aſtringente; le ſoir le malade rendit encore huit onces de ſang, on lui fit une injection de trois cuillerées; comme le viſage étoit plus rouge & la fievre plus ardente, pour contenir la grande raréfaction du ſang, on preſcrivit une poudre tempérante.

Le 8 mai, qui étoit le cinquieme des accidens, la fievre étoit moindre, le malade ſentoit qu'il y avoit encore du ſang qui demandoit à ſortir, il fit de vains efforts toute la matinée pour en favoriſer l'iſſue; le ſoir, en deux fois, il en ſortit quatre onces; on appuya de nouveau ſur les injections: le lendemain au matin, à la levée de l'appareil, il ſortit encore quatorze onces de ſang; pour empêcher la coagulation, on ſuppléa aux injections ci-deſſus par celles faites avec le miel roſat & les feuilles de petite centaurée; le ſoir la difficulté de reſpirer, la peſanteur aug-

menterent ; le malade ne put venir à bout de faire évacuer le sang qu'en pliant un peu le corps, il en rendit douze onces de très-écumeux.

Le 10 mai il en sortit six onces, il étoit noir & corrompu ; le soir il en sortit encore autant & du même caractere ; après ces pertes abondantes le malade, loin de se trouver plus foible, se sentoit beaucoup mieux. Le 11 les mêmes phénomenes parurent, & le malade rendit encore plus d'une livre d'un sang noir, épais & d'une mauvaise odeur. Le 12, la nuit, il fut extraordinairement agité, la respiration étoit très-difficile & très-laborieuse, les angoisses très-fréquentes ; il y eut le matin une hémorrhagie de dix onces de sang semblable à celui qui avoit été rendu la veille ; mais le soir il en sortit de vif, écumeux, qui paroissoit venir directement, & sans avoir séjourné, de quelque artere du poumon. Le 13 se passa à peu près de même, la nature & la maladie étoient aux prises ensemble, & toujours d'une façon inquiétante ; le malade rendit encore quatorze onces d'un sang noir ; il ne

paroiſſoit aucun ſigne de ſuppuration, quoique ce fût le dixieme jour de l'accident. Le 14 il en ſortit, par la plaie, dix-huit onces de ſang. Le 15 il en ſortit douze onces d'un ſang épais & mucilagineux. Le 16 il en ſortit de la plaie quatorze onces noir & épais, d'une mauvaiſe odeur. Le 17 il en ſortit dix onces le matin, & le ſoir douze onces ; ce dernier ſang paroiſſoit contenir quelques parties purulentes. Le 18 le malade rendit douze onces d'un ſang plus fluide & plus rouge, on y diſtinguoit aiſément du pus. Le 19 il en rendit encore douze onces, le pus y étoit encore plus ſenſible. Le 20 il ſortit de la plaie huit onces d'un pus ſanieux & fétide, mêlé avec trois onces d'un ſang clair & ſans conſiſtance ; on crut devoir ſuppléer à l'injection ordinaire par une injection déterſive : le ſoir, déduction faite de l'injection (attention qu'on a toujours eue) il ſortit de la plaie quatre onces de pus. Le 21 ces ſymptômes étoient moins effrayans, on tira de la plaie trois onces de pus, & dans ce pus étoient mêlés des filamens qu'on reconnoiſ-

ſoit diſtinctement pour des portions de la ſubſtance du poumon; le ſoir il ſortit de la plaie quatre onces d'un pus de fort mauvaiſe odeur, avec des filamens ſolides & corrompus. Le 22 il ſortit dix onces de pus d'une odeur ſi pénétrante qu'il fit tomber en foibleſſe un étudiant en médecine, qui aſſiſtoit au panſement. Le 23 & le 24 on tira à peu près quatre onces de pus; on dilata la plaie pour faciliter l'iſſue des filamens pulmonaires, & on en tira un gros paquet. Le 25 il ſortit, le matin, quatre onces d'un pus très-blanc, accompagné d'une petite portion de la ſubſtance du poumon; le ſoir il en ſortit cinq onces d'une odeur plus déteſtable encore que celui des jours précédens. Le 26, au matin, il en ſortit quatre onces, & le ſoir, cinq. Le 27 le pus étoit plus blanc, & n'avoit pas autant d'odeur; le malade en rendit quatre onces le ſoir, ſes jambes étoient enflées, ſon pouls petit & foible, il ſe plaignoit d'engourdiſſement, & il étoit toujours aſſoupi; les injections ſe faiſoient avec le baume de ſoufre anifé. Le 28 il ſortit de la plaie trois onces d'un

d'un pus blanc & ſans odeur. Le 29 il rendit quatre onces d'un pus fort louable. Le 30 il en rendit deux onces de même nature; la fievre, qui s'étoit toujours ſoutenue, ſe paſſa alors: les jambes étoient déſenflées: il n'y avoit point de toux: le malade ſe ſentoit très-bien. Le 31 il rendit une once de pus; le 1 juillet deux onces & demie; le 4 juillet, celui qui ſortoit de la plaie étoit d'une odeur très-fœtide. Cette ſuppuration s'eſt ſoutenue ainſi juſqu'au 31 juillet; les ſymptômes alors diſparoiſſoient de jour en jour, & le malade guérit parfaitement de cette plaie.

M. Pechlin, qui a conduit le bleſſé, a été ſi perſuadé que cette cure étoit due à ſes ſoins & à ſon intelligence, qu'il l'a rapportée comme une de celles qui doit faire le plus d'honneur à ſa pratique; il l'a même donnée pour ſujet d'une theſe ſoutenue ſous ſa préſidence. M. le baron de Haller l'a trouvée ſi intéreſſante qu'il l'a placée dans le recueil de ſes theſes medico-chirurgicales. On eſt autoriſé à croire que cet homme célebre n'a vu que des procédés louables & uſités dans

la conduite que M. Pechlin a tenue dans ce traitement ; le médecin, qui nous a donné la traduction de ces mêmes theſes, n'a pas manqué d'ajouter que la maniere dont M. Pechlin avoit conduit cette plaie devoit ſervir de modele dans un cas ſemblable. Enfin Michel Bernard Valentin, qui a inſéré le même fait dans ſes ouvrages, ſemble croire que M. Pechlin n'a négligé aucun des moyens que l'art pouvoit ſuggérer.

Si, en entreprenant cet ouvrage, je ne m'étois pas promis de ſecouer le joug de la prévention, je craindrois d'avancer contre toutes ces aſſertions, qu'il n'y a peut-être pas une obſervation qui prouve, d'une maniere plus frappante, la fauſſeté des idées qu'on a généralement eues juſqu'à ce jour ſur le traitement des plaies de poitrine. La conduite qu'a tenue M. Pechlin eſt ſi ſinguliérement révoltante, que je crois pouvoir dire qu'il n'y a pas eu un panſement où les véritables indications n'aient été contrariées. Il eſt aiſé de voir, par les détails, que l'hémorrhagie n'a été auſſi prodigieuſe que parce qu'on l'a ſouvent

STON MEDICAL
NOV 29 1911
LIBRARY.

renouvellée; le ſang vif & écumeux, qui eſt ſorti le ſoir du neuvieme jour, étoit ſans doute le fruit du panſement qu'on avoit fait le matin, puiſque, depuis plus de ſoixante heures, on n'avoit tiré de la poitrine que du ſang noir, épais & corrompu, ſang qui conſéquemment avoit ſéjourné pendant quelques jours. La ſuppuration énorme par laquelle cette maladie s'eſt terminée, ne doit être attribuée qu'aux mêmes moyens qui ont détruit l'obſtacle que la nature oppoſoit à l'hémorrhagie ; l'on eſt ſûr de conduire la plaie la plus ſimple à la plus longue ſuppuration, ſi l'on en maintient les levres écartées en y introduiſant un corps étranger. Il me paroît donc démontré que les accidens que le bleſſé a éprouvés, dépendent plutôt des panſemens qu'on lui a faits, que de la nature même du mal. Si, dans ce cas, au lieu de ſuivre une pratique auſſi peu réfléchie, & qui ne peut être fondée que ſur une routine aveugle; ſi, dis-je, au lieu de dilater cette plaie par une tente, l'on s'étoit déterminé à pratiquer la contre-ouverture, au lieu d'élec-

tion dans l'instant même où l'on a apperçu les signes certains de l'épanchement, le jeune homme, qui fait le sujet de cette observation, n'auroit pas été aussi souvent exposé à périr; l'hémorrhagie auroit été bien plutôt terminée; le sang épanché auroit été évacué le premier; il n'auroit point acquis par son séjour le degré de putréfaction où étoit tombé celui qui est sorti de la plaie le dixieme jour de l'accident; enfin le poumon lui-même n'auroit point été exposé à un délabrement aussi considérable que celui dont M. Pechlin nous a donné les détails.

On trouve, dans Smetius, un fait qui prouve bien que les avantages de la contre-ouverture, au lieu d'élection, ne se bornent point aux seuls cas où la situation ne permet que difficilement une issue au sang épanché sur le diaphragme, lors même que les plaies sont dans un point très-déclive. Il arrive quelquefois que des caillots, qui se forment à la partie inférieure, & que la prudence exige que l'on ménage, s'opposent à la sortie des humeurs qui séjournent dans la poitrine : quelquefois aussi

des adhérences que le poumon a contractées avec la plevre, retiennent, sur la partie postérieure du diaphragme, le sang qui y croupit, & qui, par son séjour, entretient une suppuration lente qui fait dégénérer la plaie en fistule, & expose le blessé aux plus grands dangers.

Un soldat reçut un coup de bayonnette entre la sixieme & la septieme côtes, au-dessous de la mamelle; la plaie étoit pénétrante, elle se termina par une fistule; le blessé tomba dans l'atrophie & la langueur, il resta environ neuf mois dans cet état. Il consulta Smetius qui conçut l'espoir de le guérir par des potions vulnéraires; il lui en fit faire usage, pendant trois mois, sans en retirer aucun avantage; le malade s'appercevant que son état devenoit de plus en plus fâcheux, & qu'il s'atténuoit par une fievre hectique, que son ulcere fourniſſoit une matiere icoreuse, qui ne sortoit que dans les instans où il touſſoit ou quand il faisoit quelques efforts; voyant enfin que sa perte devenoit chaque jour de plus en plus certaine, il appella à son se-

cours Jean Halardin. Ce chirurgien, l'un des plus instruits de son siecle, reconnut que la fistule étoit entretenue par le séjour d'une humeur qui s'étoit épanchée à la suite de la plaie, & qui n'avoit pu trouver issue ; en conséquence il se décida pour l'opération de l'empiéme, au lieu d'élection. Après avoir fait une ouverture d'un pouce, il détruisit une adhérence qui s'étoit formée entre les poumons & la plevre ; il eut la satisfaction de voir sortir plus d'une livre d'une matiere très-épaisse ; le lendemain il en sortit à peu près la même quantité, ou même un peu plus ; le troisieme jour il en sortit presque autant, le quatrieme moins, le cinquieme très-peu ; il mit en usage les injections miélées, pour déterger la poitrine ; peu de jours après l'injection sortit à peu près la même qu'on l'y avoit injectée, & le malade guérit parfaitement.

Scultet avoit sans doute reconnu, dans sa pratique, les avantages de l'opération de l'empiéme, au lieu d'élection, dans les plaies de poitrine avec épanchement ; il nous a rapporté

deux observations où il se détermina pour la contre-ouverture, quoique les plaies fussent situées de maniere à pouvoir donner issue au sang épanché. Ce célebre chirurgien fut appellé pour voir un cocher qui venoit de recevoir au dos un coup d'épée qui pénétroit jusqu'à la mamelle gauche, & qui faisoit par conséquent deux plaies; il dilata celle de la partie antérieure, le lendemain il en sortit beaucoup de sang. Voyant que, malgré cette évacuation, les accidens étoient les mêmes, que le malade respiroit avec beaucoup de difficulté, qu'il sentoit une douleur très-vive du côté affecté, près le diaphragme, & qu'il ne sortoit plus de sang par la plaie, quoique le pouls fût extrêmement foible, & qu'il y eût déja deux ouvertures à la poitrine, il en fit une troisieme, au lieu d'élection; le blessé guérit, malgré tous les accidens qu'il éprouva, de l'usage soutenu des tentes que l'on plaçoit dans la contre-ouverture.

Un nautonier de Vulve reçut un coup de couteau au dos, entre la quatrieme & la cinquieme côtes, en

comptant du haut en bas; il crachoit du ſang, & éprouvoit une grande difficulté de reſpirer. Scultet le vit dans l'inſtant même de l'accident: il propoſa de faire, avec le ſcapel, une nouvelle plaie plus baſſe; les aſſiſtans s'y oppoſerent: le lendemain matin il propoſa cette opération au malade même, qui y conſentit. Scultet aſſure que le bleſſé fut très-promptement guéri par ce moyen.

J'aurois fort deſiré que ces deux obſervations euſſent été accompagnées de détails plus exacts; l'utilité de l'opération de l'empiéme, dans des cas ſemblables, s'y trouveroit ſans doute mieux établie. Cependant, quelque précis qu'en ſoit l'expoſé, il ſuffit pour prouver que Scultet avoit déjà preſſenti la ſolidité de la doctrine que je deſire établir, & qui a été ſi généralement négligée. S'il eſt vrai, comme l'on n'en peut pas douter, qu'à la faveur de la contre-ouverture au lieu d'élection, l'on eſt ſûr d'extraire les différentes humeurs qui ſe ſont épanchées ſur le diaphragme; ſi l'on peut, ſans inconvénient, entretenir cette plaie ouverte,

en y introduisant une bandelette de linge éfilé; s'il est possible d'user, par cette voie, des injections, & de déterger la poitrine, sans courir les risques de renouveller l'hémorrhagie & de donner lieu à de nouveaux accidens, il est tout simple de donner pour précepte de faire l'opération de l'empiéme, au lieu d'élection, toutes les fois qu'il y aura épanchement à la suite d'une plaie qui n'est pas exactement située dans le point le plus déclive de la partie postérieure de la poitrine, & lorsque, par la situation seule, l'on ne pourra pas faciliter la sortie du sang par la plaie.

Ce dernier précepte a des avantages tout aussi réels, & qui ne méritent pas moins l'attention des gens de l'art que ceux que j'ai déjà assignés à la contre-ouverture. D'après ce principe l'on est autorisé à procurer au premier appareil la réunion de toutes les plaies de poitrine; il n'est peut-être point, en chirurgie, de doctrine plus utile; l'on ne peut pas toujours décider si la plaie est pénétrante ou non. L'emphiseme, que l'on regarde comme un des signes les plus certains que

la plaie pénetre, n'accompagne pas toujours les plaies pénétrantes ; il n'eſt pas ſans exemple d'avoir rencontré des plaies non pénétrantes, qui étoient accompagnées de l'emphiſeme : c'eſt cette incertitude des ſignes qui a fait quelquefois commettre des fautes aſſez groſſieres. J'ai vu dilater, par des tentes, les plaies de poitrine les plus ſimples, & qui ne pénétroient pas, & imputer à un épanchement imaginaire, des accidens qui n'étoient occaſionnés que par l'inflammation que la tente procuroit aux levres de la plaie ; il n'eſt pas ſans exemple qu'on ait tenu ouvertes, pendant pluſieurs jours, des plaies ſimplement pénétrantes, & qui n'exigeoient qu'une prompte réunion, ainſi que les premieres.

Dans le cas où la plaie eſt accompagnée de la léſion des parties contenues, & qu'il y a épanchement, il n'eſt pas moins avantageux d'en procurer la réunion. Si l'épanchement eſt peu conſidérable, il peut être réſorbé, & la nature peut s'en débarraſſer par différentes voies, ainſi qu'on l'a ſouvent obſervé. Si, au contraire

il y a de gros vaisseaux ouverts, & qu'il y ait beaucoup de sang épanché, il est également avantageux de réunir la plaie dans le premier instant ; l'on doit même laisser séjourner dans la poitrine la totalité du sang épanché, pendant quelques heures, & jusqu'à ce qu'il soit survenu des accidens qui exigent qu'on évacue le fluide épanché par l'opération ; le sang, par sa présence, rallentit l'hémorrhagie, il contribue par son séjour à la prompte formation du caillot. Ce moyen a réussi quelquefois ; des praticiens sages ont laissé séjourner dans la poitrine, du sang qui se présentoit de lui-même à la plaie, & qui faisoit des efforts pour sortir. Cette pratique auroit peut-être été suivie de plus grands succès, si, pour faciliter ensuite la sortie de la totalité de l'épanchement, on n'avoit point eu recours aux tentes, aux injections & à tous les différens moyens dont j'ai démontré les inconvéniens toutes les fois qu'ils sont employés par la plaie même.

Des ſignes des épanchemens de ſang à la ſuite des plaies de poitrine.

Il ſeroit à ſouhaiter que les ſignes des épanchemens à la ſuite des plaies de poitrine, fuſſent auſſi certains que le plus grand nombre des auteurs a ſemblé le croire; mais des obſervations nous prouvent qu'on a quelquefois commis des fautes groſſieres, en ſuppoſant des épanchemens où il n'en exiſtoit point, & que quelquefois auſſi l'on en a méconnu de très-conſidérables. Si quelques-unes de ces mépriſes ont été le fruit d'un défaut d'attention ou d'un manque de connoiſſances, il en eſt qui ne ſont dues qu'à l'inſuffiſance des préceptes reçus; la perſuaſion où l'on ſemble être depuis long-tems, qu'il ne manque rien à l'art ſur ce point, fait qu'on ne s'eſt pas livré à des recherches plus exactes, & que les praticiens qui nous ont précédés n'ont point cru devoir nous tranſmettre les obſervations qui auroient été ca-

pables de jetter plus de lumiere sur cette importante question.

Lorsque le blessé a de la difficulté à respirer, lorsqu'il ne peut être commodément couché que sur le dos, qu'il ne lui est pas possible de rester sur le côté opposé à la plaie, qu'il ressent une pesanteur sur le diaphragme, qu'il éprouve des foiblesses fréquentes, on a cru ne pouvoir pas douter de l'existence de l'épanchement; ces signes passent pour si certains que, lorsqu'on les a une fois reconnus, on s'est toujours affranchi de tout examen; l'expérience m'a cependant appris que l'on pouvoit être trompé par ces symptomes: je crois en conséquence devoir publier les faits que la pratique m'a fournis.

Je fus appellé, il y a quelques années, pour voir un gendarme de la garde du roi, qui avoit reçu un coup d'épée sur la quatrieme des vraies côtes, à trois travers de doigts du *sternum;* il me dit que, dans l'instant du coup, il étoit tombé sans connoissance; son adversaire & un de ses amis eurent assez de peine à rappeller ses sens; quand il fut un peu

revenu, ils le conduisirent chez lui en voiture; à chaque cahot il étoit prêt à tomber en foiblesse. Je ne le vis que douze heures après l'accident; on lui avoit fait deux saignées, il n'étoit sorti que très-peu de sang par la plaie. L'on avoit appliqué, dans le premier appareil, une compresse d'eau vulnéraire, spiritueuse; le malade étoit pâle & dans un très-grand abattement; la difficulté de respirer étoit très-considérable, il ne pouvoit rester couché que sur le dos, il croyoit ressentir un poids énorme sur le diaphragme; enfin les accidens qui accompagnent ordinairement l'épanchement, s'y trouvoient réunis. Le chirurgien qui l'avoit vu avant moi ne doutoit point que la plaie ne fût pénétrante : on ne m'avoit même appellé que parce qu'il y entrevoyoit un danger pressant. J'avoue qu'au premier coup-d'œil je crus à l'existence de l'épanchement; nous convînmes de saigner le blessé pour la troisieme fois, & de panser la plaie de la maniere la plus simple; j'y retournai quatre heures après, je le trouvai plus oppressé, plus abattu;

tous les accidens paroiſſoient devenir de plus en plus preſſans ; l'état du malade ſembloit exiger l'évacuation du ſang qu'on ſuppoſoit être épanché : heureuſement qu'un examen plus particulier de la plaie m'empêcha de ſuivre cette premiere idée.

Quoique le peu d'étendue d'une plaie, & ſa ſituation ſur une côte, ne ſoient point des raiſons ſuffiſantes pour nous autoriſer à croire qu'elle n'eſt point pénétrante, vu qu'il y a des épées dont la lame eſt très-étroite, & que l'attitude du bleſſé peut faire varier la direction ; cependant la plaie dont il s'agit ici étoit ſi petite que je crus devoir examiner, d'une maniere plus particuliere, d'où pouvoient dépendre les accidens qui l'accompagnoient : je voulus d'abord chercher la direction de ſon trajet, en comprimant aſſez légérement avec le doigt dans ſa circonférence ; lorſque j'appuyai ſur la côte, en ſuivant une direction oblique de la plaie vers le *ſternum*, le bleſſé éprouva la plus vive douleur, l'étouffement & les autres accidens furent extrêmes pendant quelques minutes. D'après

cette expérience je ne doutai plus que tous les ſymptomes, qui nous avoient effrayés, ne fuſſent produits par la léſion de quelques filets nerveux ou de quelques-uns des tendons du grand pectoral ; en conſéquence je raſſurai le bleſſé ſur ſon état ; je lui conſeillai de ſe faire ſaigner dans la nuit pour la quatrieme fois, d'appliquer ſur la plaie un petit emplâtre de *triapharmacum*, & par-deſſus, la pulpe des plantes émollientes en forme de cataplaſme. Cette conduite lui réuſſit ſi bien que le lendemain matin je le trouvai très-ſoulagé ; l'on continua les mêmes cataplaſmes les jours ſuivans ; les accidens ſe diſſipoient ſenſiblement, & il fut bientôt en état de ſortir. Cette obſervation prouve combien il eſt eſſentiel de faire des recherches dans le deſſein de combattre ſa premiere opinion ; pour peu qu'elle ait de fondement, on eſt ſûr de ne point s'en départir ; c'eſt ordinairement celle qui a le plus d'empire ſur notre eſprit, & à laquelle nous renonçons le plus difficilement.

Si des accidens, qui n'ont leur ſiége

que dans les parties contenantes de la poitrine peuvent en impoſer au point de faire ſoupçonner des épanchemens qui n'ont pas lieu, les ſignes qui caractériſent un épanchement réel peuvent auſſi quelquefois s'envelopper de maniere à n'être pas apperçus par l'œil le plus clairvoyant: le fait, dont je vais donner le détail, prouvera que les hommes les plus habitués à voir de ces ſortes de plaies, peuvent s'y méprendre.

Un horloger, âgé de trente-deux ans ou à peu près, reçut un coup d'épée au côté droit, entre la troiſieme & la quatrieme des vraies côtes, en comptant de haut en bas: je ne fus appellé en conſultation que le ſecond jour; le chirurgien qui le voyoit depuis l'inſtant de l'accident, lui avoit fait cinq ſaignées; la plaie étoit très-étroite, la reſpiration n'étoit que médiocrement gênée, il faiſoit des expirations aſſez fortes ſans beaucoup de difficulté. La ſituation horiſontale, & ſur le dos, étoit celle qu'il ſupportoit le plus difficilement; à la vérité il ne ſe trouvoit bien que lorſqu'on le ſoutenoit, par des oreil-

lers, en ſon ſéant & un peu incliné du côté bleſſé; il ne ſe plaignoit point du poids qu'il auroit dû éprouver ſur le diaphragme. Cependant, comme le pouls étoit dur, & qu'il y avoit un peu de fievre, nous convînmes de faire le ſoir deux petites ſaignées à ſix heures de diſtance l'une de l'autre, ce qui le ſoulagea pour l'inſtant; on lui fit prendre, dans la nuit, quatre à cinq verres d'eau & de vin, malgré les défenſes que j'en avois faites; le malade croyoit trouver, dans cette boiſſon, le moyen de réparer ſes forces. On appella, à la conſultation du matin, celui des chirurgiens de Paris, qui, par ſa place, doit être le plus exercé dans la pratique de l'art; nous trouvâmes le bleſſé dans un abattement violent nous examinâmes la plaie de nouveau: nous lui fîmes exécuter quelques mouvemens du tronc pour voir l'effet des différentes ſituations: lorſqu'il étoit ſur le côté oppoſé à la plaie, il s'y trouvoit moins bien; mais la reſpiration ne paroiſſoit pas aſſez gênée, par cette attitude, pour devenir un ſigne univoque de l'épan-

chement ; j'avoue même qu'il n'étoit pas possible d'en reconnoître d'après lesquels on pût prononcer avec quelque certitude (toutefois sans s'écarter des préceptes reçus) qu'il y avoit du sang épanché dans la poitrine en assez grande quantité pour exiger l'opération de l'empiéme. Je fis remarquer aux consultans une échimose très-sensible & assez large, qui commençoit à quatre ou cinq travers de doigt au-dessous de la plaie, un peu plus postérieurement, & qui s'étendoit ainsi en finissant en pointe vers la partie postérieure de la crête de l'os des isles. Je leur observai que c'étoit pour la troisieme fois que je rencontrois cette espece de signe à la suite des épanchemens de sang dans la poitrine. Après leur avoir développé mes idées, je les prévins aussi qu'en lisant, en présence de plusieurs gens de l'art, une dissertation où je plaçois cette échimose au rang des signes les plus certains de l'épanchement, quelques-uns d'entre eux avouerent qu'ils l'avoient en effet observé quelquefois. Enfin, après être entré dans d'assez longs détails

ſur cet objet, je propoſai la contre-ouverture au lieu d'élection.

Cette opinion ne parut point fondée: il ne me fut pas poſſible de ramener les conſultans à mon avis. Malgré toutes mes repréſentations, cette échimoſe fut confondue avec celles qui ſont formées par le ſang qui ſe répand immédiatement de la plaie dans le tiſſu cellulaire ; on ſe contenta d'ordonner au bleſſé quelques cuillerées d'une potion cordiale; ce ſecours n'empêcha pas les foibleſſes de devenir de plus en plus fréquentes: la ſueur froide s'empara de tous ſes membres; il périt quinze heures après la conſultation. A l'ouverture de la poitrine, on trouva plus de ſix livres de ſang épanché.

Il n'eſt pas difficile de ſe rendre compte de l'infidélité des ſignes connus de l'épanchement ; des diſpoſitions particulieres dans les organes qui ſont renfermés dans la poitrine peuvent aiſément faire varier les accidens : par exemple, des adhérences du poumon avec la plevre, ou même avec le diaphragme, peuvent ſe trouver formées de maniere que le ſang

épanché ne puiſſe plus ſe rendre ſur cette cloiſon, ni même ſur le médiaſtin, quelle que ſoit l'attitude où l'on place le bleſſé ; dès-lors les ſymptomes ne ſont plus les mêmes, & on ne peut pas prononcer avec confiance pour l'épanchement.

L'oppreſſion ou la difficulté de reſpirer, qu'on a également placées au rang des ſignes les plus certains de l'épanchement, en ont ſouvent impoſé. Ces accidens ne ſont pas toujours relatifs à la léſion des viſceres & des vaiſſeaux qui ſont contenus dans la poitrine, ils ne le ſont pas toujours à la quantité de la liqueur épanchée dans cette cavité ; ſi le ſang du bleſſé eſt très-raréfié lorſqu'il aborde au poumon, ſi l'air qu'il inſpire eſt chaud, ſa reſpiration devient entrecoupée & difficile, la capacité de la poitrine ſe trouve inſuffiſante, ſa dilatation devient plus ou moins laborieuſe, lors même qu'il n'y a point d'épanchement. Dans le cas, au contraire, où les vaiſſeaux du poumon ne contiennent que peu de ſang, par l'épuiſement général de la maſſe, lorſque les liqueurs ſont trop condenſées,

quoiqu'il y ait un épanchement considérable dans la poitrine, le blessé respirera sans peine; dans cette derniere circonstance, il n'exige point des muscles de sa poitrine les mouvemens qui sont nécessaires pour une forte inspiration : le diaphragme n'est point assujetti à des extensions ni à des contractions fortes, de façon que le poids produit par la liqueur épanchée sur cette cloison, se fait à peine ressentir, & la respiration en conséquence semble ne rien coûter. D'où il doit résulter que les signes, qu'on a regardés jusqu'à ce jour comme les plus certains de l'épanchement de sang dans la poitrine, sont très-équivoques, & capables d'induire en erreur.

L'échimose, dont j'ai parlé, n'a point toutes les vicissitudes des signes connus de l'épanchement; c'est, s'il m'est permis de le dire, celui qui peut conduire le plus surement à la découverte de la vérité; la nouveauté & l'importance de cette remarque fera peut-être que les gens de l'art n'y auront pas autant de confiance qu'elle en mérite; peut-être aussi m'objectera-

t-on qu'il eſt poſſible de confondre cette échimoſe avec celles qui accompagnent ordinairement les différentes plaies, ou même avec celles que l'on peut ſe faire en tombant du côté bleſſé ſur quelque corps dur. J'oſe aſſurer qu'un chirurgien, pour peu qu'il ſoit attentif, ne pourra jamais s'y méprendre; ces échimoſes ont, les unes & les autres, des caracteres ſi diſtinctifs que, ſi on les confondoit, la mépriſe pourroit paſſer pour volontaire.

Lorſque les vaiſſeaux qui ont été ouverts dans le trajet d'une plaie, au lieu de verſer le ſang au-dehors, le laiſſent échapper dans le tiſſu cellulaire qui les environne, il en réſulte ſans doute une échimoſe; mais celle-ci ſe manifeſte peu de tems après l'accident: on voit clairement qu'elle prend ſon origine dans la plaie même, le plus communément elle ſe trouve dans ſa circonférence, ſa couleur eſt très-foncée, ordinairement elle eſt jaſpée de quelques points rouges.

Celle qui a pour cauſe un coup, une chûte ſur la poitrine, eſt de la même couleur que la précédente; elle a d'ailleurs un accident particu-

lier qui l'accompagne ; en appuyant le doigt sur les parties contuses, le malade ressent une douleur vive, & il avertit alors que c'est là où le coup a porté. Ces caracteres ne se rencontrent point dans l'échimose qui est le signe de l'épanchement de sang dans la poitrine : celle-ci en a d'autres qui lui sont absolument propres ; dans quelque point de la circonférence de la poitrine que soit la plaie, cette échimose est toujours située dans le même lieu, du côté où l'épanchement existe : elle se forme vers l'angle des fausses côtes : elle prend sa direction vers le carré des lombes ; on l'observe souvent à la surface de ce muscle : sa couleur est la même que celle des taches qui paroissent au bas-ventre peu de tems après la mort, c-est-à-dire, d'un violet très-éclairci ; d'ailleurs ce signe ne se manifeste point dans le premier instant, on ne l'apperçoit ordinairement que deux jours ou environ après l'accident ; il est quelquefois plus long-tems sans se rendre sensible. On conçoit aisément que l'on ne peut attribuer cette échimose qu'à l'infiltration du sang épanché; partie

la

la plus fluide de cette liqueur, après avoir pénétré la plevre dans le point le plus déclive de la poitrine, échappe ſans peine aux digitations que forment les attaches du diaphragme.

Ce n'eſt pas ſeulement dans les épanchemens de ſang que l'on peut obſerver cette eſpece de ſuintement de l'humeur contenue dans la poitrine ; il a également lieu lorſqu'il ſe fait, dans cette cavité, un amas d'eau & de pus. Quoiqu'il n'entre point dans mon plan de traiter ici des ſignes de ces deux eſpeces d'épanchemens, cette ſeconde vérité vient ſi naturellement à l'appui de celle que j'ai déjà établie, elle eſt d'ailleurs ſi importante par elle-même, que je n'ai pas cru devoir la paſſer ſous ſilence.

Le 14 mai 1757, je vis dans un hôpital que l'on avoit confié à mes ſoins, un homme âgé de 50 ans ; il avoit eu une fievre rhumatiſmale, accompagnée d'un violent point de côté ; quoique les accidens les plus graves euſſent été combattus, & qu'on eût mis le malade au rang des convaleſcens, il lui reſtoit cependant une petite toux, le pouls étoit preſ-

que toujours fébricitant, il lui prenoit assez fréquemment de légers frissons, il éprouvoit aussi une gêne considérable dans la respiration. D'après un examen très-réfléchi de ces différens symptomes, je ne doutai point que l'inflammation de la plevre, qui avoit été la cause premiere de la maladie, ne se fût terminée par la suppuration. Je savois que c'étoit le côté gauche qui avoit été affecté; mais, malgré cela, je n'étois pas assez sûr de mon pronostic pour me déterminer sur le champ à ouvrir la poitrine; en conséquence je me contentai, à chaque visite, de faire de nouvelles recherches. Le 21 j'apperçus un peu d'élévation vers l'angle des trois dernieres fausses côtes; j'appliquai sur cette partie des cataplasmes émolliens. Le lendemain je trouvai un œdème beaucoup plus sensible, il n'y avoit point de fluctuation décidée; cependant j'espérois qu'en ouvrant cette espece de tumeur, je parviendrois à donner jour au pus, sur l'existence duquel les signes commémoratifs, ne me permettoient pas d'avoir de doute. Aussi-tôt que

j'eus fait l'inciſion projettée, je reconnus que je n'avois pas attaqué le foyer de la maladie ; à travers le peu de ſang que fournit cette plaie, l'on voyoit découler du tiſſu cellulaire engorgé une ſéroſité légérement purulente. Je ne crus pas devoir faire d'autres recherches pour le moment, je n'employai dans le premier panſement que de la charpie ſeche, & par-deſſus, le même cataplaſme dont on on avoit déja fait uſage, & qu'on renouvella trois fois dans le jour. Le lendemain matin la partie la plus proéminente de la tumeur étoit ſur les deux vraies côtes inférieures ; l'inciſion que j'avois faite la veille, avoit fourni une aſſez grande quantité de ſéroſité jaunâtre; les panſemens furent les mêmes que le jour précédent, & je les continuai ainſi juſqu'au 26 du même mois. Ce jour-là, au panſement du ſoir, je découvris une tumeur ſenſible, accompagnée de fluctuation, entre la ſeconde & la troiſieme des vraies côtes, en comptant de bas en haut ; j'ouvris alors la poitrine avec confiance dans l'intervalle de ces deux côtes : il ſortit plus d'une pinte &

demie de pus d'une couleur blanchâtre; j'introduisis mon doigt dans la poitrine; je rencontrai à la partie inférieure une adhérence très-forte, que je crus devoir ménager; je plaçai dans l'ouverture une bandelette de linge éfilé; pendant les huit premiers jours il sortoit, matin & soir, une assez grande quantité de pus. Je fis usage des injections déterſives, & le malade fut guéri sur la fin de juin.

Ce fait n'est pas le seul que je pourrois rapporter pour prouver que les épanchemens qui se forment dans la poitrine, se manifestent le plus souvent par une tumeur plus ou moins sensible dans le tissu cellulaire qui est au-dessous de l'angle inférieur de cette cavité. J'ai rencontré trois autres fois ce même signe dans des malades qui sont péris de pleuréſies terminées par suppuration. Dans ces différentes occasions, on s'est opposé à l'opération que j'avois proposée; je n'ai même pu obtenir de faire des recherches que dans l'un de ces cadavres; j'y trouvai plus de trois pintes d'une séroſité purulente épanchée dans le côté gauche de la poitrine.

Si les faits que je rapporte ici ne sont ni assez clairement démontrés, ni en assez grand nombre pour m'autoriser à prononcer que l'œdème, dont je viens de parler, doit être regardé comme un signe de l'épanchement beaucoup plus certain que tous ceux qu'on a cru tels jusqu'à ce jour; si, sur ma propre expérience, je ne puis pas exiger des gens de l'art une confiance assez décidée pour établir ce point de doctrine, j'aurai du moins eu l'avantage d'indiquer la route qui peut conduire à la découverte d'une des plus importantes vérités qui aient jamais été reconnues en chirurgie.

Quoiqu'en général on paroisse croire qu'on peut prononcer, sans courir le risque de se tromper, sur l'existence d'un épanchement de pus & d'eau dans la poitrine, d'après les signes que tous les auteurs ont rassemblés, il est cependant vrai de dire qu'il est peu de questions sur lesquelles nos vues soient aussi bornées. Il ne suffit pas d'étudier dans les livres: c'est dans l'exercice de l'art que l'on apperçoit ce qui nous manque; c'est dans les fautes commises par des hom-

mes éclairés que l'on peut puiſer la véritable inſtruction. On me pria, il n'y a pas encore long-tems, d'aſſiſter à une opération de l'empiéme, elle avoit été décidée avant que j'euſſe vu le malade ; le court récit qu'on nous fit de la maladie, & le tableau qu'on nous préſenta des accidens qui ſubſiſtoient depuis quelques jours, ſembloient à la vérité ne pas permettre de douter de l'exiſtence d'un fluide quelconque épanché ſur le diaphragme ; cependant l'iſſue de cette opération, que l'on croyoit être ſi ſûrement indiquée, ne ſervit qu'à prouver à ceux mêmes qui l'avoient décidée, qu'il étoit très-poſſible de ſe tromper. Rien ſans doute ne s'oppoſe plus aux progrès de la chirurgie que l'obſcurité dans laquelle on cherche à retenir des faits de cette nature ; ce n'eſt que d'après des obſervations de ce genre que l'on peut apprécier les doctrines reçues.

Je ſerois bien fâché ſi l'on penſoit que j'ai rapporté ce dernier fait par la raiſon que je ne ſuis pas l'adorateur des talens de celui dont le ſuffrage avoit déterminé le malade à ſe

laisser opérer ; je lui rends ce qui lui est dû : il avoit jugé conformément aux préceptes des meilleurs auteurs ; des fautes semblables doivent être plutôt attribuées à l'art qu'à ceux qui l'exercent.

D'ailleurs, si un événement semblable pouvoit intimider, si la mort de ce malade pouvoit donner de l'aversion pour une opération qui n'a déjà été que trop négligée, l'observation suivante, qu'on trouve dans le second volume des mémoires de l'académie royale de chirurgie, prouvera son utilité, & assurera toujours à la chirurgie la préférence qu'elle mérite sur toutes les ressources que peut offrir la pharmacie contre les épanchemens. Quoiqu'il y eût plus de six pintes d'eau épanchée dans la poitrine d'un jeune eccléſiastique, des consultans de réputation avoient cependant méconnu la cause des accidens pour lesquels on demandoit leur avis. Le malade auroit été perdu sans ressource, s'il n'avoit pas appellé à son secours celui des chirurgiens de Paris qui a le plus contribué à étendre la réputation de la chirurgie fran-

çoiſe, M. Morand, ce maître habile, guidé par les ſignes rationels, décida qu'il y avoit épanchement : malgré les oppoſitions, il ſe détermina à pratiquer l'opération de l'empiéme qui fut ſuivie du ſuccès le plus éclatant.

DISSERTATION
SUR
L'AMPUTATION
DES GRANDES EXTRÊMITÉS,

Où, après avoir examiné les différentes méthodes proposées, on indique celle qui est la plus sûre pour éviter la saillie de l'os.

QUELQUE autorisé qu'on semble être à décrier une opération qui a pour but de priver un blessé d'un de ses membres, on ne peut cependant disconvenir qu'il est des circonstances où le chirurgien le plus instruit & le plus prudent est obligé d'avoir recours à l'amputation. S'il est prouvé qu'on a souvent abusé de cette ressource, il ne seroit pas difficile de démontrer aussi que quelquefois, faute de ce secours, on a abandonné à une mort certaine des malheureux qu'il auroit été possible de ramener à la vie.

L'art de conſerver la partie bleſſée eſt ſans doute plus cher à l'humanité que celui de mutiler ; on ne pourroit, ſans injuſtice, ſoupçonner la chirurgie de nos jours de penſer autrement ; elle eſt ſi pénétrée de cette vérité, qu'elle s'occupe plus en général des moyens d'éviter les opérations, que des opérations même. Mais il n'en eſt pas moins vrai de dire qu'un chirurgien qui, par une fauſſe prudence, & par une averſion trop décidée pour l'amputation, laiſſeroit périr un bleſſé que cette opération auroit pu ſauver, ne mériteroit pas moins le nom de cruel que celui qui auroit recours à ce moyen dans une circonſtance où l'art lui offriroit des reſſources plus douces & également ſûres.

Mon deſſein n'eſt point d'examiner, dans cette diſſertation, les circonſtances où l'amputation eſt néceſſaire, ni celles où l'on peut s'en diſpenſer. Comme il m'a paru que des hommes d'un très-grand mérite ne ſe ſont déclarés abſolument contre l'amputation, même dans les cas où nos plus habiles maîtres l'ont jugée néceſſaire,

que parce qu'ils y ont entrevu des accidens plus formidables que la maladie pour laquelle on la conseille, j'ai pensé que, pour combattre avec plus de succès leurs préjugés, il étoit essentiel d'examiner si les accidens qu'on attribue à l'amputation, ne dépendent pas plutôt de la méthode d'opérer que de l'opération même.

Si les amputations avoient été plus fréquemment suivies de succès, M. Bilguer & son traducteur ne se seroient point livrés à des déclamations aussi exagérées. Les supputations qu'ils ont faites des blessés qu'on a sauvés par des opérations plus longues, plus douloureuses & plus incertaines que des amputations faites méthodiquement, ne leur auroient pas permis de persister dans leur doctrine; ils n'auroient point mis au nombre de leurs succès la conservation de quelques membres, de la jouissance desquels les blessés ne s'apperçoivent que par la gêne qu'ils en éprouvent.

Il en est des amputations comme de toutes les opérations de chirurgie: leur utilité ne peut être attestée que par les avantages réels que les

malades en retirent. Il n'eſt point de cas où l'on puiſſe conſeiller une opération qui expoſe celui qui la ſupporte, à des dangers auſſi certains que la maladie pour laquelle on la pratique.

Dans le tems où l'on ignoroit encore l'art de ſuſpendre le cours du ſang dans les extrêmités, où conſéquemment le plus grand nombre de ceux qui étoient expoſés à l'amputation périſſoient de l'hémorrhagie, l'on n'amputoit les membres que dans le cas du ſphacele. Cette doctrine, qui étoit fort ſage alors, s'eſt ſoutenue juſqu'au XVIe ſiecle. Celſe, Paul d'Ægine, Avicenne, Guy de Chauliac n'ont conſeillé cette opération que pour les membres qui étoient déja privés de la vie, & pour leſquels l'art n'offroit plus de reſſource. Une doctrine oppoſée n'auroit pas été digne de ces grands hommes.

Ce n'eſt qu'en perfectionnant les opérations qu'on peut ſe flatter d'en étendre l'utilité. Ce n'eſt qu'en prouvant que l'on peut éviter le plus grand nombre des accidens qui accompagnent ordinairement les am-

putations, qu'on peut démontrer que le sphacele n'est pas le seul cas où l'on doive y avoir recours.

Depuis que Paré a imaginé d'appliquer à quelques travers de doigts au-dessus de la ligne où il faisoit la section des chairs, une bande très-serrée pour s'opposer à l'effusion du sang pendant l'opération, les accidens qu'on redoutoit dans les amputations n'ont plus été les mêmes. D'après cette premiere découverte, Paré conçut de nouvelles idées sur cette opération; il pensa qu'il y avoit beaucoup de cas où il seroit avantageux de faire la section dans les chairs vives, quoique la doctrine contraire eût été reçue de tous les tems; il pensa aussi alors qu'il seroit essentiel de trouver tout autre moyen que le cautere actuel pour oblitérer les vaisseaux ouverts par l'instrument tranchant.

Son heureux génie, qui ne lui faisoit appercevoir de nouvelles difficultés que pour lui suggérer de nouvelles ressources, toutes capables de hâter les progrès de l'art, lui fit imaginer d'avoir recours à la ligature

des vaiſſeaux. Hippocrate & Gallien avoient quelquefois pratiqué cette opération pour s'oppoſer à l'hémorrhagie dans des plaies conſidérables; mais Paré m'a paru être le premier qui en ait fait uſage dans les amputations.

Malgré cette marche rapide entre les mains d'un ſeul homme qui vivoit il y a près de deux ſiecles, la doctrine des amputations n'eſt cependant point encore arrivée à la perfection.

La difficulté qu'on éprouve à procurer une cicatrice ſolide, lorſque le moignon devient, pour ainſi dire, conique, & que l'extrêmité de l'os n'eſt recouverte que par des bourgeons charnus, la dure néceſſité où l'on eſt de faire une ſeconde amputation, lorſque l'os ſe trouve totalement dénué, les ſuites fâcheuſes dont ces différens accidens ſont le plus communément accompagnés, ont fait regarder, avec raiſon, la ſaillie de l'os comme un des plus grands inconvéniens qui puiſſent ſurvenir après l'amputation des grandes extrêmités. On a cherché, de tous les tems, le moyen de l'éviter; mais il ne me pa-

roît que trop certain que, ſur ce point, les modernes n'ont pas été plus heureux que les anciens; il ſemble que les différens préceptes donnés ſucceſſivement, ne tendent qu'à la détérioration de l'art. Je croirois même ne rien dire de trop en aſſurant que les méthodes publiées avec le plus d'emphaſe, & auxquelles leurs propres auteurs ont prodigué les éloges les moins ménagés, ſont également inſuffiſantes, & beaucoup plus fâcheuſes que celles qui les avoient précédées.

Je me flatte donc que mes réflexions pourront contribuer aux progrès de la chirurgie, ſi, comme je l'eſpere, après avoir démontré les inconvéniens des différentes regles preſcrites pour éviter la ſaillie de l'os, je parviens à donner une méthode beaucoup plus ſûre & plus conforme aux principes de l'art, & par laquelle on pourra conſéquemment ſauver un plus grand nombre de bleſſés.

Paré s'étoit flatté d'éviter la ſaillie de l'os, après l'amputation, par un procédé très-ſimple; il relevoit la peau & les muſcles en haut, & les maintenoit ainſi aſſujettis pendant l'o-

pération, afin qu'elles puſſent recouvrir l'extrêmité des os, & qu'après la conſolidation de la cicatrice le cuir & les muſcles leur ſerviſſent comme d'un couſſinet. Il y a tout lieu de croire que l'expérience a démontré à cet auteur l'inſuffiſance de ſa premiere méthode, & qu'il s'eſt apperçu que les réſultats n'en étoient pas tels qu'il l'avoit eſpéré, puiſque pour parvenir à la même fin, & ſe procurer le même avantage, il a conſeillé par la ſuite de faire promptement quatre points d'aiguille en croix aux levres de la plaie qui, pour me ſervir de ſes termes, doivent être *profondans un doigt dans la chair*, pour ramener plus ſûrement les parties des muſcles coupés ſur l'os. Si les accidens qu'occaſionnent indiſpenſablement ces points de future, ne les avoient pas fait abandonner depuis long-tems, on trouveroit leur proſcription dans l'excellent mémoire de M. Pibrac, ſur l'abus des ſutures; & ſi l'on veut faire quelque attention au principe de la réunion des plaies que j'établirai, il ſera facile de ſe convaincre que ce moyen ne peut point

procurer l'effet qu'on semble en attendre.

Les languettes d'emplâtres aglutinatives, que quelques auteurs ont recommandées au lieu des points de suture, n'ont pas les mêmes inconvéniens; mais il est prouvé d'après les mêmes principes de la réunion, qu'ils ont du moins celui de ne point remplir l'objet qu'on s'en étoit proposé; il est possible, à leur faveur, de donner un peu plus d'extension aux tégumens; mais les languettes n'auront jamais aucun effet sur les muscles.

M. Petit a adopté en quelque sorte le premier précepte de Paré; pour donner à la peau encore plus de longueur relative, il a recommandé de ne comprendre, dans la premiere section circulaire, que la peau & la graisse, afin de conserver à ces parties plus de longueur qu'aux muscles, qui d'après cette méthode (à laquelle on a donné le nom d'amputation en deux tems) doivent être coupés quelques lignes plus haut. Cette maniere d'opérer a eu beaucoup de partisans; le nom seul de deux grands hommes qui s'en sont disputé la découverte,

devoit suffire pour lui mériter la confiance des gens de l'art ; c'est aussi celle qu'on a le plus accueillie dans nos écoles ; le plus grand nombre des praticiens de nos jours y ont encore recours.

Quoique je pense, avec M. Louis, que cette méthode doive être rejettée, je suis bien éloigné de croire, avec lui, qu'en la pratiquant on court les risques de conserver trop de peau ; je ne pense pas, comme il l'a avancé, que la peau dans ce cas là puisse se replier sur elle-même, se flétrir & former un bourlet calleux qu'il faudroit recouper au niveau des chairs pour pouvoir cicatriser la plaie. Cet auteur à la vérité a ajouté que ces cas sont rares ; mais des faits rares sont des exemples, & M. Louis auroit bien dû nous en rapporter un, n'eût-ce été que pour la rareté du fait ; rien n'est peut-être plus capable d'accréditer une mauvaise doctrine que de lui faire des objections ridicules. Les partisans d'une erreur s'imaginent volontiers l'avoir justifiée, lorsqu'ils sont parvenus à démontrer le faux des raisons qu'on lui oppose.

Pour rejetter solidement l'amputation en deux tems, il devoit suffire de dire qu'elle exige un peu plus de tems, qu'elle procure essentiellement plus de douleur que la méthode ordinaire, & qu'à sa faveur l'on ne peut point se flatter d'éviter la saillie de l'os; il seroit possible de rapporter en preuve de ce que j'avance, un assez grand nombre d'observations; mais je me contenterai de rappeller celle qu'on trouve dans le second volume des mémoires de l'académie royale de chirurgie.

M. Veyret fit à une fille l'amputation de la cuisse; pour éviter la saillie de l'os, il releva la peau le plus qu'il lui fut possible avant d'appliquer le lien avec lequel on l'assujettit; il ne comprit dans la premiere section circulaire que les tégumens, il les fit tout de suite relever pour couper les muscles plus haut par une seconde incision: on retira les chairs par le moyen de la compresse fendue, & il scia l'os le plus près qu'il lui fut possible des parties charnues: la ligature étant faite, il ramena sur l'os la peau & les chairs.

Malgré toutes ces précautions, l'os fit une saillie très-considérable, il se trouva dénué dans une assez grande partie; de façon que M. Veyret, après avoir tenté en vain pendant un assez long tems de procurer l'exfoliation de cette partie du fémur, se détermina à une seconde opération, dans laquelle il en emporta une portion de quinze lignes de longueur.

De toutes les méthodes données jusqu'à ce jour pour éviter la saillie de l'os, l'amputation à lambeaux est sans doute celle sur laquelle on peut le plus compter: on est sûr par ce moyen, de procurer aux os un coussinet qui les recouvre. Mais doit-on donner à cette maniere d'opérer, la préférence dans les cas ordinaires des amputations? C'est ce que je ne pense pas, si l'on compare les avantages de cette méthode avec les inconvéniens qui y sont attachés. On conçoit aisément qu'elle est au dessous des éloges qu'on lui a prodigués dans le premier instant où MM. Verdiun & Sabourin l'ont publiée. D'après la description seule des procédés opératoires qu'on

eſt obligé de ſuivre, l'on voit qu'elle eſt plus douloureuſe, plus longue & plus embarraſſante même que l'amputation en deux tems. Ces défauts ſont auſſi réels que le plus grand nombre des avantages, que ſes partiſans ont cru y découvrir ſont chimériques. On s'eſt imaginé trouver dans l'amputation à lambeaux l'ineſtimable avantage de ſe paſſer de la ligature des vaiſſeaux; mais les faits ont prouvé le contraire. M. de Garengeot ne dit pas préciſement que le premier bleſſé qu'il a opéré ſelon cette méthode, & auquel il n'avoit pas fait la ligature, ſoit péri d'hémmorrhagie; mais il confeſſe qu'il eſt mort, qu'il a perdu beaucoup de ſang; & lorſque ce chirurgien a fait la même opération, il n'a pas négligé de faire la ligature des vaiſſeaux. D'ailleurs, comme il eſt certain que l'on ne devroit cet avantage qu'aux fortes compreſſions que l'on eſt obligé de faire ſur le lambeau & le moignon, c'eſt un reproche de plus que l'on peut faire à cette méthode d'amputer.

De tous les moyens que la chirurgie, tant ancienne que moderne, a

propoſés pour s'oppoſer à l'hémorrhagie dans l'amputation, je n'en connois point de plus fâcheux que la compreſſion. Le déſordre qui arrive alors dans la circulation, le gonflement qui ſurvient infailliblement à la ſuite d'une plaie auſſi conſidérable, ſeront preſque toujours des accidens mortels, toutes les fois que l'extrêmité de la partie amputée ſera entourée & recouverte de bandages trop ſerrés.

Les nouveautés ſont en général ſi favorablement accueillies, que l'on n'héſite point à leur accorder des ſuccès qui ne ſont dus qu'au haſard, ou à des circonſtances ſur leſquelles leurs auteurs n'ont jamais pu compter. Un homme à qui on avoit fait l'amputation de la jambe ſuivant la méthode ordinaire, ſouffroit des douleurs cruelles, qui lui ſembloient exiſter dans le pied amputé; cet état fâcheux, joint à la gêne qu'il éprouvoit de cette jambe, qui n'avoit été coupée qu'à quelques travers de doigt au-deſſus de la malléole, le déterminerent à avoir recours à une ſeconde amputation : elle lui fut faite ſelon la méthode de Verduin, & elle eut

tout le ſuccès qu'on pouvoit en attendre ; le bleſſé ne reſſentoit plus aucune de ces douleurs ſympatiques, & il guérit parfaitement.

Quoiqu'il ait été atteſté par des faits que les douleurs ſympatiques exiſtent également après l'amputation à lambeaux, Verduin s'eſt cependant cru autoriſé à avancer que ceux qui étoient opérés ſelon ſa méthode, n'éprouvoient point de douleurs de ce genre. Ce fait lui a ſuffi pour accorder un auſſi grand avantage à ſa découverte. Les exemples de cet enthouſiaſme ne ſont pas rares.

M. Louis a été ſi pénétré des inconvéniens des différentes méthodes d'amputer dont je viens de parler, il a été ſi perſuadé de leur inſuffiſance pour éviter la ſaillie de l'os, qu'il s'eſt déterminé à nous donner trois diſſertations ſur cet objet important.

Si je me permets l'examen de ces ouvrages, ſi je ſuis obligé de prouver que le plus grand nombre des principes qu'ils contiennent, & que ceux ſur-tout dont M. Louis ſemble faire le plus de cas, ne ſont pas à beaucoup près auſſi ſolidement établis

qu'il se l'est imaginé, je proteste que mon intention n'est point de le troubler dans la douce jouissance des éloges qu'il nous a assuré avoir recueillis de ce travail. Le bien de l'humanité & les progrès de l'art sont les seuls motifs qui m'y engagent ; il ne faut rien moins que des prétextes aussi légitimes pour m'autoriser à combattre une doctrine que son auteur a annoncée par le préambule suivant.

« Ce que j'ai avancé pour éclaircir » des questions aussi intéressantes, a » changé la face de la chirurgie sur » une opération que je croyois avoir » été trop négligemment soumise à » des préceptes généraux. Le juge- » ment favorable que des hommes » d'un mérite distingué ont porté sur » mon travail, l'adoption que des » chirurgiens célebres ont faite dans » l'éxercice de l'art, la préférence » que des auteurs ont donnée dans » leurs ouvrages à la doctrine que j'ai » établie, l'accueil que des juges » éclairés & impartiaux ont fait à ce » que j'ai été forcé d'opposer aux cri- » tiques qu'ont essuyées mes remar- » ques sur les amputations, ne m'en-

» pêchent

» pêchent pas de ne voir aujourd'hui » dans mes premieres recherches, » qu'un eſſai que des obſervations » multipliées devoient perfectionner. » Les campagnes que j'ai faites dans » la derniere guerre, en qualité de » chirurgien conſultant de l'armée du » roi en Allemagne, m'ont fourni » pluſieurs occaſions d'apprécier les di- » verſes opinions ».

M. Louis a eu aſſez de zele pour vaincre ſa modeſtie au point de la réduire au ſilence dans un inſtant où elle a dû avoir tant à ſouffrir; il ne ſera point étonné que je m'en trouve aſſez pour oppoſer des raiſons que je crois ſolides, au jugement de ces hommes d'un mérite inconteſtable que je n'ai point l'honneur de connoître; pour m'élever contre l'opinion de ces chirurgiens célebres dont M. Louis a pris ſoin de taire le nom; pour prouver aux auteurs diſtingués qui ont adopté dans leurs ouvrages ſa doctrine, qu'ils ont fait un mauvais choix; pour démontrer à ces juges impartiaux, dont je n'ai jamais entendu parler, qu'ils doivent ſe rétracter de leur prononcé; pour faire voir enfin à M. Louis

lui-même, qu'il n'a point profité des occasions que lui ont fournies les campagnes qu'il a faites en qualité de chirurgien consultant du roi; que l'art ne peut que perdre au changement de face qu'il a procuré à la chirurgie, & qu'il n'a pas plus connu les causes de la saillie de l'os que les moyens d'y remédier.

M. Louis trouvera sans doute les propositions que je viens d'avancer trop hardies, peut-être même téméraires: je le supplie de croire que je ne les aurois point hazardées, si le plan de mon travail ne l'avoit exigé, & si je n'étois forcé d'en venir à la démonstration.

Causes de la saillie de l'os, selon M. Louis.

L'amputation de la cuisse est celle où la saillie de l'os a le plus fréquemment lieu; c'est aussi celle que M. Louis a choisie pour faire une application plus sensible de ses principes: voici comme il rend raison, dans ses deux premieres dissertations, des causes de cet inconvénient.

« Il n'y a, dit-il, que le muſcle cru-
» ral qui ſoit fixé à l'os dans toute ſon
» étendue; mais ce muſcle eſt très-
» mince. Ses fibres ſont courtes &
» convergentes à ſon axe qui eſt paral-
» lele à celui de l'os. Les muſcles vaſtes
» internes, vaſtes externes & le triceps
» ont auſſi des adhérences au fémur,
» mais ils n'y ſont attachés que par
» leur bord inférieur : le plan de ces
» maſſes muſculaires eſt libre, aſſez
» large & par conſéquent capable de
» changer de direction & de faire des
» replis après leur ſection; tous les
» autres muſcles ſont ſéparés les uns
» des autres, de même que les précé-
» dens, par le tiſſu cellulaire; il n'y
» en a aucun qui, dans ſa direction,
» ſoit parallele à l'axe du fémur; tous
» le coupent par des angles plus ou
» moins aigus : delà il arrive, con-
» tinue M. Louis, que quand les muſ-
» cles ſont diviſés ils changent de di-
» rection, & rien ne les maintient
» pour former une ſurface égale à
» l'extrêmité du moignon ».

M. Louis s'explique encore plus clairement ſur les cauſes de la ſaillie de l'os, en parlant de l'amputation

du bras, au second paragraphe de son mémoire sur les amputations des grandes extrêmités.

« L'os du bras, dit-il, depuis sa » partie moyenne jusqu'à l'inférieure, » est couverte de muscles qui y sont » adhérens; & l'action de ces muscles » est directe & parallele à l'axe de l'os. (Cette proposition n'est pas exacte.) » Il n'en est pas de même, ajoute-t-il, » de la cuisse: la plupart des muscles » qui en forment le volume, ou ne » sont point adhérens à l'os, ou ne le » sont que par de très-petites surfaces: » leur direction d'ailleurs n'est point » parallele à l'axe du fémur; ainsi, » dès que les muscles seront coupés, » ils doivent s'en éloigner beaucoup » moins, à cause de leur rétraction, » que par leur changement de situation » par rapport à l'os, parce qu'en se » retirant ils tendent au parallélisme ».

Si ces hommes d'un mérite distingué, ces chirurgiens célebres, qui ont accueilli si favorablement les idées de M. Louis sur les causes de la saillie de l'os, s'étoient rappellé les premiers élémens de la géométrie, ils auroient facilement apperçu que

M. Louis ſembloit n'emprunter ſon langage que pour ſe trouver en contradiction avec les premiers principes ; ils auroient vu que, puiſqu'il eſt vrai même, ſelon M. Louis, que les muſcles qui environnent l'os de la cuiſſe, *le coupent par des angles*, il n'étoit pas poſſible que leur tendance au paralléliſme, lorſqu'ils ſont diviſés, pût produire la ſaillie de l'os : cette erreur eſt du nombre de celles qu'on peut démontrer aux yeux. S'il n'y avoit pas d'autre cauſe de cet inconvénient que le changement de direction, cette tendance au paralléliſme, l'amputation de la cuiſſe où la ſaillie de l'os a lieu le plus ordinairement, ſeroit celle où il faudroit le moins de précaution pour éviter cet accident.

Il eſt démontré en géométrie que de deux lignes qui partent d'un même plan pour ſe rendre au même point, celle qui coupe l'autre eſt eſſentiellement plus longue ; il eſt également démontré que toute ligne qui en coupe une autre ne peut pas être ramenée au paralléliſme ſans acquérir plus de longueur relative, & que la ligne qui

coupe ainſi dépaſſera plus ou moins la ligne coupée, à raiſon de ce que l'angle étoit plus ou moins obtus. Il eſt donc évident, d'après ceci, que ſi, comme je l'ai déjà dit, les muſcles de la cuiſſe n'avoient d'autres dérangemens que la tendance au paralléliſme, que ce dérangement fût le plus conſidérable auquel ils fuſſent aſſujettis, ainſi que l'a avancé M. Louis, ce ſeroient les muſcles qui dépaſſeroient l'extrêmité de l'os, & non pas l'os qui feroit ſaillie : ce ſeroit, dis-je, ceux des muſcles dont l'extrêmité ſe trouve toujours à la baſe du cone que forme le moignon, qui en ſeroient la pointe, & qui s'avanceroient le plus. Il eſt donc de toute évidence que M. Louis a pris, pour cauſe de la ſaillie de l'os, ce qui produit un effet diamétralement oppoſé.

Ce même auteur nous a aſſuré en outre, qu'en voyant les choſes de très-près, il s'étoit apperçu que les muſcles faiſoient des replis lorſqu'ils étoient coupés. Le plus grand nombre de maſſes charnues qui environnent la cuiſſe, ſont libres pour leur mouvement ; le tiſſu cellulaire qui les main-

tient unies enſemble, leur permet de ſe raccourcir & de s'alonger; mais ce même tiſſu cellulaire remplit ſi exactement l'eſpace qui ſe trouve entre les différens muſcles, la peau par ſon propre reſſort les tient tous ſi exactement rapprochés les uns des autres, qu'il leur eſt abſolument impoſſible de ſe replier: ils ſe réduiſent à leur longueur donnée auſſi-tôt qu'ils ſont diviſés; mais il eſt de toute impoſſibilité qu'ils ſe reployent. Qu'il me ſoit donc permis d'aſſurer à M. Louis, que dans les occaſions même où il nous a dit avoir vu les choſes de très-près, il n'a pas toujours bien obſervé. D'ailleurs, les replis auroient-ils lieu, comme il l'a ſuppoſé, ce ſeroit ſans fondement qu'on les placeroit au rang des cauſes inévitables de la ſaillie de l'os; il ne pourroit certainement y avoir aucune difficulté à les effacer & à les étendre pour en recouvrir l'extrêmité du moignon.

Si ce que je viens de dire n'étoit pas ſuffiſant pour prouver que M. Louis n'a point reconnu les cauſes de la ſaillie de l'os dans ſes deux premières diſſertations, j'en trouverois

une preuve bien décisive dans le dernier ouvrage qu'il a publié sur cette même question, auquel il a donné pour titre : *Nouvelles Observations sur la rétraction des muscles après l'amputation de la cuisse, & sur les moyens de la prévenir.* Ici il dit bien positivement que l'on ne peut pas douter que la rétraction des muscles ne soit la cause de la saillie de l'os ; dans les précédentes dissertations, il a avancé, avec la même confiance, que les muscles coupés doivent s'éloigner de l'os beaucoup moins, à cause de leur rétraction, que par leur tendance au parallélisme. Tout ceci sans doute ne feroit point une contradiction, si, en changeant d'opinion, M. Louis avoit confessé que ses premieres idées sur la tendance au parallélisme n'étoient qu'une erreur à laquelle il s'étoit trop livré ; mais sa tendresse paternelle pour toutes ses productions ne lui a jamais permis de pareils aveux. Au risque de s'exposer aux reproches fondés que devoit lui mériter une contradiction aussi frappante, il a préféré de commencer son dernier mémoire par un compliment

adressé à ses premieres idées. « La matiere que je me propose de traiter, » dit-il, a déjà été le sujet de mes réflexions ; une dissertation sur la saillie » de l'os après l'amputation des membres, dans le second tome des mémoires de l'académie royale de chirurgie, expose spécialement les causes de cet inconvénient, & ce qu'on » peut faire pour y remédier ». Ce qu'il y a de plus malheureux pour cet auteur, c'est que les causes de la saillie de l'os ne se trouvent pas plus renfermées dans l'une que dans l'autre de ces propositions, quoiqu'elles soient contradictoires. J'ai prouvé tout le faux de son raisonnement sur la tendance au parallélisme ; je prouverai également, en parlant de la réunion des plaies, qu'il ne peut point y avoir de rétraction secondaire dans les muscles divisés : je crois donc pouvoir me dispenser d'entrer dans de plus longs détails sur cet objet, je vais examiner si M. Louis a été plus heureux dans le choix des moyens qu'il indique pour éviter la saillie de l'os ; c'est sans doute le point le plus important pour les malades.

Méthode d'amputer, décrite dans le premier Mémoire de M. Louis.

« Si, dans l'amputation de la cuiſſe, » dit cet auteur, on veut prévenir la » ſaillie de l'os, inévitable malgré » toutes les précautions qu'on a indi- » quées juſqu'ici, il faut avoir celle » d'ôter la ligature qui affermiſſoit les » chairs; dès que la ſection des parties » molles ſera faite, les muſcles mis en » liberté ſe retireront ſur le champ, » ils changeront de ſituation; on pour- » ra alors retirer les chairs avec la » compreſſe fendue, porter le biſtou- » ri ſur le crural, & couper le point » d'adhérence des vaſtes & du triceps » à l'épine poſtérieure du fémur; par » ce moyen on pourra très-facilement » ſcier l'os trois travers de doigt plus » haut que le niveau des chairs af- » fermies par la ligature ».

Il n'eſt pas difficile de reconnoître, que la méthode de M. Louis n'a jamais été le fruit de l'obſervation. Quel ſens voudroit-il qu'on attachât à ces mots? *L'on pourra porter le biſtouri ſur le muſcle crural, & couper le point d'ad-*

hérence des vaſtes & du triceps ! Que ſignifie porter un biſtouri ſur un muſcle ? Quel doit être le ſort de cette portion du crural ſur laquelle l'on aura porté l'inſtrument, ſi elle reſte attachée à l'os ? De quelle utilité peut-il être d'aller détacher au-delà le point d'adhérence des vaſtes ? Comment enfin ſera-t-il poſſible, d'après un pareil procédé, de ſcier l'os trois travers de doigt plus haut que dans la méthode ordinaire ?

Ce qui donne un air de nouveauté à cette méthode, c'eſt le précepte d'ôter la ligature qui affermiſſoit les chairs, dès que la ſection des parties molles ſera faite. M. Louis n'a rien négligé pour donner à cette remarque beaucoup d'importance ; il a cherché à la faire valoir dans pluſieurs endroits de ſes trois diſſertations : nos maîtres à la vérité n'ont point parlé de cette précaution ; mais il n'ont pas dit auſſi qu'il fallût laiſſer le lien ; ce détail leur auroit paru trop minutieux pour y entrer. L'uſage de cette bande eſt d'affermir les chairs pendant qu'on les diviſe ; dès que la ſection circulaire eſt parachevée, elle devient inutile. J'ai

toujours vu les praticiens s'en débarraſſer avant d'appliquer la compreſſe fendue. La remarque de M. Louis n'eſt donc qu'une futilité qu'il a voulu transformer en précepte. Perſonne n'a dit encore qu'il fallût ôter le couteau courbe, lorſque la diviſion des parties molles eſt faite; l'on n'a point recommandé d'ôter la compreſſe fendue, lorſque l'os eſt ſcié, pour pouvoir faire la ligature des vaiſſeaux. Les auteurs ont bien fait obſerver qu'il falloit lâcher le tourniquet, après la ligature des vaiſſeaux, pour voir s'il n'y avoit point quelques arteres qui donnaſſent du ſang; mais ils n'ont point dit qu'il fallût ôter le tourniquet lorſqu'il n'y avoit plus lieu d'appréhender l'hémorrhagie. Il ſeroit plaiſant de voir un écrivain de nos jours s'élever contre ces omiſſions, & s'ériger ainſi en réformateur ? Puiſqu'il eſt évident que la bande qui affermit les parties molles, s'oppoſe à l'effet de la compreſſe fendue, eſt-il poſſible de ſuppoſer que nos maîtres, qui ont recommandé l'uſage de cette compreſſe pour relever les chairs afin de ſcier l'os le plus haut

possible, ne se soient point apperçus de l'obstacle que ce lien formoit à leur intention ?

M. Louis a pressenti la force de ce raisonnement. Pour mieux faire observer toute l'utilité de son précepte, il n'a point hésité d'avancer que, dans la méthode reçue d'opérer, la compresse fendue n'étoit pas absolument nécessaire, parce que, dit-il, l'on scie l'os au niveau des chairs affermies par la ligature.

Où M. Louis a-t-il pris que la méthode d'amputer fût telle qu'il l'avance ici ? Si ses maîtres lui ont enseigné ainsi, ils ont eu tort ; mais depuis qu'il s'érige en maître lui-même, il auroit dû se désabuser. Comment n'a-t-il pas prévu à quel point une proposition de cette espece doit diminuer de la réputation de celui qui l'a hasardée ? Presque tous les auteurs qui ont décrit le manuel des amputations, ont recommandé de se servir de la compresse fendue pour relever la peau & les muscles, afin de pouvoir scier l'os plus haut que le niveau des chairs. La méthode de Celse a été suivie dans ce point long-tems avant qu'il eût

plu à M. Louis de la renouveller. Fabrice d'Aquapendente, Dominique Rulin n'ont point donné d'autres préceptes que ceux de Celse; ils nous les ont même transmis plus fidélement que M. Louis. Pigray dit qu'après avoir coupé les chairs tout autour de l'os, il faut prendre un linge fendu pour tirer les chairs vers le haut, afin de couper l'os le plus haut qu'on pourra.

Au lieu de compresse, Fabrice de Hildan se servoit d'une espece de manche dont il nous a donné la description; cette manche a, selon lui, trois usages. 1°. Elle s'oppose à l'effusion du sang, & elle permet en conséquence au chirurgien de choisir avec plus de précision le lieu où il doit scier l'os. 2°. Elle sert à relever sans peine les muscles & la peau; ce qui fait qu'après l'opération les parties recouvrent l'extrêmité des os & procurent une cicatrice plus prompte. 3°. Enfin elle garantit les parties molles des dents de la scie. *Usus autem manichæ triplex est: primò enim sanguinis impetum cohibet, ita ut chirurgus multò meliùs videre possit quonam in*

loco apponenda ſit ſerra: ſecundò æqualiter & parvo quidem cum negotio muſculos & cutem ſurſùm trahit, quæ, factâ operatione, iterùm deſcendit, extremitateſque oſſium cooperit atque ut truncus faciliùs cicatrice obduci poſſit: efficit tertiò ne ſerra carnem attingat atque dilaceret, impedit.

Voilà ce que dit Hildan lorſqu'il parle des amputations en général; mais lorſqu'il décrit les amputations de la cuiſſe en particulier, il recommande l'uſage de cette manche avec beaucoup plus de ſoin, & il inſiſte encore davantage ſur la néceſſité de ſcier l'os plus haut que le niveau des chairs coupées. *Cùm primùm caro ad os uſque abciſſa fuerit, videat miniſter carnemque æqualiter in altum trahat, ut chirurgus os altiùs carne amputare cicatricemque firmiorem & temporius inducere poſſit.*

Heiſter recommande expreſſément de ſe ſervir de la compreſſe fendue pour relever les chairs, afin de ſcier l'os beaucoup plus haut: *oſſa que altiùs reſecari queant.* Il ajoute encore à cela le précepte de le ſcier le plus près qu'il ſera poſſible des chairs qu'on a

relevées : *proximè juxtà carnem ſurſùm retractam os reſcindatur.*

M. de Garengeot s'exprime à peu près de la même maniere. M. Duvilier * n'a jamais oublié ce précepte dans ſes démonſtrations. Il y a plus de vingt ans que j'ai vu faire des amputations par mon pere : je me rappelle qu'auſſi-tôt que la ſection des parties molles étoit faite, il ôtoit la ligature qui les affermiſſoit, il relevoit les chairs avec la compreſſe fendue, il ſéparoit celles qui étoient adhérentes à l'os, & il le ſcioit le plus près qu'il lui étoit poſſible de cette compreſſe. Il eſt donc évident que M. Louis n'a point donné de nouvelle méthode : n'eſt-il pas prouvé auſſi que le manuel des amputations, que j'ai rapporté d'après ſa premiere diſſertation, eſt le moins intelligible & le plus défectueux de tous ceux que nous avons eus juſqu'à ce jour ? Cet auteur à la vérité a jugé la queſtion aſſez importante pour mériter des détails plus circonſtan-

* Chirurgien-major de l'hôpital royal de la marine de Rochefort, homme digne d'une haute réputation.

ciés ; il s'en eſt occupé au premier paragraphe de ſon mémoire ſur les amputations des grandes extrêmités : il a eu du moins ici l'art de rendre ſa doctrine intelligible. Après avoir décrit la maniere uſitée de placer le malade, & de faire la ſection des parties molles, il dit : « Si l'on a le » ſoin d'ôter la ligature, les muſcles » étant coupés, ſe retireront & » changeront de ſituation, ſuivant la » différence de leur direction : on aura » alors la liberté de couper avec un » petit biſtouri le muſcle crural qui » eſt fixément attaché ſur le fémur ; » on détachera ſur la même ligne les » autres portions muſculeuſes qui ont » des adhérences à la crête poſté- » rieure, & on inciſera le périoſte.

» Les raiſons de préférence de » la méthode d'amputer la cuiſſe, » telle que je viens de l'expoſer, » ſont ſuſceptibles d'être démon- » trées intuitivement : je l'ai fait en » préſence de pluſieurs perſonnes » capables d'en juger. Le renouvel- » lement de cette façon de pratiquer » l'amputation ſera auſſi utile aux » bleſſés qu'honorable à la chirurgie.

» Le renouvellement (ajoute-t-il)
» car cette méthode est très-ancienne,
» la premiere description qui ait été
» donnée du manuel de l'amputation
» des membres, est faite sur ce prin-
» cipe que nous n'avons fait qu'ex-
» poser avec plus d'étendue, pour lui
» donner plus de clarté. Voici com-
» ment s'exprime Celse (ajoute-t-il
» encore) à cette occasion: *Inter sanam*
» *vitiatamque partem incidenda scalpello*
» *caro usque ad os reducenda ab eo sana*
» *caro, & circà os subscanda est, ut eâ*
» *quoque parte aliquid ossis nudetur; dein*
» *id serrulâ præcidendum est quàm proxi-*
» *mè sanæ carni etiam inhærenti.*

Il est sans doute désagréable de paroître s'appesantir sur les mépriſes d'un auteur dont on discute les ouvrages. Après avoir déjà prouvé que les préceptes de M. Louis ne sont pas toujours conformes aux principes qu'il admet; après l'avoir convaincu de faire quelquefois des applications peu justes des autorités dont il s'étaie, j'aurois desiré pouvoir me dispenser de lui reprocher encore ici de n'avoir point entendu le texte de Celse, qu'il croit conforme à la mé-

thode d'amputer qu'il nous a donnée; mais l'honneur de l'art & le bien de l'humanité exigent que j'entre dans des détails sur ce point, & que je fasse voir enfin que la méthode du plus éloquent des médecins Romains, & celle de M. Louis, secretaire de l'académie royale de chirurgie, se ressemblent si peu dans le point le plus important, qu'on pourroit sans exagération avancer que ces deux auteurs sont dans la contradiction la plus parfaite. Cette mépriſe est d'autant plus surprenante, je conçois aussi que ce reproche doit être d'autant plus sensible à M. Louis, que c'est à l'occasion de ce même texte qu'il a accusé feu M. Petit le médecin de défaut d'intelligence, & qu'il a reproché à M. Sharp de n'y avoir vu qu'une lueur qui l'a étonné.

Dans les amputations, Celse veut qu'après avoir coupé circulairement jusqu'à l'os, on releve les chairs, & qu'on détache de l'os celles qui lui sont adhérentes, afin qu'il se trouve découvert au niveau des muscles retirés; il recommande aussi de scier l'os le plus près qu'il est possible des

chairs qui lui ſont adhérentes : *Incidenda ſcalpello caro uſque ad os reducenda ab eo ſana caro, & circà oſſ ſubſecanda eſt, ut eâ quoque parte aliquid oſſis nudetur : dein id ſerrulâ præcidendum eſt quàm proximè ſanæ carni etiam inhærenti.*

Je ne penſe pas que cette méthode de Celſe ſoit toujours ſuffiſante dans l'amputation de la cuiſſe, pour donner au moignon une forme obtuſe ; mais je crois qu'en la pratiquant ainſi, l'on ſera ſûr que l'extrêmité de l'os ne reſtera pas parfaitement dénuée.

Si quelques points différencient la méthode de Celſe des méthodes ordinaires, c'eſt ſans doute par la recommandation qu'il fait de conſerver la portion des muſcles qu'on apperçoit & qui ſont adhérens après la contraction des autres muſcles ; & c'eſt préciſément cette portion des muſcles que M. Louis recommande de retrancher : *après avoir enlevé les chairs*, dit-il, *on ſe ſervira d'un petit biſtouri, & l'on aura la liberté de couper au-deſſus du niveau des chairs retirées, le muſcle crural qui eſt fixément attaché ſur le fémur.* Il n'y a cependant pas

un mot dans le latin de Celse, qui ne dépose contre cette erreur de M. Louis. Si Celse eût voulu qu'on retranchât les chairs que les autres muscles laissent à découvert lorsqu'ils sont relevés, il n'auroit certainement pas recommandé de faire la premiere section circulaire jusqu'à l'os, *incidenda scalpello caro usque ad os;* il seroit fort inutile de comprendre dans la premiere section le crural & les autres portions des muscles qui sont adhérens au fémur, s'il falloit les couper une seconde fois. D'ailleurs Celse, qui savoit beaucoup mieux le latin que moi, & sûrement aussi bien que M. Louis, n'auroit point employé le verbe *subsecare;* il eût dit *circà os secanda.* Les verbes composés sont à la vérité pris quelquefois pour leur verbe simple; mais la vraie signification de *subsecare* est, *couper en dessous:* or, couper les chairs en dessous tout autour de l'os, *circà os subsecanda*, c'est le détacher, & non pas le retrancher, ainsi que l'a prescrit M. Louis. Si cet écrivain n'eût fait qu'une mauvaise traduction, je lui en aurois fait grace; mais cette mépriſe l'a conduit à une

erreur de doctrine trop considérable ; il est trop important pour l'honneur de l'art de faire observer que, dans l'instant même où M. Louis s'est flatté de donner plus de clarté aux préceptes de Celse, il en a obscurci ce qu'il y avoit de plus lumineux & de plus intéressant. La portion du crural, que Celse veut qu'on conserve exactement, couvre en partie l'extrêmité de l'os ; elle s'applique sur une partie de son diametre où la scie a passé ; elle garantit de l'impression de l'air l'os lui-même, les humeurs & les différentes parties qu'il contient dans ses cavités ; elle contribue beaucoup à rendre l'exfoliation *moins sensible*, & à accélérer la formation de la cicatrice. Tels sont les avantages réels de la méthode de Celse, qu'on ne peut trop estimer. Si en effet cet auteur avoit recommandé de couper cette portion du crural, quels seroient donc les avantages de sa méthode ? En quoi différeroit-elle des regles ordinaires & décrites dans nos auteurs ? Comment enfin M. Louis a-t-il pu s'arroger le mérite d'avoir renouvellé la méthode de Celse, tandis qu'il est

démontré qu'il eſt de tous les auteurs qui ont rapporté ce texte, celui qui l'a le moins entendu ?

Après avoir prouvé que les idées de M. Louis ſur les cauſes de la ſaillie de l'os, & que ſes préceptes pour éviter cet accident n'ont point fait changer de face à la chirurgie, il me reſte à examiner ſi les faits de pratique dépoſent en faveur de ſa doctrine, ou ſi, comme je le penſe, ils juſtifient ce que je viens d'avancer contre ſa théorie.

Des chirurgiens très-inſtruits s'étoient laiſſés ſéduire par le ton d'aſſurance qui regne dans les ouvrages de M. Louis, & par la confiance que devoit mériter à ſes diſſertations la place qu'elles occupent dans les recueils des mémoires de l'académie royale de chirurgie, dont les trois premiers volumes ont été ſi généralement eſtimés.

Peu de temps après que le mémoire ſur les amputations des grandes extrêmités fut connu, M. Pouteau, très-célebre chirurgien de Lyon, ſe trouva dans le cas de faire l'amputation de la cuiſſe à un homme de quarante ans; il ſuivit exactement les regles que

M. Louis preſcrit; auſſi-tôt qu'il eut fait l'inciſion des tégumens & des chairs, il ôta la ligature qui les avoit affermies pendant l'inciſion: il dénua l'os à la hauteur de deux travers de doigts: il le ſcia le plus près qu'il fut poſſible des chairs adhérentes; après quinze jours de panſement, il vit que l'os débordoit les chairs, ce qui augmenta encore pendant huit jours; la cicatrice recouvrit cependant l'os, mais le moignon eſt reſté pointu.

Quelques mois après, M. Puy fit, à l'hôtel-dieu de Lyon, l'amputation de la cuiſſe à un homme; il ne négligea aucun des préceptes de M. Louis: cependant, après un mois de panſement on fut obligé de recouper l'os au niveau des chairs; la ſaillie augmenta encore après cette ſeconde opération, & on auroit été obligé de ſcier une troiſieme fois, ſi le malade n'étoit pas mort. M. Pouteau, auſſi généreux citoyen que chirurgien inſtruit, n'a point cru devoir étouffer les reproches que lui méritoit ſa trop grande confiance dans les enſeignemens de M. Louis; ſon attachement à ſon état ne lui a point

permis

permis de taire ces deux faits: il les a publiés, dans ſes mêlanges de chirurgie, avec cette franchiſe qui ne ſe rencontre que dans les hommes éclairés.

Quelque concluantes que ſoient ces deux obſervations contre la prétendue nouvelle méthode, elles n'ont point paru telles à M. Louis : en donnant ſes nouvelles obſervations ſur la rétraction des muſcles après l'amputation de la cuiſſe, & ſur les moyens de la prévenir, il a aſſuré très-ſérieuſement que ſi M. Pouteau eût ſuivi la méthode ordinaire, le malade, qui fait le ſujet de la premiere obſervation, auroit eu un moignon plus pointu, & qu'il auroit éprouvé des accidens plus fâcheux. Rien de plus ſatisfaiſant ſans doute qu'une réponſe de cette eſpece.

M. Pouteau, en rendant compte dans une lettre particuliere, adreſſée à M. Louis, de tous les événemens qui avoient accompagné ces deux opérations, étoit entré dans des détails des cauſes qui avoient exigé l'amputation ; il lui avoit fait obſerver que les muſcles de la cuiſſe que

M. Puy avoit amputée, étoient comme disséqués par une suppuration très-abondante, qu'il ne restoit entre les muscles que quelques brides qu'on fut obligé de couper pour détruire les sinus & les clapiers qu'elles formoient. C'est dans ces mêmes détails que M. Louis a trouvé la cause des accidents singuliers qui sont survenus à ce malade. Comme la suppuration, dit-il, avoit détruit le tissu cellulaire qui lie les muscles les uns aux autres, rien ne les contenoit; dès-lors la saillie de l'os devoit être considérable.

Si M. Louis avoit eu des idées plus justes de la rétraction des fibres musculaires, il n'auroit point vu dans la destruction du tissu cellulaire la cause de ces saillies récidivées; lorsque le tissu cellulaire s'enflamme, il peut fixer les muscles, & s'opposer à leur mouvement; mais comme, dans l'état ordinaire, ce même tissu cellulaire permet aux fibres charnues toute la contraction dont elles sont capables, on ne peut pas raisonnablement supposer qu'elles puissent être assujetties à une plus grande contraction lorsqu'elles s'en trouvent séparées,

M. Louis d'ailleurs ne se seroit point livré à cette mépriſe, s'il avoit voulu relire ce qu'il avoit écrit quelques pages auparavant; il auroit ſenti que, ſans ſe trouver dans la contradiction la plus frappante avec ſoi-même, on ne peut pas, comme il l'a fait, ſoutenir d'un côté *que la deſtruction du tiſſu cellulaire eſt la cauſe de la rétraction des muſcles*, & dire en même tems que, ſans renoncer aux connoiſſances les plus certaines qu'on a du jeu des parties, *on ne peut pas ſe repréſenter le tiſſu cellulaire comme un lien capable de fixer les muſcles & d'empêcher leur rétraction.*

Je ne déciderai point quelles ont été les cauſes de cette ſeconde ſaillie de l'os, ce fait eſt extraordinaire; je ne vois rien dans les différens détails qu'on nous a donnés de cette amputation, qui ait pu produire cet accident; il faut ſans doute que M. Puy, dans ſa ſeconde opération, ait coupé les parties molles au-deſſus de la baſe du cone que formoit le moignon, & qu'il ſe ſoit conformé à un précepte que M. Louis a ajouté à ſa doctrine

dans ſes nouvelles recherches ſur la rétraction des muſcles. J'aurai occaſion de relever cette erreur en donnant la méthode que je crois la plus ſûre pour éviter la ſaillie de l'os; mais je dois examiner auparavant les faits que M. Louis a puiſés dans ſa propre expérience pour oppoſer aux deux obſervations de M. Pouteau.

Rien ne me paroît plus ſingulier que la prétention qu'a eue M. Louis de nous démontrer la ſolidité de ſa doctrine, en nous donnant l'hiſtoire de trois amputations de la cuiſſe, que les grandes occaſions où il s'eſt rencontré l'ont mis dans le cas de pratiquer. La premiere a été faite à un jeune garçon de quinze ans, il mourut très-peu de jours après l'opération; en conſéquence il n'a point eu le déſagrement de ſe voir un moignon conique. A la vérité ce praticien célebre termine le récit de cette obſervation, en diſant que *ſi le malade eût ſurvécu à une opération qui ne pouvoit que lui être favorable, l'os n'auroit pas fait la moindre ſaillie.*

M. de Saint-Maclou, lieutenant au régiment de Vaſtan, à qui M. Louis

a fait l'amputation de la cuiſſe, a été plus heureux ; il eſt parfaitement guéri ; le moignon a eu la forme la plus deſirable. Cette obſervation prouve bien, comme on le voit, que tous ceux que M. Louis a opérés ne ſont pas morts ; mais elle ne prouve point du tout en faveur de la méthode qu'il a voulu accréditer.

Cette amputation n'eſt point dans la claſſe ordinaire ; M. de Saint-Maclou avoit eu le fémur fracturé d'un coup de fuſil ; lorſqu'on ſe décida pour l'opération, la cuiſſe étoit très-tuméfiée par le pus qui la rempliſſoit ; la dilacération des parties molles étoit fort conſidérable, de façon que cette amputation a été faite ſur le lieu de la fracture ; on eut la facilité de ſcier l'os aſſez haut entre les muſcles dilacérés. Cette amputation eſt préciſément du nombre de celles où M. Louis a prouvé lui-même que l'os ne pouvoit pas faire ſaillie. Cette obſervation n'a donc rien de commun avec la méthode propoſée ; elle prouve ſimplement la diſette de ſes ſuccès ; & que ce bleſſé a été aſſez heureux pour trouver, dans la nature même

de ſon mal, la cauſe premiere de ſa guériſon.

De trois amputations rapportées par M. Louis en faveur de ſa doctrine, il n'y en a donc qu'une ſeule d'après laquelle on puiſſe juger de tous les avantages de ſa méthode.

Quelque longue qu'en ſoit la narration, je crois devoir la tranſcrire ici d'après l'auteur lui-même ; cet échantillon de ſes ſuccès eſt trop frappant pour ne pas corriger quiconque ſe feroit laiſſé ſéduire par ſes promeſſes.

» J'ai fait, dit-il, à Gothingue l'amputation de la cuiſſe, le 26 ſeptembre 1761, à un officier de marque qui avoit été bleſſé le 14 du même mois par un coup de canon chargé à cartouche. Deux chirurgiens qui avoient porté le doigt dans la plaie, ſituée poſtérieurement à la partie tout-à-fait inférieure de la cuiſſe, n'avoient pas trouvé le corps étranger : au chemin que le malade a fait à pied pour rejoindre ſon cheval, & monter deſſus ſans ſecours, on jugea que l'os n'étoit point fracturé ; la cuiſſe avoit ſa longueur naturelle ; la ſituation de la plaie ſur l'artere crurale ne

» permettoit pas des recherches indiſ-
» cretes ; les ſaignées furent faites en
» aſſez grand nombre ; les cataplaſmes
» convenables furent appliqués pour
» prévenir les accidens qui nous paru-
» rent pouvoir être très-graves : car,
» dès le ſecond jour, nous reconnûmes,
» M. Dupleſſis & moi, qu'il ſortoit de
» la ſinovie par la plaie ; il ſe forma
» des dépôts purulens à la partie anté-
» rieure de la cuiſſe, à chaque côté
» de la rotule, ſous les vaſtes ; le pus
» couloit abondamment par la plaie,
» lorſqu'on preſſoit les endroits tumé-
» fiés par les abcès. Avant que de pro-
» céder à l'ouverture de ces tumeurs,
» je crus qu'il étoit convenable, mal-
» gré des avis dictés par une fauſſe
» prudence, de faire des recherches
» par la plaie même ; je trouvai au
» bout de mon doigt le condile interne
» du fémur droit, briſé en pluſieurs
» pieces aſſez conſidérables, que le
» tendon aponévrotique des exten-
» ſeurs de la jambe avoit contenu en
» ſituation ; & une groſſe balle de fer
» connue ſous le nom de grappe de
» raiſin, logée dans le tiſſu ſpongieux
» du condile. Je déterminai le ma-

» lade à l'amputation, qui fut faite
» ſans délai le jour même ; le tour-
» niquet fut placé entre la partie ſu-
» périeure & la partie moyenne de
» la cuiſſe, que je coupai un peu
» au-deſſus de la partie moyenne.
» J'eus l'attention de ne ſcier l'os
» qu'après avoir abandonné les chairs
» à leur reſſort & à leur action orga-
» nique, & avoir coupé avec le ſcapel
» celles qui entourent l'os immédia-
» tement au-deſſus même du niveau
» des muſcles qui ont la liberté de ſe
» retirer ; il y avoit une fuſée de ſup-
» puration le long du muſcle crural,
» laquelle s'étendoit quelques travers
» de doigts plus haut que la ſection.
» Dès le lendemain de l'opération,
» je levai l'appareil avec les précau-
» tions convenables, vis-à-vis la fu-
» ſée ſeulement, pour n'y pas laiſſer
« croupir le pus pendant pluſieurs
» jours. La dilacération des muſcles
» par la purulence contribua beau-
» coup à rendre le moignon un peu
» conique, *mais d'une façon qui n'au-*
» *roit pas alongé de beaucoup la cuiſſe*,
» *ſi le bleſſé n'étoit pas mort* au bout
» d'un mois par un abcès formé ſour-

» dement dans l'articulation de la » cuisse, & qui me parut l'effet du » contre-coup que la résistance de » la continuité du fémur, à l'endroit » frappé par la balle, avoit causé » dans la cavité articulaire ».

En supposant que le dépôt trouvé dans l'articulation de la cuisse n'est point un effet de la nouvelle méthode *; en supposant, dis-je, que les soins qu'on aura pris pour ramener les chairs sur l'extrêmité de l'os par les bandages circulaires, n'aient point contribué à faire périr le blessé, il est du moins certain qu'il est mort ayant le moignon conique, quoique la cicatrice ne fût pas encore parachevée.

En faut-il davantage pour convaincre M. Louis qu'il n'est point parvenu à trouver, dans la méthode d'opérer, le moyen d'éviter la saillie de l'os? Quelle confiance veut-il qu'on prenne dans une doctrine en faveur de laquelle son auteur ne peu rapporter qu'une observation qui en prouve l'insuffisance?

* Des gens de l'art, qui ont vu ce blessé, m'ont assuré qu'il n'existoit pas d'exemple d'une saillie aussi considérable.

D'après ceci, n'y a-t-il donc pas de l'inconséquence à avancer qu'il seroit permis de croire que M. Pouteau avoit commis quelques fautes en pansant le malade dont il nous a donné l'observation, & d'attribuer ainsi au défaut de soins la figure conique de ce moignon ? M. Pouteau mérite un reproche sans doute, mais ce n'est pas celui qu'on lui a fait ici.

La propre expérience de M. Louis lui ayant appris que sa méthode d'amputer ne prévenoit point l'effet de la rétraction des muscles, il a cherché dans les pansemens le moyen d'éviter cet accident.

Pour ramener la peau & les chairs sur la partie coupée, il recommande de faire un bandage circulaire qui commence à la partie supérieure du membre amputé, & qui descende ainsi au bord de la plaie; il veut qu'on engage sous un second rang de circonvolutions faites dans le même sens, le chef de deux languettes, dont l'une sera appliquée à la partie latérale interne, & l'autre le long de la partie postérieure. Ces languettes doivent être fixées par quelques tours

de bande, afin qu'en les croisant sur le bout de l'os, sur le centre du moignon, on puisse ainsi rapprocher les parties les plus éloignées.

Le peu de cas que fait M. Pouteau du bandage que je viens de décrire, est le motif des reproches qu'on lui a adressés; il ne devoit pas s'attendre à cette inculpation. Peu de tems après l'impression du second volume des mémoires de l'académie, il fit l'amputation de la jambe à un maçon âgé de 40 ans; lorsque la ligature des vaisseaux fut achevée, il entoura avec les circulaires d'une bande la partie restante de la jambe; les premiers tours commencerent sous le genou, & les derniers finirent à un travers de doigt au-dessus de la partie de la jambe où avoit été faite l'amputation; il appliqua un appareil fort simple, soutenu d'un bandage contentif. Le malade ressentit, depuis l'opération, des douleurs continues. M. Pouteau crut d'abord devoir en accuser la ligature des vaisseaux; il trouva le lendemain matin tout l'appareil humecté d'une sérosité si rouge qu'il craignit pour une hémorrhagie;

il leva l'appareil, & il trouva les chairs du moignon dans un engorgement exceſſif, la peau & les chairs de la circonférence étoient renverſées contre la bande ; on voyoit tranſſuder au travers des chairs, d'un rouge livide, cette ſéroſité rouge qui avoit humecté l'appareil & la bande ; il ſe hâta d'ôter le bandage circulaire : mais le malade mourut le quatrieme jour, les chairs étant reſtées très-engorgées.

Un auſſi funeſte eſſai devoit ſuffire pour faire appercevoir tout l'inconvenient des bandages circulaires ; & comme M. Pouteau avoit conſigné ce fait dans le même ouvrage où il rapporte les précédentes obſervations, il ne devoit pas s'attendre à ce qu'on lui fît un crime de ne les avoir point employés dans l'amputation de la cuiſſe.

Les ménagemens & les égards que M. Pouteau ſemble avoir eus pour les bandages circulaires, devoient ſeuls lui mériter des reproches ; c'eſt avoir trop de ménagement pour l'erreur, que de dire que les bandages ſont inutiles, puiſqu'ils ſont eſſentiellement meur-

triers, & il falloit le prononcer. On ne peut s'élever avec trop de force contre des moyens auſſi dangereux, ſur-tout lorſque leurs auteurs n'ont rien négligé de tout ce qui pourroit leur mériter la confiance des gens de l'art. Les regles de l'honnêteté n'exigent jamais qu'on trahiſſe hautement les droits ſacrés de l'humanité.

Il me ſemble d'ailleurs qu'on n'auroit point dû avoir beſoin de l'expérience pour reconnoître que la méthode de M. Louis, inſuffiſante par elle-même, devenoit néceſſairement funeſte, par le précepte qu'il a donné d'avoir recours aux bandages circulaires pour ramener la peau & les muſcles contractés au niveau de l'extrêmité de l'os. De vingt amputations où l'on ſuivra cette doctrine, je ſerai toujours étonné lorſqu'on ſauvera un bleſſé.

En vain les partiſans de cette méthode diront-ils que le tout dépend du degré de conſtriction qu'on donnera au tour de bande; il eſt évident que des circulaires, tels que les propoſe M. Louis, qui commenceront

de la partie supérieure du membre amputé, qui descendront ainsi à un pouce au-dessus du niveau de la plaie, & qui seront enfin suffisamment serrés pour fixer des languettes qui sont destinées à rapprocher les parties les plus éloignées du centre du moignon, il est évident, dis-je, qu'ils formeront un obstacle invincible au retour du sang par les veines; je dirai plus, le degré de constriction qu'on pourroit employer dans toute autre circonstance sans aucun inconvénient, deviendra essentiellement mortel dans les amputations; l'étrange dérangement qui se fait dans la circulation, l'engorgement qui survient dans tous les vaisseaux, le gonflement & l'inflammation qui sont les suites inévitables d'une opération de cette espece, rendent bientôt trop serré le bandage que le chirurgien n'auroit pas regardé comme tel dans le premier instant de son application; & si ce moyen ne fait pas toujours périr les blessés dans les premiers jours, leur perte, quoique retardée, n'en est pas moins certaine.

L'on pourra opposer à ce que j'a-

vance ici, l'expérience de M. Louis; il assure qu'il a obtenu de ces bandages de très-grands avantages, & qu'à leur faveur il a eu l'agrément de voir diminuer en quatre jours les dimensions excessives de plusieurs plaies de cuisses amputées.

M. Louis est sûrement trop honnête pour en imposer sur des faits aussi importans; mais qu'il me soit permis de lui dire que sa négligence à nous détailler ces cures heureuses, est d'autant moins pardonnable qu'il semble avoir été réduit à nous rapporter une seule observation qui dépose contre sa doctrine, pour nous prouver que les campagnes qu'il a faites dans la derniere guerre en qualité de chirurgien consultant des armées du roi, lui ont fourni les occasions de trouver dans la pratique de l'amputation de la cuisse la maniere la moins désavantageuse à ceux qui auront le malheur d'être exposés à souffrir cette opération.

Nouvelle Méthode.

La méthode d'amputer les membres décrite par Celse, est la plus sûre

de toutes celles qu'on a données jusqu'à ce jour pour éviter la dénudation de l'os. Les portions des muscles qu'on détache pour se procurer la facilité de scier l'os plus haut que le niveau des chairs, se trouvant essentiellement plus de longueur que l'os même, elles le recouvrent ; mais cette précaution ne peut point garantir le moignon d'être conique & procurer à la plaie une surface moins étendue ; il est donc essentiel d'ajouter à la méthode de Celse de nouveaux préceptes.

Des réflexions sur le changement qu'éprouvent les muscles, dans les différens mouvemens qu'ils font exécuter aux parties où ils s'attachent; des recherches particulieres sur l'action de ces organes, m'ont enfin convaincu qu'on ne pouvoit éviter la saillie de l'os qu'en ayant l'attention de couper dans l'extension la plus forte les différens muscles qui environnent le membre qui est destiné à être séparé. Pour mettre dans un plus grand jour la doctrine que j'établis ici, je vais en faire une application à l'amputation de la cuisse, qui est

celle de toutes où la saillie de l'os a toujours paru être, & est en effet, la plus difficile à éviter.

Les muscles, en général, qui coopèrent le plus à donner au moignon une forme conique, & qui abandonnent le plus facilement l'extrêmité de l'os, sont précisément tous ceux dont les attaches fixes sont le plus éloignées de l'articulation & du centre du mouvement de l'os qu'ils font mouvoir ; tels sont à la cuisse, le biceps dont une branche s'attache à la partie postérieure & supérieure de la tubérosité de l'ischion, le demi-nerveux, le demi-membraneux, les muscles droits & le couturier. C'est contre la rétraction secondaire de ces muscles qu'on a cru devoir employer les points d'aiguille en croix, les languettes d'emplâtres aglutinatifs, enfin les bandages circulaires. J'ai prouvé combien il étoit ridicule & dangereux d'avoir recours à de semblables moyens pour tenir en extension des muscles coupés.

Ce n'est donc point la prétendue rétraction secondaire que l'on doit chercher à vaincre pour maintenir

les muſcles diviſés au niveau de l'extrêmité de l'os, il faut eſſentiellement chercher une méthode de les diviſer de maniere qu'ils conſervent plus de longueur effective que l'os & que ceux des muſcles qui ſont adhérens ou paralleles à l'axe de cet os.

Cet avantage ineſtimable ſe trouve dans le précepte que je viens de donner; par ce moyen très-ſimple, la peau & ceux des muſcles qui, dans la méthode ordinaire, ſemblent ſe contracter le plus, ſe trouvent avoir plus de longueur effective; l'on emporte moins de leur ſubſtance à raiſon de ce qu'ils ont été coupés dans une plus forte extenſion. Cette méthode prouve encore l'inutilité de l'amputation en deux tems. Rien n'eſt plus facile d'ailleurs que le procédé qu'exige cette maniere d'amputer; il ſuffit de changer une ſeule fois l'attitude du membre pendant la ſection des parties molles. Comme dans l'amputation de la cuiſſe on commence par couper les parties qui recouvrent la face latérale extérieure du femur, & que l'on diviſe de ſuite celles qui ſont

à la face antérieure ; immédiatement avant l'opération, on place la cuiſſe dans l'extenſion & l'adduction la plus forte ; elle ſera ſoutenue dans cette attitude par les aides pendant que l'opérateur fait, ainſi que je viens de le dire, la moitié de l'inciſion circulaire : l'on ne continue à couper les chairs qui ſont à la partie latérale interne & poſtérieure que, lorſque les aides auront placé la cuiſſe dans la flexion & l'abduction, la jambe étant tendue & ſoutenue par une eſpece de goutiere pour la plus grande commodité ; l'opérateur ne doit point retirer le couteau dans l'inſtant où l'on change l'attitude de la partie ; ce mouvement ſe fait dans un clin d'œil, pendant lequel il diſcontinue la ſection.

Cette méthode d'opérer eſt ſi différente des méthodes ordinaires, que ceux des muſcles dont l'extrêmité forme ordinairement la baſe du cone, ſe trouvent ici à ſa pointe ; & le moignon, au lieu de reſſembler à un pain de ſucre, forme une plaie dont les bords ſont plus élevés que le centre. Les tégumens mêmes, dans cette ma-

niere de les diviſer, conſervent plus de longueur que ſi l'on avoit ſuivi les principes de M. Petit.

Il eſt aiſé de ſe rendre compte du principe important que j'ai établi, il eſt ſuceptible de la démonſtration géométrique. Pour développer le théorême qui en fait la baſe, il ſuffira d'en faire l'application à l'un des muſeles dont nous avons déjà parlé; ce que nous dirons de l'un s'appliquera tout naturellement aux autres.

Par exemple, le muſcle droit antérieur, qu'on nomme auſſi grêle antérieur, s'attache en haut par un de ſes tendons à l'épine inférieure de l'os des iſles, par l'autre au bord externe & ſupérieur de la cavité cotyloïde de l'os innominé; par ſa partie inférieure au bord ſupérieur & à la face externe de la rotule : il a à peu près ſeize pouces de longueur effective, lorſqu'il eſt dans ſa plus forte conſtriction dans un ſujet dont le fémur eſt de dix-huit pouces. Ce même muſcle mis en l'extenſion la plus forte acquiert un tiers de plus de longueur, ou à peu près; de façon que

de ſeize pouces, de longueur abſolue il paſſe à vingt-quatre de longueur relative.

Il eſt certain que lorſque l'on diviſe ce muſcle au niveau de la partie moyenne de ce fémur ſuppoſé, qui eſt de neuf pouces, l'on retranche eſſentiellement neuf pouces de ſa longueur; dans ſa contraction où il n'a que ſeize pouces, on en enleve conſéquemment un pouce de plus que la moitié; ainſi la partie reſtante ne conſervera que ſept pouces de long. Si, au contraire, l'on diviſe ce même muſcle dans l'extenſion où il a ving-quatre pouces de longueur au niveau de la partie moyenne du fémur, comme dans le premier cas, on ne retranchera également du muſcle que neuf pouces. Dès lors la partie reſtante en conſervera quinze, leſquels quinze pouces doivent être réduits d'un tiers, vu que la longueur effective du muſcle ne doit être eſtimée, ainſi que je l'ai dit, que dans la contraction. D'où il réſulte que dans une amputation faite à la partie moyenne de la cuiſſe, lorſque le muſcle ſera coupé dans ſon extenſion, il conſervera

toutes choſes égales d'ailleurs, trois pouces de longueur de plus que s'il eût été coupé dans ſa contraction.

C'eſt cependant avec un principe auſſi important & auſſi ſolidement établi, que M. Louis ſe trouve encore dans la contradiction la plus frappante. Il s'eſt imaginé que pour éviter la ſaillie de l'os, il ne falloit que prévenir la contraction des muſcles; & c'eſt ſous ce faux point de vue qu'il recommande de couper les muſcles dans leur forte contraction, afin qu'après leur diviſion ils ne ſoient point ſuſceptibles d'une rétraction nouvelle. « Le muſcle deltoïde, dit-il, » couvre, comme on ſait, l'articula- » tion du bras; il s'étend extérieu- » rement preſque juſqu'à la partie » moyenne de l'humerus; ſes fibres » ſont convergentes à l'axe de cet os, » & ſon action eſt directe. Pour am- » puter le bras vers la partie ſupé- » rieure, il faut que le membre faſſe » un angle droit avec le corps; dans » cette attitude le deltoïde eſt raccour- » ci par une forte contraction; le rac- » courciſſement (continue le même » auteur) qui précede la ſection, fait

» que les fibres de ce muſcle ne ſont » pas capables de rétraction lorſqu'el- » les ſont diviſées ».

Qu'importe donc que le deltoïde ſe contracte ou non, lorſqu'on le diviſe ? Ce qu'il y a d'intéreſſant & qu'il étoit eſſentiel d'examiner, c'eſt ſi le muſcle diviſé en contraction, comme le recommande M. Louis, conſerve plus de longueur que s'il avoit été coupé dans ſon extenſion, toutes choſes égales d'ailleurs.

Pour découvrir cette vérité, il n'eſt pas néceſſaire de ſe trouver dans de grandes occaſions, d'être chirurgien conſultant des armées, ni même d'y regarder de très-près. Si M. Louis avoit fait quelques expériences ſur les cadavres, quoique les muſcles n'y conſervent pas tout leur reſſort, il ſe ſeroit cependant apperçu que ſi l'on coupe ce muſcle dans ſa contraction, on emporte un pouce de plus de ſa ſubſtance, que lorſqu'il eſt coupé dans ſon extenſion, en ſuppoſant toujours la ſection des parties molles faite au niveau du même point donné de l'os dans l'un & l'autre cas. Cet écrivain, qui nous a très-ſavamment

dit *que la saisie des os n'aura jamais lieu tant qu'ils seront immédiatement environnés par les masses charnues*, & qui, pour faire encore plus ressortir la force de ce raisonnement, a ajouté à cela que *cette proposition étoit inconteſtable*, auroit donc dû s'appercevoir que le vrai moyen d'éviter la saillie de l'os est de laisser aux muscles le plus de longueur possible. S'il s'étoit donné la peine de soumettre sa méthode à un examen réfléchi, il se seroit convaincu que l'on peut obtenir cet avantage sans avoir recours au déboîtement qu'il croit nécessaire; qu'il étoit dans la contradiction la plus forte avec la vraie doctrine, & qu'il n'y auroit point de principe aussi sûr pour procurer la saillie de l'os que ceux qu'il a donnés pour l'éviter; & qu'enfin la preuve la plus grande qu'il puisse donner de sa reconnoissance aux hommes éclairés qui ont eu l'honnêteté d'applaudir à sa méthode, c'est de taire leurs noms.

DISSERTATION

DISSERTATION

SUR

LE PREMIER PRINCIPE DE LA RÉUNION DES PLAIES

RÉDUIT

A LA SITUATION.

LES plus anciens auteurs ont reconnu que la ſituation étoit le premier des moyens que l'on doit employer pour la réunion des plaies ; tous ont été d'accord ſur ce point ; mais je n'en ai trouvé aucun qui n'ait borné les avantages de la ſituation à un très-petit nombre de cas. On l'a regardée plutôt comme un moyen auxiliaire que comme un moyen principal ; de tous les tems on l'a crue inſuffiſante dans les plaies tranſverſales, & ſur-tout dans celles où le corps des muſcles eſt compris. Depuis *Hypocrate* juſqu'à nos jours, les écrivains ſe ſont répétés ſur le premier principe de la réunion : de façon que les fauſſes idées qui ont égaré nos peres, ſubſiſtent encore aujourd'hui. Les prati-

ciens qui ont le mieux mérité de l'humanité par les perfections essentielles qu'ils ont apportées dans cette partie de l'art de guérir ; ceux qui ont banni les sutures, ont cru devoir substituer à ces opérations aussi douloureuses qu'infidelles, différens bandages pour s'opposer à la rétraction des parties divisées ; d'autres enfin, sans s'appercevoir que cette prétendue rétraction, qu'on peut appeller secondaire, étoit la cause premiere des erreurs auxquelles on a été asservi dans le traitement des plaies, ont cherché à la présenter sous un nouveau jour, & à lui donner une existence toute nouvelle. M. Louis ne s'est point contenté d'adopter l'erreur de ses maîtres ; la rétraction secondaire lui a paru si bien établie, qu'il a cru devoir en disputer la connoissance à ceux qui ont écrit sur ce point avant lui ; il n'a même pas dédaigné de s'en approprier la découverte. Telle est la base du premier principe de la réunion des plaies, qu'il nous a donné dans le quatrieme volume des mémoires de l'académie royale de chirurgie.

Si je suis forcé de prouver que ce

premier principe de l'art de réunir les plaies n'eſt qu'un compoſé de propoſitions erronnées, que les bandages que M. Louis propoſe pour s'oppoſer à la rétraction ſont moins raiſonnables & beaucoup plus fâcheux que tous les moyens qui ont été légitimement rejettés, j'eſpere que l'on ne croira pas pour cela que ce travail eſt l'effet du deſſein prémédité d'attaquer ſes diſſertations; cet objet eſt aſſez intéreſſant pour mériter des diſcuſſions. Si l'opinion de M. Louis eſt auſſi ſolidement établie qu'il s'en eſt flatté, mes réflexions lui fourniront l'occaſion de les mettre dans un plus grand jour. Si, au contraire, elle eſt formellement oppoſée aux vrais principes de la chirurgie, cet écrivain ſera aſſez généreux, l'honneur de l'art lui ſera aſſez cher, pour me ſavoir quelque gré de m'être oppoſé à une doctrine qui ſeroit d'autant plus dangereuſe que la réputation de ſon auteur pourroit contribuer beaucoup à l'accréditer.

Il n'eſt pas néceſſaire d'entrer dans de longues diſcuſſions, pour décider

ſi en effet, comme M. Louis l'a annoncé, les anciens n'ont point connu la rétraction des fibres coupées, & ſi, comme il l'a prétendu, ils ont eu recours aux ſutures parce qu'ils ignoroient que cette action exiſtoit. Il n'eſt pas un homme inſtruit, qui ne ſoit en état d'apprécier ces aſſertions. Je penſe que M. Louis ſe ſeroit diſpenſé de mettre cette rétraction ſecondaire au rang des découvertes utiles; je crois qu'à ſa faveur il ne ſe ſeroit pas flatté de porter des perfections eſſentielles dans la pratique de l'art de réunir les plaies, s'il avoit voulu ſe donner la peine de réfléchir & d'obſerver quelles étoient les plaies où les anciens ont recommandé d'avoir recours aux fils, aux aiguilles; quelles étoient celles où ils conſeilloient des ſutures plus ou moins fortes, & celles, au contraire, où ils penſoient que la ſituation & le bandage pouvoient ſuffire.

Paré dit très-expreſſément que, lorſque les plaies ſont faites au long des bras, des cuiſſes, des jambes, l'on peut bien ſe paſſer de les coudre, parce qu'elles peuvent ſe rejoindre

par la ligature & les compreſſes; mais que quand elles ſont en travers, elles demandent d'être couſues, vu que la chair & les autres parties ſe retirent quand elles ſont coupées & qu'elles laiſſent une grande diſtance entre-elles; c'eſt pourquoi, ajoute-t-il, il eſt eſſentiel de les coudre. Paré n'a fait que répéter ce qu'ont dit tous ceux qui l'ont précédé. Les modernes n'ont jamais tenu un autre langage. L'on a toujours cru devoir employer des moyens en raiſon de la force des muſcles dont on cherchoit à maintenir les parties diviſées, dans le contact immédiat.

Il eſt donc évident que M. Louis, en reconnoiſſant la rétraction ſecondaire dans les fibres muſculaires, n'a abſolument vu que ce que l'on avoit cru obſerver de tous les tems.

Il eſt malheureux, ſans doute, que dans l'inſtant où les maîtres de l'art ont été frappés de l'inutilité, & encore plus des inconvéniens des ſutures, ils n'aient point apperçu l'erreur qui leur auroit fait regarder ce moyen comme utile en chirurgie.

Si la théorie avoit marché ſur ce

point d'un pas égal avec la pratique ; l'art n'auroit pas été exposé à rétrograder ; la chirurgie de nos jours, après avoir eu à s'applaudir des changemens avantageux qu'elle a opérés dans le traitement des plaies, n'auroit pas été dans le cas de se reprocher des erreurs moins excusables que celles qu'elle a combattues.

Il étoit facile de s'appercevoir qu'il y avoit encore un pas à faire, pour arriver à la perfection. L'inconvénient des sutures étoit démontré par les accidens mêmes qu'elles occasionnent ; mais le principe, d'après lequel elles doivent être rejettées, n'est point encore développé ; il s'en faut bien que M. Louis soit parvenu, ainsi qu'il s'en étoit flatté, à poser les principes de la réunion ; ses idées sur cet objet l'ont égaré au point que la vraie doctrine se trouve précisément dans les propositions contradictoires de celles qu'il a avancées ; pour l'en convaincre, je vais lui prouver d'abord, qu'il n'y a point dans les fibres coupées de rétraction secondaire ; ensuite je lui démontrerai qu'en supposant même cette action dans les fibres

muſculaires, il ſeroit ridicule de propoſer, comme il l'a fait, des bandages circulaires pour la prévenir. J'eſpere le convaincre enfin qu'il n'eſt point de théorie auſſi formellement oppoſée que la ſienne aux vrais principes de la phyſiologie, & qu'on n'a jamais haſardé, en chirurgie, une doctrine auſſi peu fondée.

Preuve qu'il n'y a point de rétraction ſecondaire dans les fibres motrices.

Dans les premiers tems où je me ſuis appliqué à la chirurgie, l'excellent mémoire de M. Pybrac, ſur l'abus des ſutures, n'étoit point encore connu. Quoique cette réforme eût été preſſentie il y avoit déjà long-tems, les chirurgiens couſoient preſque toutes les plaies dont le traitement leur étoit confié; j'ai, en conſéquence, été quelquefois dans le cas de pratiquer cette opération, & plus ſouvent encore de la voir pratiquer. Malgré l'attention que j'ai portée à ce qui ſe paſſoit dans la plaie dans l'inſtant même où l'aiguille pénétroit dans les muſcles, je n'ai jamais apperçu aucune

rétraction dans les extrêmités divisées : il y a cependant lieu de croire que si cette action avoit lieu, ce seroit sur-tout dans l'instant où les parties sont irritées par l'instrument qui les traverse. D'ailleurs, pour se convaincre que cette prétendue action rétractive ne peut pas exister, il suffit de savoir que les muscles ont une longueur donnée ; que cette longueur est toujours la même que la distance qui se trouve entre le point mobile du muscle & son point fixe quand il est dans sa forte contraction. Je me suis assuré de cette premiere vérité, en coupant différens muscles d'animaux vivans. J'ai également vu que les fibres motrices ne manquent jamais de se réduire à cette longueur précise dans l'instant qu'ils sont divisés en totalité.

Un autre principe non moins constant, c'est que la fibre musculaire ne doit son extension qu'à l'action contractive de sa fibre antagoniste. Dès-lors il seroit ridicule de supposer que la premiere puisse se contracter secondairement lorsqu'elle est coupée, puisqu'elle ne peut plus participer à l'action de la seconde.

Le raisonnement pourroit suffire pour démontrer que la rétraction secondaire ne peut pas exister : elle a cependant été de tous les tems si accréditée, que j'ai cru devoir me livrer encore à de nouvelles observations, pour ne laisser rien à desirer sur ce point.

Après avoir attaché un chien sur une table, je lui ai fait une plaie assez étendue pour découvrir presqu'en totalité un des muscles fléchisseurs de la jambe ; lorsque j'ai eu levé la membrane commune, j'ai observé avec soin le mouvement musculaire ; j'ai coupé à peu près un tiers de ce muscle ; malgré cette opération, les faisceaux des fibres non divisées se contractoient chaque fois que je permettois à cet animal de fléchir la jambe ; mais les fibres que j'avois séparées ne jouissoient que d'un mouvement commun & purement passif. Lorsque j'ai eu coupé le muscle en totalité, j'ai fait plusieurs tentatives pour irriter les portions divisées, je les ai piquées plusieurs fois dans le bistouris, je les ai serrées avec une pince avec assez de force : le chien donnoit des preuves

de ſenſibilité ; mais quels que fuſſent ſes efforts, ils ne produiſoient dans les parties diviſées aucun mouvement. J'ai réitéré ces expériences ſur différens muſcles de ce même animal. J'ai ſoumis d'autres animaux aux mêmes recherches, & je puis aſſurer que les réſultats en ont toujours été les mêmes.

Ces faits ne ſont pas d'accord, je l'avoue, avec les obſervations de Stenon, de Willis. Ces auteurs ont cru appercevoir que les fibres diviſées conſervoient encore le mouvement de rétraction, ſur-tout lorſque le muſcle auquel elles appartenoient n'étoit point coupé en totalité ; mais ce n'eſt pas la premiere fois que des hommes très-inſtruits ont été ſurpris par la préoccupation d'une erreur accréditée. M. de Haller va juſqu'à penſer qu'un muſcle peut ſe contracter lorſqu'il eſt totalement ſéparé de ſes deux attaches : il s'étaie, dans ſon opinion, de l'autorité de Higmor de Croone, Voolvart, Langriph, Parſons, &c. J'ai remarqué que les obſervations de ces auteurs ne prononçoient point du tout en faveur de la

rétraction ſecondaire. Leurs expériences n'ont jamais été faites ſur des muſcles ſéparés de leurs antagoniſtes. Pour découvrir la vérité qu'ils cherchoient, ils ſe ſont toujours ſervis de cœurs de différens animaux, de portions d'inteſtins. Ils ont ſouvent fait leurs expériences ſur des anguilles, ou des vermiſſeaux; de façon que les fibres qu'ils irritoient, ſe trouvoient ſoumiſes à la réaction de leurs fibres antagoniſtes. Il n'eſt donc plus étonnant qu'ils aient excité pluſieurs réactions ſecondaires, ou pour mieux dire ſucceſſives, dans les muſcles.

Les tours de bande, que M. Louis a propoſé d'appliquer ſur les fibres motrices, pour gêner l'action, ne peuvent pas produire cet effet.

Je conçois à peine comment on a pu propoſer ſérieuſement d'appliquer ſur les fibres motrices des muſcles, des bandages aſſez ſerrés pour s'oppoſer à leur contraction. Quelle que ſoit la prétendue rétraction ſecondaire, qu'on la place au rang des mou-

vemens volontaires, involontaires, ou mixtes, ſi elle exiſtoit, comme on l'a ſuppoſé, il ſeroit encore ridicule de prétendre en anéantir l'effet, en comprimant par des bandes les fibres muſculaires qui ont été diviſées. Pour peu qu'on connoiſſe les premiers principes de la phyſiologie, l'on ne doit point ignorer que les tours de bande qui ſeroient ſuffiſamment ſerrés pour s'oppoſer au retour du ſang par les veines, & même pour arrêter ſon cours dans les arteres, ſe trouveroient encore inſuffiſans pour empêcher l'action d'un muſcle. Je vais rapporter les expériences que j'ai faites pour lever les doutes que la préoccupation pourroit laiſſer dans l'eſprit de M. Louis.

J'ai appliqué ſur un homme un bandage en doloir, qui commençoit à la partie ſupérieure de la cuiſſe, & qui ſe terminoit à deux travers de doigt au-deſſus de la rotule; les tours de bandes étoient ſi ſerrés, que cet homme n'a pu les ſupporter que deux minutes; malgré cela, il étendoit & fléchiſſoit la jambe avec preſqu'autant de facilité que dans l'état ordinaire.

Après avoir coupé ſur un cadavre, la jambe étant dans la plus grande flexion, & la cuiſſe en extenſion, le muſcle demi-membraneux tranſverſalement, j'ai appliqué, trois travers de doigt au-deſſus de la plaie une ligature très-ſerrée ; j'en ai placé une pareille ſix travers de doigt au-deſſous de cette premiere ; de maniere que la portion ſupérieure, ainſi que l'inférieure de ce muſcle coupé, dépaſſoient de trois travers de doigt les ligatures par leſquelles j'avois cherché à les aſſujettir. Quoiqu'il n'y eût alors aucun écartement, & que les parties diviſées fuſſent dans le contact immédiat ; auſſi-tôt que j'ai eu placé la jambe dans l'extenſion, & la cuiſſe en flexion, la plaie eſt devenue béante de plus de trois pouces, les deux portions du muſcle diviſé ſembloient s'être contractés, peu s'en falloit qu'elles n'euſſent échappé aux ligatures. J'ai répété cette même expérience ſur différens muſcles d'un chien vivant ; lorſque je faiſois agir les antagoniſtes de ceux que j'avois coupés, ceux-ci échappoient au bandage, quoiqu'il fût aſſez ſerré

pour intercepter la circulation.

D'ailleurs, en ſuppoſant que les bandages circulaires que M. Louis propoſe d'appliquer ſur les fibres motrices puſſent en gêner l'action, pour être autoriſé à les rejetter à jamais, il doit ſuffire d'avoir prouvé qu'il faudroit plus les ſerrer que ceux qu'on applique pour intercepter la circulation, & qu'en produiſant leur effet, ils procurent un engorgement extrême, la mort même de la partie. Cette derniere vérité eſt clairement démontrée par l'obſervation que j'ai rapportée en parlant des amputations. Il eſt évident que l'engorgement qui ſurvint au moignon du maçon à qui on avoit amputé la jambe, étoit le produit des bandages circulaires qu'on avoit appliqués pour ramener ſur l'extrêmité de l'os les muſcles qui devoient le recouvrir. Il eſt démontré auſſi que la mort de ce malheureux eſt due à cette manœuvre. Si la doctrine de M. Louis avoit été plus accréditée; ſi, comme il l'a prétendu, un plus grand nombre de praticiens l'avoient adoptée, je pourrois ſans doute

rapporter beaucoup d'autres faits qui en démontreroient les inconvéniens.

L'on m'objectera, peut-être, que d'après les meilleurs auteurs, on est autorisé à emploier dans les fractures des grandes extrêmités des bandages en doloire, qu'on applique depuis la partie supérieure du membre fracturé jusqu'à la fracture même, pour s'opposer à ce que les muscles puissent, par leur ressort, faire remonter la partie inférieure de l'os fracturé sur la portion supérieure, & empêcher ainsi la juste coaptation. Cet usage, il est vrai, est établi de tous les tems; l'on est encore aujourd'hui assujetti à cette regle. Mais si ces especes de bandages n'avoient point d'autre utilité que celle de s'opposer à la contraction des muscles, je puis assurer qu'il n'y auroit aucun inconvénient à les rejetter. J'ai toujours observé que de deux choses l'une, ou ces bandages ne serrent point les parties au point de gêner l'action musculaire, & dès-lors ils ne rempliſſent pas l'indication pour laquelle on les a emplovés; ou si les tours de bandes compriment les muscles au

point de les gêner médiocrement, ils font tomber promptement la partie en gangrene : nous n'avons eu que trop d'exemples de ces accidens. Ce qui prouve l'inconséquence de ce dernier précepte, c'eſt que les bandages en doloire ne ſont recommandés que dans les fractures ſimples, qui ſont cependant celles où l'on doit le moins appréhender la rétraction des muſcles, vu que dans le plus grand nombre les deux portions de l'os fracturé ſe fourniſſent mutuellement un point d'appui : au contraire on les défend dans les grands fracas d'os, où les pieces fracturées ne peuvent point s'entre-ſoutenir, où conſéquemment l'on devroit employer les moyens qu'on croit les plus ſûrs pour s'oppoſer à l'action des muſcles.

La ſolidité des bandages a dix-huit chefs, par leſquels on ne ſe propoſe pas de gêner l'action des muſcles; les éloges que des hommes très-inſtruits ont accordés à cette maniere de maintenir avec moins d'inconvéniens les parties fracturées dans la juſte coaptation, ſont autant de preuves qui dépoſent contre la ridicule idée

qu'on a eue de maintenir les muſcles en extenſion, en appliquant ſur leurs fibres charnues des bandages roulés.

Le vrai principe de la réunion ſe trouve dans les propoſitions contradictoires de celles que M. Louis a établies.

Ce n'eſt pas en admettant une rétraction ſécondaire dans les parties diviſées, qu'il falloit prétendre démontrer l'inutilité des ſutures. Cette idée eſt la ſeule qui puiſſe juſtifier les anciens d'avoir eu recours à ce moyen pour réunir les plaies. Quels que ſoient les inconvéniens qui réſultent de l'application des fils & des aiguilles; quels que ſoient les accidens dont l'uſage des ſutures ait été ſuivi, il n'eſt pas moins vrai de dire que ſi la rétraction ſecondaire exiſtoit, que ſi il étoit eſſentiel de maintenir les fibres diviſées en extenſion pour en procurer la réunion, nous ſerions encore forcés de coudre les plaies, comme le faiſoient nos peres. Si l'effet que M. Louis a cherché à combattre par les bandages qu'il nous a propoſés, n'étoit pas une pure chi-

mere, il se seroit sans doute apperçu le premier combien il étoit ridicule de proposer d'appliquer des tours de bandes sur le corps même des muscles pour maintenir ces organes du mouvement dans l'extension.

Pour développer le vrai principe de la réunion, il faut suivre une route diamétralement opposée à celle que cet auteur nous a indiquée dans son mémoire sur le bec de lievre; il faut renoncer à toute idée de rétraction secondaire, & la placer au rang des erreurs trop accréditées; il faut mettre en fait qu'il n'est pas un seul cas où il soit nécessaire de maintenir les muscles divisés en extension pour en procurer la réunion; & qu'enfin la situation seule suffit pour maintenir dans le contact immédiat les levres d'une plaie, quelqu'écartée qu'elle soit.

Cette derniere vérité est une juste conséquence de la précédente proposition, & de ce que j'ai dit sur la longueur absolue des muscles. Elle est d'ailleurs si frappante, que je suis toujours surpris de ce qu'elle n'a pas été appercue de ceux qui se sont les

premiers occupés de la réunion des plaies.

Pour se convaincre de la solidité de ce principe, il suffit d'observer que la rétraction premiere, cet espece de mouvement rétrogressif que les muscles paroissent faire sur eux-mêmes dans le premier instant de leur section, est purement accidentel; il est toujours relatif au point d'extension où le muscle a été surpris par l'instrument tranchant. Par exemple, si le biceps est coupé transversalement, dans l'instant où le bras est dans la plus parfaite flexion, il n'y a alors aucun écartement; l'on apperçoit à peine la trace de l'instrument. Si, au contraire, on coupe ce muscle dans la demi-flexion, la plaie devient aussitôt béante, & elle le seroit du double, si le bras étoit dans l'extension parfaite; de maniere que la distance qui se trouve entre les deux portions divisées est toujours relative à la ligne courbe que le point mobile a été forcé de décrire dans l'extension. Cette loi est générale pour tous les muscles.

Après avoir fixé la cuisse d'un

chien dans l'extenſion la plus forte, je lui ai fait une plaie profonde & étendue dans les feſſiers ; l'on n'appercevoit le lieu de la diviſion que par le ſang qui en couloit en aſſez grande quantité. Quoique j'aie laiſſé cet animal dans la même attitude pendant quinze minutes, les levres de cette plaie ont reſté dans le contact immédiat ; mais à meſure que je lâchois la corde qui retenoit la cuiſſe dans l'extenſion, & que je permettois ainſi à ce chien de s'écarter de cette attitude, la plaie devenoit béante ; de maniere qu'il ſe trouva plus de quatre travers de doigt de diſtance de l'une à l'autre de ſes levres, lorſque la cuiſſe fut arrivée au dernier point de flexion. Le reſſort des parties n'eſt pas à beaucoup près le même dans le mort que dans le vivant ; cependant j'ai fait pluſieurs fois ſur le cadavre, des expériences du même genre ; elles m'ont toutes confirmé la ſolidité de mes réflexions.

Si, comme on n'en peut point douter, d'après ce que je viens de dire, les plaies ne ſont plus ou moins ouvertes que relativement à la ſituation de la partie, il eſt donc

tout ſimple d'en conclure que la ſituation ſeule doit ſuffire pour en procurer la réunion; & que tel point donné dans la ſituation qui ſuffit pour maintenir dans le contact immédiat les levres d'une plaie très-peu profonde & très-peu étendue, doit également ſuffire pour réunir celle du même muſcle qui ſeroit très-conſidérable, & dont les bords ſeroient très écartés.

Peut-être auroit-on été plutôt convaincu de la ſolidité de ce principe, ſi nos maîtres, en nous parlant de la ſituation, s'étoient donné la peine de nous en enſeigner les regles; mais tous l'ont conſeillé, & je n'en connois aucun qui l'ait définie avec aſſez de ſoin pour en donner une idée juſte & l'aſſujettir à une loi générale.

Il eſt donc eſſentiel de convenir que, par la ſituation, on entend que les muſcles antagoniſtes des muſcles coupés, doivent ſe trouver dans la plus longue extenſion poſſible; ce qui ne peut pas être ſans que le point mobile du muſcle diviſé ſe trouve dans le rapprochement le plus parfait

de ſon point fixe. Si j'ajoute ici que, pour maintenir les muſcles dans cette ſituation, il ne s'agit que de fixer par les bandages les plus ſimples la partie au mouvement de laquelle les fibres diviſées étoient deſtinées, ne m'accuſera-t-on point d'être entré dans des détails trop minutieux? Je ne crois cependant pas devoir appréhender ce reproche; il eſt important d'éviter toute mépriſe. Puiſque M. Louis a propoſé d'appliquer des bandages ſur les fibres motrices pour en gêner l'action, il eſt évident que les erreurs les plus dangereuſes peuvent être accueillies des plus beaux génies.

Il me reſte actuellement à prouver que toutes les plaies peuvent être réunies par la ſituation; pour en venir à cette démonſtration, je ne m'occuperai point à raſſembler les faits que ma pratique m'a fournis, je n'irai point emprunter le très-grand nombre de ceux qu'on trouve dans les différens auteurs, je démontrerai bien plus ſolidement la vérité du principe que je viens d'établir, en prouvant que c'eſt à ce principe même que M. Louis

a dû le ſuccès qu'il croyoit pouvoir attribuer au principe contraire qu'il a développé.

M. Louis n'eſt pas le premier qui ait penſé que le bandage ſeul pouvoit ſuffire pour la réunion du bec-de-lievre. M. Pibrac a employé un aſſez long paragraphe de ſon mémoire pour le prouver ; mais perſonne, avant M. Louis, n'avoit prétendu que les bandages qu'on employoit pour cela, duſſent leurs ſuccès à la compreſſion qu'ils formoient ſur les fibres motrices des muſcles diviſés.

Le jour dans lequel cet auteur a mis ſes idées, nous prouve bien clairement qu'il eſt poſſible d'avoir des ſuccès ſans connoître le principe d'après lequel on les obtient ; s'il a guéri des becs-de-lievres par le ſeul bandage, ce n'eſt ſûrement pas parce que les tours de bande qu'il a faits ſur le viſage des malades, comprimoient & tenoient en extenſion les fibres motrices des muſcles qui, dans ce cas, ſe trouvent diviſés ; il lui ſera aiſé de ſe convaincre, quand il voudra y apporter quelque attention, que ce bandage, quel qu'il ſoit, ne peut pas

produire cet effet ; le casque décrit par Nuck, les agraffes d'Hister, le demi-cercle d'acier, la baleine recommandée par M. Quenay, les différens bandages qu'on a souvent employés pour soutenir les sutures, ne maintiennent les levres de la plaie rapprochées, dans le bec-de-lievre, qu'autant que ces différens moyens tendent & fixent le point mobile du grand zigomatique, du triangulaire, qui sont les antagonistes de l'orbiculaire. Les compresses appliquées sous les bandages dont nous venons de parler, soutiennent les plis qu'on fait former aux joues par les mains de l'aide ; & comme l'attache mobile des différens muscles dont on doit gêner l'action, se trouve dans ces plis, le vrai premier principe de la réunion est rempli, les muscles antagonistes des muscles divisés n'ont plus d'action, ils sont ainsi maintenus dans leur plus longue extension. La mentonniere, que l'on a de tous les tems placée, avec raison, au rang des moyens qui concourent le plus à maintenir les bords du bec-de-lievre dans le rapprochement, n'auroit point été

été omiſe par M. Louis, s'il avoit été pénétré de ces idées.

Quelle qu'ait été l'intention des maîtres de l'art, qui ont procuré par le bandage ſeul la réunion des plaies, il eſt certain qu'ils ont toujours dû leur ſuccès aux principes établis ci-deſſus : les parties diviſées n'auroient jamais été maintenues dans un contact immédiat, ſi l'on ne s'étoit pas oppoſé à l'action antagoniſte.

Lorſque les plaies du bas-ventre, par exemple, ſont longitudinales, on peut en obtenir la réunion à la faveur du bandage de corps ſuffiſamment ſerré ; l'effet le plus important de ce bandage eſt de s'oppoſer à l'impulſion des inteſtins ; quand ces viſceres ſont eux-mêmes comprimés par le diaphragme, ils ont néceſſairement une action antagoniſte à celle des muſcles abdominaux.

Les différentes compreſſes qu'on applique ſous le bandage circulaire ne compriment point, comme on pourroit le croire d'après le précepte de M. Louis, les fibres motrices des parties diviſées, au point d'en procurer l'alongement ; leur principal

effet eſt de s'oppoſer à l'écartement des levres de la plaie des tégumens, & de rendre la compreſſion plus douce.

Si, dans cette même région, la plaie ſe trouve ſituée tranſverſalement, on doit alors incliner le tronc ſur le baſſin : en tenant ainſi en extenſion le ſacrolombaire & les autres muſcles qui concourent à relever le tronc, on maintient les bords diviſés de leurs antagoniſtes dans l'exacte contiguïté.

Je crois inutile de dire ici que, pour les plaies du bas-ventre, il eſt eſſentiel de combiner les différentes ſituations, relativement à la direction variée des fibres des muſcles qui ſont placés dans cette région.

C'eſt d'après le précepte de maintenir dans la plus longue extenſion les muſcles antagoniſtes des muſcles coupés, quele célebre M. Petit a fait conſtruire ſon bandage pour la réunion du tendon d'Achille. Cet exemple, que M. Louis a rapporté en faveur de ſon principe, auroit dû le tirer de ſon erreur. Je conçois à peine comment un écrivain auſſi judicieux,

qui ne s'eſt jamais occupé de traiter une queſtion ſans la faire paroître ſous un nouveau jour, a pu voir dans la ſituation fléchie que M. Petit donnoit à la jambe dans ce cas, le deſſein de faire une compreſſion ſur les muſcles dont le tendon eſt diviſé, afin de leur procurer plus d'extenſion. Si M. Louis s'eſt occupé de la réunion de quelques tendons d'Achille, il doit ſavoir qu'une flexion portée au point où il la faudroit pour occaſionner cette compreſſion, ſeroit ridicule & inſupportable au malade. Il y a quelques années que j'ai réuni le tendon d'Achille à un maître-d'hôtel de M. de Boulogne ; j'avois un peu trop raccourci les liens qui tenoient la pantoufle : il s'en falloit cependant de beaucoup encore que la cuiſſe ne comprimât les muſcles jumeaux & ſolaires ; le malade ne put ſoutenir cette attitude, je fus obligé de relâcher le bandage. Les connoiſſances que M. Petit avoit acquiſes en anatomie, lui avoient fait reconnoître dans la flexion de la jambe les avantages réels de la ſituation. M. Louis les auroit également connus, s'il avoit

fait attention que les muſcles jumeaux ſont attachés par leur partie ſupérieure à la partie inférieure & poſtérieure du fémur, au-deſſus des condiles de cet os, & s'il avoit voulu auſſi ſe rappeller que les muſcles extenſeurs de la jambe ſont des antagoniſtes des jumeaux, par la raiſon que ces derniers ſervent quelquefois à fléchir la jambe ſur la cuiſſe.

Je ne ſerai point aſſez injuſte envers M. Petit pour croire qu'il a fait, dans cette occaſion, une application auſſi juſte du principe de la ſituation que je viens d'établir, ſans le connoître. Je laiſſe à M. Louis l'avantage de nous avoir prouvé que ce grand maître n'a été conduit que par une aveugle routine, lorſqu'il nous a donné une des inventions qui a fait le plus d'honneur à la chirurgie Françoiſe.

DISSERTATION

Où l'on prouve que la situation seule suffit pour procurer la réunion des fractures transversales de la rotule.

Il n'est point de fracture qui ait autant exercé le génie de l'art que celle de la rotule. On n'a pas toujours été d'accord sur les différentes causes qui pouvoient la produire ; on a longtems nié qu'elle pût avoir lieu par le seul effort des muscles. Ruisch & d'autres auteurs rapportent des faits qui prouvent que cet os peut être fracturé transversalement, sans avoir été exposé au choc des corps extérieurs. Mais quelque attention qu'on ait apportée à recueillir les observations, quelque soin qu'on ait pris d'examiner les différentes rotules qui avoient été fracturées, l'on semble être autorisé encore aujourd'hui à mettre en problême si les fractures transversales de la rotule sont susceptibles de réunion. L'affirmative a quelques dé-

fenſeurs ; un très-grand nombre de chirurgiens, des hommes même d'un mérite diſtingué, & qui ſemblent avoir obſervé avec ſoin, n'héſitent point à prononcer que cette eſpece de fracture ne peut jamais être réunie. Parmi ces derniers, il en eſt qui ont aſſez de confiance dans leur ſyſtême pour conſeiller au malade de marcher auſſi-tôt que les premiers accidens ſont diſſipés, & de ſe condamner ainſi à ſupporter le reſte de ſa vie les délagrémens qu'entraîne eſſentiellement après elle cette eſpece de ſolution de continuité. Les partiſans de cette opinion ſe ſont ſans doute cru autoriſés dans cette conduite, parce qu'ils ont vu les plus grands maîtres échouer dans le traitement de cette maladie, & parce qu'ils ont éprouvé par eux-mêmes que les moyens que l'on regardoit comme les plus ſûrs devenoient abſolument inſuffiſans. Cette façon de penſer eſt de tous les états ; on n'héſite point à regarder comme inſurmontables les difficultés que les ſiecles & les travaux des plus grands hommes n'ont pas pu applanir.

On n'a pas toujours attribué le dé-

faut de réunion à la même cause ; les uns en ont accusé la nature même de l'os, les sucs qui l'arrosent ; d'autres ont regardé sa situation & son existence habituelle dans la sinovie, comme le principal obstacle ; d'autres enfin ont cru trouver la preuve de l'impossibilité de réunion dans le manque de périoste. L'analogie qu'a la rotule avec d'autres os du corps humain, dont les fractures ne sont point regardées comme incurables, suffiroit pour renverser ces différens raisonnemens ; mais leur inconséquence devient bien plus frappante encore, lorsqu'il est prouvé que les fractures longitudinales ou perpendiculaires du même os, se réunissent avec beaucoup de facilité.

Un colporteur, chargé d'une malle assez pesante, tomba sur la glace ; les genoux porterent avec force ; on l'amena chez mon pere qui reconnut que la rotule droite étoit fracturée en trois parties ; la portion de cet os, que les tendons extenseurs de la jambe avoit entraînée, étoit d'une seule piece, comme dans les fractures transversales ; celle qui tenoit au ligament

qui attache la rotule au tibia, étoit diviſée en deux parties, ſuivant la ligne perpendiculaire. Les accidens primitifs exigerent quelques ſaignées & des fomentations; la tendance que la portion ſupérieure avoit à s'écarter des inférieures, & quelques autres exemples de défaut de réunion, déterminerent mon pere à tirer un pronoſtic qui déplut au malade; en conſéquence on le remercia le lendemain. Le traitement de cette fracture fut confié à un de ces hommes qu'on appelle dans la province Radoubeurs: celui-ci promit une guériſon prompte & parfaite. Mais que ne promet-on pas lorſqu'on ignore ce qu'on ne peut pas tenir? Un éleve en chirurgie, qui alla quelques jours après voir le bleſſé, trouva le bandage le plus ridiculement fait ſur la partie: malgré cela, les deux pieces inférieures, qui avoient été ſéparées longitudinalement, ſe réunirent; mais il a toujours exiſté entre celle-ci & la piece ſupérieure un vuide de plus de deux travers de doigts.

D'après ce fait & un très-grand nombre d'autres qui atteſtent la facilité avec laquelle les fractures longi-

tudinales de la rotule ſe réuniſſent, je ne penſe pas qu'on puiſſe encore trouver dans la rotule même la cauſe du défaut de réunion des fractures tranſverſales.

La ſubſtance de cet os ne peut pas varier avec la direction de ſes fractures, ſi les ſucs qui l'arroſent ſoudent les pieces, lorſqu'elles ſont diviſées dans un ſens; on ne voit pas pourquoi, lorſque la ſolution de continuité eſt dans un ſens contraire, ces mêmes ſucs n'auroient pas cette vertu. Si le mêlange de la ſinovie avec l'humeur qui eſt deſtinée à former le cal, pouvoit en empêcher la conſolidation, pourquoi cet inconvénient n'auroit-il pas également lieu dans tous les cas? Si enfin le manque de périoſte s'oppoſoit à la réunion de l'une de ces fractures, pourquoi dans l'autre la réunion ſe feroit-elle ſans périoſte? Il eſt évident qu'il faut chercher une autre raiſon de cette différence eſſentielle.

Fabrice de Hildain, le plus célebre chirurgien de ſon ſiecle, avoit reconnu, comme nous, qu'il étoit facile d'obtenir la guériſon

des fractures longitudinales de la rotule, pourvu que l'on ne négligeât pas les moyens généraux. Il avoit cependant décidé que les transversales étoient incurables; les fractures obliques ne lui paroissoient pas plus susceptibles de guérison que les précédentes. Ce prononcé est le fruit de son observation. *Ex his videre est fracturam hancce patellæ in transversum vel obliquum factam, nullâ arte, nullâque industriâ sine claudicatione curari posse.* Ce n'étoit point dans la rotule même que Hildain trouvoit la cause du défaut de réunion; il s'explique très-clairement sur cet objet important. La force rétractive des muscles extenseurs de la jambe, le ressort du tendon aponévrotique, qui retient la rotule attachée à la partie supérieure du tibia, étoient, selon lui, des obstacles insurmontables qui s'opposoient à la consolidation des pieces divisées. Hildain n'ignoroit pas les préceptes des hommes instruits qui avoient existé avant lui; il dit que l'on peut, ainsi que le prescrit Paul d'Ægine, étendre les muscles qui retiennent les parties écartées, afin d'en procurer

le rapprochement ; mais il ne pense pas qu'en supposant même que l'on pût parvenir à remplir cette premiere indication, il fût possible de maintenir les parties rapprochées aussi longtems que la consolidation parfaite l'exige. Il croit que les bandages qui conviendroient pour produire cet effet, occasionneroient essentiellement de vives douleurs qui rendroient l'appareil insupportable au malade. *Aut si conjuncta tamdiù propter doloris vehementiam fasciis aut spleniis retineri posse, donec mediante callo sint connexa, vix crediderim.*

Quoiqu'il y ait bientôt deux siecles que cette doctrine est connue, l'art n'est point parvenu depuis à un plus haut degré de perfection sur ce point ; les obstacles sont les mêmes ; les différens efforts qu'on a faits pour jetter plus de jour sur cette question, semblent s'être bornés à justifier le pronostic de Hildain. Il est constant que ceux qui se sont occupés de cette espece de fracture, ont apperçu comme lui la difficulté qu'on éprouvoit à maintenir les pieces dans le rapprochement, dans cette coapta-

tion préciſe ſans laquelle la réunion ne peut pas avoir lieu. Il me paroîtroit ridicule de nier cette aſſertion, d'après le nombre infini de bandages qu'on a inventés, & qu'on invente encore chaque jour pour donner aux muſcles cette extenſion qu'on croyoit indiſpenſablement néceſſaire. La multitude de ces machines, leur différente compoſition, l'importance que chaque auteur attache à la ſienne, ſans cependant pouvoir aſſurer qu'il en ait tiré quelque avantage, prouvent auſſi que l'on n'en a pas encore trouvé une ſeule qui puiſſe mériter la confiance des gens inſtruits; toutes ſont aſſujetties aux mêmes inconvéniens, toutes ont pris naiſſance dans le même principe; & puiſque le principe étoit faux, il n'étoit pas poſſible que les moyens qu'il ſuggéroit puſſent être utiles.

On auroit dû s'appercevoir depuis long-tems qu'on ne pouvoit point ſoutenir en extenſion les muſcles, en appliquant des bandages ſur les faiſceaux de leurs fibres charnues, ainſi que l'a propoſé M. Louis. C'eſt une regle ſûre, & de laquelle on ne peut

point s'écarter ſans pécher contre les premiers principes de l'art ; tous les bandages qui ſeront ſuffiſamment ſerrés pour maintenir les pieces d'une rotule fracturée, ſoit tranſverſalement ſoit obliquement, dans le contact immédiat, deviendront abſolument inſupportables ; bientôt leur application ſera ſuivie des accidens les plus graves ; l'engorgement des vaiſſeaux, la tuméfaction de la partie & la gangrene, ſont les ſuites indiſpenſables de cette ridicule manœuvre.

Si l'on ne pouvoit pas trouver d'autres moyens que ceux qui ſont connus & recommandés par nos maîtres pour la guériſon de cette eſpece de fracture, les partiſans de la non-réunion ſeroient autoriſés dans leurs idées, ils ſeroient fondés à dire avec Hildain : *nullâ arte, nullâque induſtriâ, ſive claudicatione curari poſſe.*

Il eſt donc très-important pour l'humanité, de démontrer que les pieces d'une rotule fracturée tranſverſalement peuvent être maintenues dans le contact immédiat, ſans faire aucun effort ſur les parties

auxquelles elles ſont attachées, & qu'il n'eſt point de fracture où cette indication eſſentielle puiſſe être auſſi commodément remplie. Cette idée eſt une juſte conſéquence des vérités que j'ai établies dans ma diſſertation ſur la réunion des plaies; mais il n'eſt peut-être pas d'occaſion où je puiſſe démontrer d'une maniere plus frappante les deux propoſitions conſtitutives de ce principe; c'eſt-à-dire, que la ſituation ſeule ſuffit pour la réunion des plaies, & que le véritable principe de la ſituation n'étoit pas encore connu.

En effet, ſi l'on avoit ſçu que les parties n'étoient dans la ſituation la plus favorable à la réunion, que lorſque le point mobile du muſcle diviſé ſe trouve dans le rapprochement le plus parfait de ſon point fixe, on auroit reconnu plutôt qu'il ſuffiſoit de maintenir la partie dans cette ſituation, pour aſſujettir ces deux portions du muſcle diviſé dans le contact immédiat; on auroit ſenti qu'il étoit inutile de faire éprouver à l'une ou à l'autre le plus léger tiraillement. Hildain n'auroit point regardé

les fractures transversales de la rotule comme incurables ; depuis lui Duvernay n'auroit point avancé, dans son traité des maladies des os, que lorsque le ligament qui attache la rotule au tibia se casse, on ne peut pas espérer de remédier à cet accident, par la raison que l'on ne peut pas fixer la rotule ; on ne se seroit point occupé à imaginer des bandages pour forcer les muscles & les maintenir hors de leur longueur propre : enfin, l'on n'auroit point eu recours à des moyens dangereux pour se procurer un avantage qu'on trouve dans la situation seule. Toutes les erreurs qui se sont accréditées sur ce point n'ont paru avoir quelque fondement, que parce qu'on a cru, jusqu'à ce jour, avoir rempli le précepte de la situation, pour les fractures transversales de la rotule, en plaçant l'extrêmité inférieure dans un plan horisontal avec le tronc. Si quelques praticiens ont recommandé d'élever un peu la jambe par des oreillers, ils n'ont eu d'autre intention que de faciliter le retour des liqueurs : ils ont toujours cherché d'autres

moyens pour rapprocher les pieces écartées.

Si, comme je le propose aujourd'hui, après avoir étendu la jambe sur la cuisse ils eussent porté l'extrémité inférieure au point le plus élevé où les muscles extérieurs peuvent la porter eux-mêmes, lorsqu'ils ont conservé leur action; si, dis-je, ils eussent ainsi rapproché l'attache mobile ou inférieure des vastes & du crural, de leurs attaches supérieures, ils auroient vu alors que les pieces étoient dans un contact le plus immédiat; & que pour en procurer la réunion il ne s'agissoit que de s'opposer à ce qu'elles pussent vaciller sur les côtés.

Tel est cependant ce secret si simple, qui bannit à jamais tous les bandages & les différentes machines qu'on avoit inventées pour gêner l'action des muscles.

D'ailleurs, rien n'est plus facile que de maintenir la partie au point d'élévation que j'ai désignée : une pantoufle, à laquelle on attache un lien de chaque côté & un troisieme à la pointe, qui doivent être assez longs pour venir s'attacher au ban-

dage de corps, remplira parfaitement toute l'indication. Il est cependant essentiel de placer sous la jambe & la cuisse, des oreillers assez gros pour les soutenir, & pour soulager le premier bandage : par ces moyens simples l'on est sûr de maintenir les pieces divisées dans la proximation parfaite sans laquelle la réunion ne pourroit jamais avoir lieu.

DE LA LUXATION
DE LA ROTULE.

APRÈS avoir prouvé, contre l'opinion reçue, qu'il n'y a rien de plus aisé que de maintenir, par la seule situation dans le contact immédiat, les pieces d'une rotule fracturée transversalement, il me reste à faire l'application du même principe à la luxation de ce même os.

On ne pourra s'empêcher d'être étonné en me voyant attacher quelque importance à une question qui, de tous les tems, a paru aussi simple; on sera encore plus surpris en m'entendant dire que nous n'avons point de notions exactes sur ce point, & qu'il est très-essentiel pour l'humanité de substituer de nouveaux principes à ceux qu'on nous a donnés jusqu'à ce jour pour cette espece de réduction. Avant que d'avancer cette vérité, j'ai prévu qu'elle ne pourroit être que difficilement accueillie. Les

connoiſſances acquiſes ſur cet objet, l'idée que ſe ſont formée ceux qui ont traité cet article de la chirurgie avant moi, ſemblent abſolument placer cette queſtion au nombre de celles qui ſouffrent le moins de difficulté; ſelon eux, rien n'eſt plus facile que de réduire une rotule qui a été déplacée par un coup ou une chûte. J'oſe cependant aſſurer, contre toutes ces autorités, qu'il eſt très-difficile, pour ne pas dire impoſſible, de faire cette réduction en ſuivant les principes reçus. Qu'on ne penſe pas que je cherche à me former des difficultés pour me réſerver l'avantage de les réſoudre: c'eſt à l'expérience que j'en appelle; des faits connus me juſtifieront de cette imputation, & d'après les exemples que je rapporterai, on croira ſans peine avec moi de deux choſes l'une, ou que les différens auteurs qui ont traité de la luxation de la rotule, ne ſe ſont jamais trouvés dans le cas de remédier à cet accident, ou qu'il ne nous ont pas tranſmis fidélement les procédés qu'ils ont ſuivis pour faire cette réduction. Examinons d'abord quelles ſont leurs idées à cet égard.

Guy de Chauliac & Paré nous ont donné les mêmes préceptes, l'un & l'autre recommandent de placer le malade sur le pied de la partie luxée, en terre unie ou sous une table, & qu'alors le chirurgien doit faire la réduction en poussant avec la main la rotule du côté où elle incline.

Platner dit qu'il faut placer l'extrêmité luxée sur un banc, situer la jambe dans l'adduction, l'abaisser, faire des extensions & replacer la rotule avec la main.

Hister s'exprime dans des termes qui annoncent toute le confiance qu'il avoit dans ces procédés; il assure qu'il n'y a point de difficulté à réduire la rotule, & que, pour le faire avec facilité, il faut coucher le malade sur un lit ou sur une table, de façon que l'extrêmité luxée se trouve dans le plan horisontale avec le tronc, & qu'en saisissant alors la rotule fermement avec les doigts, on la replace; il a ajouté à cela que cette opération peut également se faire comme Guy de Chauliac & Paré l'ont recommandé.

M. Petit, dans son traité des mala-

dies des os, avance que la luxation de la rotule eſt peu dangereuſe par elle-même ; il donne pour précepte de maintenir le genou autant étendu qu'il peut l'être ; la partie étant ainſi placée, de pouſſer en bas les muſcles extenſeurs de la jambe, & les ramener vers leur inſertion, en preſſant la rotule avec la main pour la mettre dans ſa place.

Duvernay, dans un traité qui a le même titre que celui que je viens de citer, n'a même pas cru que cette luxation pût mériter une attention particuliere ; il en fait mention, mais il néglige de rapporter les procédés qu'il faut ſuivre pour la réduire.

Il eſt donc évident qu'il n'y a pas un ſeul de ces auteurs qui ſuppoſe le plus léger obſtacle. Il eſt vrai qu'ils n'ont point étayé leur doctrine par des obſervations ; mais conſultons actuellement l'expérience, & voyons ſi elle tendra à confirmer leurs idées.

Un malade fut conduit, il y a quelques années, dans l'un des plus conſidérables hôpitaux de l'Europe ; j'ignore quelle avoit été la cauſe de l'accident, il avoit une luxation com-

plete de la rotule, cet os étoit placé comme de champ sur le condile externe du fémur. Les principaux éleves en chirurgie de cette maison, parmi lesquels il en étoit d'instruits, reconnurent aisément la maladie; ils chercherent dans le premier instant à y remédier; ils ne négligerent point les différens moyens recommandés; ils se conformerent aux préceptes reçus, mais tous leurs efforts devinrent inutiles. Le chirurgien en chef, qui a mérité la confiance du public par un long exercice de son art, & qui peut à juste titre être placé au rang des premiers praticiens, tenta à son tour de faire cette réduction. Ses premiers soins paroissoient négligés; il croyoit sans doute, avec Hister, qu'il ne pourroit point rencontrer de difficulté dans une opération aussi simple. Le défaut de succès le désabusa, il eut recours aux différentes attitudes; le malade fut placé sur le pied de la partie luxée; il fut situé horisontalement; on fit des extensions; on essaya de ramener, suivant l'idée de M. Petit, les muscles extenseurs de la jambe vers leur insertion. Malgré tous ces

ſoins, la rotule reſta immobile ſous la main du praticien étonné; on eſſaya de quelques machines; tous ces efforts furent vains, & il apprit encore une fois qu'il étoit ſage de ſe défier des préceptes, lorſqu'on n'a pas encore été dans le cas d'en reconnoître la ſolidité dans la pratique. Les difficultés parurent enfin ſi inſurmontables, dans cette occaſion, que l'on crut qu'il ne reſtoit que la cruelle alternative ou d'abandonner le malade a ſon état, ou d'ouvrir la capſule articulaire, afin de paſſer un élevatoire entre le fémur & la rotule. Ce dernier parti fut celui que l'on choiſit pour faire cette réduction. Je ne ferai point ici le tableau des accidens auxquels cette opération donna naiſſance; les gens de l'art devineront aiſément quelles en furent les ſuites: j'aurois même deſiré pouvoir me diſpenſer de rappeller ce fait; mais il devenoit eſſentiel pour juſtifier ce que j'ai avancé; je n'aurois pas pu le diſſimuler ſans trahir les véritables intérêts de l'art. Il ſeroit poſſible que les procédés que l'on a ſuivis dans cette occaſion euſſent encore des victimes:

Il eſt donc important de s'élever contre, pour prévenir de pareils accidens, & de prouver que rien ne ſera plus facile que de réduire ces luxations lorſqu'on ſuivra des préceptes plus conformes aux véritables indications.

La capſule articulaire, en s'attachant à la circonférence de la rotule, contribue à la maintenir dans ſa place; mais cet os eſt plus ſpécialement ſoutenu dans ſon articulation, par ſon ligament antérieur qui le fixe au tibia, & par le tendon applati des muſcles extenſeurs qui s'implantent dans ſa propre ſubſtance : c'eſt de ces muſcles que dépendent tous les mouvemens de la rotule, ou, pour mieux dire, elle ne jouit que d'un mouvement commun ; de maniere qu'on pourroit la regarder comme une dépendance de leur tendon : c'eſt donc à leurs différentes poſitions qu'il faut porter toute ſon attention.

Il y a tout lieu de croire que les auteurs dont j'ai rapporté la doctrine ſur ce point, avoient reconnu que les difficultés qu'on éprouvoit à réduire ces luxations, dépendoient de

ces

tes muſcles extenſeurs ſeuls. Ils avoient preſſenti que la rotule étoit plus ou moins mobile, à raiſon de ce que le crural & les vaſtes étoient plus ou moins en extenſion; l'examen de ces parties, dans l'état de ſanté, ne leur avoit pas permis de douter de cette vérité; c'eſt ſans doute d'après ces réflexions, qu'ils ont donné pour précepte de ſituer l'extrêmité inférieure horiſontalement, ou de placer le malade debout, afin de permettre aux fibres motrices des extenſeurs de la jambe de ſe rapprocher de leur longueur propre, il eſt poſſible auſſi qu'en ſe conformant à leurs préceptes ils aient réuſſi à réduire des luxations incomplettes: dans cette eſpece les muſcles ne ſouffrent, pour ainſi dire, aucun déplacement; la facette interne de la rotule peut ſe trouver ſur le condile externe, ou bien la facette externe ſur le condile interne, ſans que les muſcles éprouvent de dérangement; leur direction eſt toujours à peu près la même.

Mais il n'en eſt pas ainſi dans les luxations complettes, dans celles où

la rotule a passé de la partie antérieure à la partie latérale des condiles, sur lesquels elle reste couchée comme de champ. Cet accident ne peut pas avoir lieu sans que les extenseurs de la jambe & le ligament antérieur perdent leur direction, & ils ne peuvent pas s'en écarter sans acquérir plus de longueur ; dans ce cas, lors même que l'on a placé la jambe, soit horisontalement, soit perpendiculairement, les muscles se trouvent au même point d'extension où ils sont dant l'état naturel lorsque la jambe est fléchie : d'où il doit essentiellement résulter que, dans les luxations complettes, la rotule se trouve aussi immobile & aussi serrée contre la partie latérale du condile qu'elle l'est dans l'état ordinaire, contre la partie antérieure, quand la jambe est fléchie. Je me crois donc autorisé à avancer ici, comme je l'ai déjà fait, que l'on ne peut pas réduire une luxation complette en suivant les préceptes qui nous ont été donnés par nos maîtres. Il me semble qu'on auroit dû s'appercevoir plutôt de la différence essentielle

qui existe entre ces deux luxations. Comment l'expérience n'a-t-elle pas appris qu'elles n'offroient pas les mêmes difficultés ? Comment, d'après l'idée où l'on étoit qu'il falloit, pour réduire la rotule, placer les muscles extenseurs dans un état de relâche, n'a-t-on pas vu que dans la luxation complette, les fibres de ces organes étoient encore dans une forte extension, lorsqu'on avoit placé les parties dans les situations recommandées ? Comment, enfin, n'a-t-on pas senti que, pour mettre la rotule en état d'être replacée avec facilité par la main du chirurgien, il falloit rapprocher le plus près possible le point mobile de ses muscles de leur point fixe : ce qu'il est très-aisé de faire, soit en ployant le tronc sur la cuisse, soit en portant la cuisse (la jambe étant étendue) sur le tronc, & en maintenant ainsi pendant l'opération l'extrémité inférieure dans l'état où elle se trouve lorsque les extenseurs sont dans leur plus forte contraction ? D'après ce que j'ai dit sur l'amputation, sur la réunion des plaies, & la fracture de la rotule,

je crois pouvoir me dispenser d'entrer ici dans de plus longs détails ; mon principe est assez développé pour en faire sentir toute l'utilité : il me suffira, j'espere, de l'étayer d'une observation, dans laquelle je trouve tout à la fois l'avantage de démontrer l'insuffisance absolue des préceptes reçus, & la solidité de celui que j'établis.

M. le Comte de D....., passant à cheval dans la rue Montmartre, fut heurté au genouil droit avec force, par un cavalier qui venoit en sens contraire ; il ressentit dans l'instant la plus vive douleur, & il s'écria qu'il étoit blessé ; l'on vint à son secours. Après l'avoir descendu de cheval, on le transporta dans l'arriere-boutique d'un marchand : il y fut placé sur un matelas ; on appella à son secours M. Bout... l'un de nos confreres. Ce chirurgien trouva une luxation complette de la rotule ; il plaça l'extrêmité inférieure dans le plan horisontal ; il fit ramener les muscles extenseurs vers leur attache inférieure ; il eut recours aux extensions, ainsi que le prescrit Platner : il em-

ploya tous les moyens recommandés pour faire cette réduction. Malgré tous ſes efforts, la rotule reſtoit toujours ſerrée contre le condile externe, ſans qu'il pût la faire vaciller. Il tenta auſſi de placer le bleſſé ſur le pied; mais les douleurs étoient ſi vives, qu'il ne put ſupporter cette attitude. Pendant que M. Bout... faiſoit ainſi des tentatives infructueuſes, l'un des gens du Comte étoit allé chercher M. Veyret, ſon chirurgien ordinaire. Ce maître de l'art reconnut au premier toucher la luxation complette de la rotule. Peu confiant dans les préceptes que les auteurs nous ont laiſſés, connoiſſant d'ailleurs la ſolidité du principe de la ſituation que j'ai établi, raffermi dans ces premieres idées par la multitude de tentatives vaines que venoit de faire ſon confrere, il conçut que, pour ramener cette rotule à ſa place, il falloit donner à la partie une autre ſituation. En conſéquence il prit le talon de la main gauche, & l'élevant par gradation, il ſoulevoit ainſi toute l'extrêmité inférieure. Il avoit appuyé ſon autre main ſur la rotule; peu à peu

la jambe & la cuiſſe formoient avec le corps, un angle moins obtus. Cette extrêmité devint preſque perpendiculaire, tandis que le tronc reſta horiſontal. En cet état, l'action des vaſtes & du crural étoit abſolument nulle, & leurs fibres motrices étoient dans le relâche parfait. La rotule devint alors vacillante : en la pouſſant vers la partie interne, M. Veyret en fit la réduction avec la plus grande facilité. Un inſtant après, le bleſſé traverſa la boutique, en ſe ſoutenant aſſez légérement ſur ſes gens; il monta ſans beaucoup de peine dans ſa voiture ; les douleurs étoient déjà infiniment moindres : une ſaignée, des compreſſes imbibées d'une liqueur légérement réſolutive, ſoutenues d'un ſeul bandage contenſif, acheverent cette cure. Cinq jours après, M. le Comte put ſortir; il n'a pas éprouvé depuis, la plus légere douleur dans le genouil.

Il eſt bien étonnant que nos prédéceſſeurs ne ſe ſoient pas occupés plus ſpécialement de la maladie qui fait ici le ſujet de mes réflexions. L'on a peine à concevoir comment l'on a pu reſter juſqu'à ce jour ſans

apporter des réformes ſur un point auſſi important de la chirurgie.

Je n'avancerai pas que les luxations de la rotule, que nous avons appellées complettes, ſont plus communes que les incomplettes; mais je puis du moins aſſurer que je connois trois exemples des premieres, tandis que je n'en ai pas trouvé un ſeul des ſecondes dans le cours de ma pratique.

Cette particularité paroîtra peut-être étonnante au premier coup-d'œil. Il n'eſt cependant pas difficile d'en rendre raiſon. Pour n'en pas être ſurpris, il ſuffit de ſavoir que les facettes de la rotule, & les condiles du fémur, ſe touchent par des ſurfaces très-liſſes & polies. D'ailleurs, cette eſpece d'articulation ſe fait par des éminences & des cavités ſuperficielles; de maniere que les muſcles qui s'implantent dans la rotule, doivent, par leur propre reſſort, ramener ſans peine cet os dans ſa place, dès qu'il en a été chaſſé par un coup qui n'a eu qu'une force ſuffiſante pour le luxer incomplettement; d'où il réſulte que les luxations incomplettes doivent être infiniment rares.

DISSERTATION
SUR
LE BEC-DE-LIEVRE,

Où l'on propose un nouveau bandage, en forme d'agraffe, pour en procurer la réunion.

D'APRÈS ce que j'ai dit en général sur le premier principe de la réunion, il est évident que le rapprochement des levres d'une plaie doit être plus ou moins difficile à obtenir, à raison de ce que l'on éprouve plus ou moins de difficulté pour maintenir en extension les fibres antagonistes de celles qui sont coupées; mais il est essentiel de faire observer ici qu'il existoit une contradiction manifeste entre la vraie doctrine & les préceptes reçus. Les plaies profondes des muscles les plus forts, pour lesquelles on a cru que l'art devoit employer les futures, les bandages les plus compliqués, & en plus grand nombre, sont précisément celles qu'il est le plus aisé de maintenir; la difficulté ne provient jamais

de la force des muſcles ; celui de ces organes dont la fonction ſemble exiger le plus de vigueur, celui de tous qui a le plus de fibres, eſt retenu en extenſion ſans aucune peine, lorſqu'on peut aſſujettir ſon point mobile.

Les plaies qui exigent le plus d'attention & le plus de ſoin pour leur réunion, ſont celles qui ſont faites dans des parties où le tiſſu des fibres eſt varié, celles où l'on diſtingue difficilement la fibre coupée d'avec ſon antagoniſte. Telles ſont les plaies des tégumens, les plaies de ces muſcles que quelques anatomiſtes ont improprement appellés *cutanés*, celles des fibres muſculaires, dont les antagoniſtes n'ont pour point mobile que d'autres muſcles, leur aponévroſe, & ſouvent la peau elle-même : de-là vient la difficulté qu'on a éprouvée à maintenir dans le contact immédiat les levres de la plaie qui réſulte du bec-de-lievre.

D'après le mémoire de M. Pibrac, ſur l'inutilité & les inconvéniens de la ſuture entortillée, que nos anciens ſembloient n'avoir inventée que pour

le bec-de-lievre, il eſt évident qu'il ne nous reſteroit plus rien à deſirer ſur ce point de chirurgie, ſi les bandages qu'on a employés juſqu'à ce jour pour procurer la réunion des plaies qui réſultent de l'opération du bec-de-lievre, pouvoient remplir cette indication auſſi ſûrement que quelques auteurs modernes l'ont prétendu ; mais l'expérience, qui eſt le plus ſûr guide, nous a prouvé le contraire, & nous avons vu que les bandages ſur leſquels on ſembloit pouvoir le plus compter pour la réunion de ces eſpeces de ſolutions de continuité, ne répondoient pas toujours à l'attente de ceux qui en ſont les plus opiniâtres défenſeurs. C'eſt dans cette perſuaſion que j'ai fait conſtruire l'agraffe dont je donnerai la deſcription. Ce nouveau moyen rentre dans la claſſe des bandages ; on peut à ſa faveur maintenir avec plus de ſolidité les levres de la plaie dans un contact immédiat.

Si la réunion de la plaie qui réſulte de l'opération du bec-de-lievre, qui eſt un vice de conformation, n'eſt pas auſſi difficile à obtenir que les

anciens ont paru le croire, il eſt prouvé auſſi qu'on ne l'obtient pas avec autant de facilité que le prétendent quelques modernes.

On ne peut point admettre la comparaiſon qu'ils ont cherché à établir entre les différens becs-de-lievre; ces ſolutions de continuité ſont à la vérité les mêmes en apparence, & ne préſentent en effet que la même indication, c'eſt-à-dire la réunion; mais cette réunion ne peut point, dans tous les cas, s'obtenir avec les mêmes moyens; ou du moins ceux qui ſuffiroient pour maintenir rapprochées les levres de la plaie dans un bec-de-lievre produit par une plaie ſimple & récente, n'auroient pas autant d'avantage dans un bec-de-lievre de naiſſance.

Dans les premiers, la réunion eſt de toute facilité, l'écartement qui y ſurvient dépend preſque en totalité du gonflement qui accompagne les plaies contuſes; les bords de la plaie ſe rapprochent preſque immédiatement auſſi-tôt que le dégorgement en eſt fait. Un enfant tomba ſur une bouteille qu'il tenoit à la main, la

levre supérieure fut exactement fendue jusqu'à l'aile droite du nez; le gonflement qui y survint produisit un écartement assez considérable des levres de la plaie; je le pansai simplement avec des compresses imbibées d'eau froide, dans laquelle j'avois mis un quart d'eau-de-vie. Le lendemain le gonflement étoit dissipé en très-grande partie, les levres s'étoient beaucoup rapprochées; je me contentai d'appliquer dessus un emplâtre de *triapharmacum*, que je soutins d'un bandage unissant, modérément serré. L'enfant fut guéri le huitieme jour. J'avouerai même que si, dans ce cas, j'ai fait usage du bandage unissant, c'est plutôt pour me conformer aux regles de l'art que par nécessité; un simple bandage contensif auroit pu suffire dans cette occasion. J'ai pansé quelques autres plaies du même genre avec des remedes aussi simples, & j'en ai toujours obtenu la guérison sans aucune difformité.

Je ne pense pas qu'on soit autorisé à conclure de ces succès qu'il seroit possible, à la faveur de semblables moyens, d'obtenir la réunion du bec-

de-lievre, lorsqu'il est un vice de conformation; l'écartement qui se trouve dans celui-ci n'est pas momentané; j'ai observé que la résistance que les bords opposoient, lorsqu'on veut les rapprocher, est difficile à vaincre; quand on fait toucher les levres de la plaie, en faisant froncer les joues, elles laissent toujours entre elles quelque vuide, pour peu que le malade fasse des mouvemens de la mâchoire inférieure. Je ne déciderai cependant point si les anciens étoient fondés à attribuer cet écartement à une perte réelle de substance, je me contenterai de dire qu'il n'est pas prouvé qu'ils aient eu tort, mais qu'il est certain que M. Louis n'a point eu raison d'avancer que, parce qu'il n'y avoit point de perte de substance, comme les anciens le supposoient, il n'y avoit dans le bec-de-lievre de naissance qu'une solution de continuité tout-à-fait semblable à celle d'une plaie récente sur une levre bien conformée. Si cette proposition étoit vraie, il s'ensuivroit de-là que la réunion de l'un & de l'autre pourroit s'obtenir par les mêmes moyens. J'ai

cru pouvoir nier cette conséquence que cet auteur n'a pas manqué d'en tirer ; elle est démentie par l'observation, & je ne doute pas que l'expérience de M. Louis n'ait souvent cherché à l'éclairer sur ce point.

Les principaux muscles, dont la rétraction occasionne l'écartement dans le bec-de-lievre de naissance, ainsi que je l'ai déjà dit en parlant des plaies en général, sont les muscles communs aux levres, le grand zigomatique, le triangulaire ou abaisseur de l'angle des levres, &c. Ce dernier sur-tout, dont une portion assez considérable des fibres, monte jusqu'à la partie moyenne de la levre supérieure, pour se perdre en partie dans l'orbiculaire de cette même levre, résiste beaucoup à l'extension ; ses fibres ont été de tous tems dans la contraction, ou, pour mieux dire, elles n'ont jamais souffert d'extension soutenue ; en conséquence elles font beaucoup d'effort sur les différens moyens qu'on emploie pour les y maintenir : de-là vient l'insuffisance des épingles pour retenir les bords de la plaie dans le rapprochement par-

fait. Fabrice d'Aquapendente eſt celui de tous les auteurs qui m'a paru avoir le mieux obſervé ce que je viens d'avancer. C'étoit pour vaincre cette difficulté, qu'il avoit conſeillé de maintenir pendant pluſieurs jours, avant l'opération, les bords de la diviſion rapprochés par le moyen d'un emplâtre agglutinatif. On conçoit aiſément que, par des précautions auſſi ſages, on doit habituer les muſcles à reſter en extenſion.

Si l'on conſulte les auteurs qui ont traité cette queſtion, on verra qu'ils ont tous également reconnu que les difficultés n'étoient pas les mêmes dans les différens becs-de-lievre, pour en maintenir les bords rapprochés. Il y a donc tout lieu de croire que c'eſt plutôt d'après la difficulté qu'ils ont rencontrée à maintenir les levres de la plaie dans un contact immédiat, qu'ils ont cru qu'il y avoit un manque de ſubſtance, que de penſer, comme l'a fait M. Louis, que c'eſt d'après l'idée de manque de ſubſtance qu'ils ont imaginé la future entortillée, comme le moyen le plus ſûr pour s'oppoſer à la rétraction des parties.

Cette façon de raisonner n'est pas rare ; chaque jour nous en fournit des exemples ; la pratique nous conduit plus souvent à la théorie que la théorie elle-même à la pratique : on veut se rendre compte de ce que l'on voit, & souvent un fait bien observé nous engage dans les raisonnemens les plus faux; mais de ce que la théorie peche, il ne s'ensuit pas de-là que la pratique soit défectueuse.

C'est également dans l'idée de vaincre la résistance que les bords de la plaie opposent lorsqu'on veut les rapprocher dans le bec-de-lievre de naissance, que Celse, Guillemeau, Thevenin & Manget ont prescrit de faire à chaque joue une incision en forme de croissant qui doit être simplement au cuir, sans pénétrer dans la bouche. M. de la Faye, dans son mémoire sur le bec-de-lievre, imprimé dans le premier volume des mémoires de l'académie royale de chirurgie, a démontré le ridicule de ces procédés douloureux, qui, sans aucune utilité, laissent au malade des cicatrices plus difformes que celles de l'opération.

M. Louis ne s'est point borné à proscrire, d'après M. de la Faye, ces incisions mal entendues, il a aussi avancé que Vanhorne demande que ces incisions se fassent hardiment, *audacter*, dans l'intérieur de la bouche, pour favoriser le rapprochement des bords de la division. On conçoit difficilement comment M. Louis a pu entendre assez peu Vanhorne pour lui prêter des intentions aussi peu chirurgicales. Si l'on veut faire quelque attention à ce que dit cet auteur, on voit que M. Louis n'a point du tout saisi son idée. Ce célebre professeur de Leyde conseille, dans le cas où il y auroit un très-grand écartement, qu'il regarde à la vérité comme l'effet de la perte de substance, de séparer la levre de l'os de la mâchoire. *Quòd si magna labii portio defuerit, audacter ab interiore parte labium separandum ab osse malæ subjecto quo possit, & amplius extendi labium & hiatus integrè expleri.* On voit par ce texte que Vanhorne n'a point donné lieu à l'erreur qu'on lui prête; mais il n'est pas le seul qu'on y ait fait participer.

Pour rendre la mépriſe plus frap-

pante, M. Louis a cru devoir ajouter à cela que Jean-Guillaume Pauli, premier professeur d'anatomie & de chirurgie à Leipsick, qui a donné en 1707 d'excellentes remarques sur les œuvres anatomiques & chirurgicales de Vanhorne, semble adopter ces incisions d'après l'autorité de Roonhuysen.

Il est cependant facile de prouver que Jean Pauli n'a pas plus adopté ces especes d'incisions que Vanhorne; comme commentateur, il a cherché à rendre d'une maniere plus claire encore, un texte qui l'étoit déjà beaucoup par lui-même; il s'étaie de l'autorité de Nuck, de Roonhuysen, & il y a joint des réflexions essentielles de Verduc; on peut même dire, sans avancer rien de trop, que, pour peu qu'on ait de notion de la façon dont on pratique l'opération du bec-de-lievre, il n'est pas possible de ne pas saisir la méthode qu'ils ont décrite. *Antequàm margines forfice acutiori recisçentur, partem labii superiorem, interioremque adhuc integram, quo hiatus integrè repleri labiaque eo rectiùs extendi possint, aconnatâ maxillâ superiori sepa-*

rare, & ne gengiva jam ſeparata denuò coaleſcat, plumaceolum interponere jubent; modò cultellus, tùm monente Verduc, labia magis verſùs quàm gengivas pro oſſis denudatione vitandâ dirigatur.

Ce ne ſont donc pas les inciſions en forme de croiſſant que Vanhorne & Jean Pauli ont preſcrit de faire *audacter*, hardiment, dans l'intérieur de la bouche ; tout homme à qui la langue latine n'eſt point étrangere, voit que l'opération qu'ils ont conſeillée eſt abſolument la même que celle que nous ont enſeignée tous nos maîtres. Fabrice d'Aquapendente dit que, s'il manque beaucoup de la levre, & qu'il ſoit difficile de ramener les bords, il faut ſéparer la levre des gencives. M. de la Faye le conſeille ainſi dans ſon mémoire déjà cité. On ne peut point dire que ces procédés douloureux partent d'une idée fauſſe. M. Louis lui-même rapporte une obſervation où il jugea cette opération néceſſaire. Comment a-t-il donc pu la méconnoître dans des expreſſions auſſi juſtes, auſſi exactes & auſſi faciles à ſaiſir que celles de Vanhorne & de Jean Pauli? Si nos neveux

jugent de nous d'après ces mépriſes, dont les exemples ne ſont pas rares dans les différens ouvrages que M. Louis a placés ſous ſon nom dans les mémoires de l'académie, on doit entrevoir quelle idée ils auront de la chirurgie de nos jours.

La tendance qu'ont à ſe retirer les bords de la plaie dans le bec-de-lievre de naiſſance, étant bien prouvée, il me reſte donc actuellement à démontrer qu'il eſt facile de les vaincre par l'eſpece de bandage que je propoſe. Cette agraffe eſt compoſée de deux pinces qu'on ſerre & qu'on maintient ſerrées par un écrou; chacune de ces pinces, dont les branches ſont paralleles, pour que la compreſſion ſoit égale dans ces différens points, & qu'on a le ſoin de garnir de linge, pour que la compreſſion ſoit plus douce, embraſſe l'un des côtés de la levre fendue, à un travers de doigt de diſtance de la plaie; une vis d'un pouce & quelques lignes de longueur unit les pinces à leur baſe, & ſert à les rapprocher mutuellement: ce qui procure, par une extenſion douce & ménagée, la coapta-

tion des parois de la plaie, & les maintient ſolidement dans un contact immédiat.

On a proſcrit avec raiſon les panſemens fréquens, ſur-tout dans les plaies qui ne préſentent d'autre indication que la réunion. Celles qui réſultent de l'opération du bec-de-lievre ſont ſans doute de cette claſſe; on eſt cependant forcé quelquefois de les panſer plus ſouvent que les regles générales ne le preſcrivent. Les enfans fourniſſent preſque habituellement par les narines une humeur connue ſous le nom de *morve*; cette humeur, en pénétrant les bandes, les compreſſes & la charpie, pourroit, ſi on la laiſſoit ſéjourner, enflammer les bords de la plaie, & s'oppoſer à leur réunion. Quelques auteurs ont reconnu cet inconvénient, & ont propoſé des eſpeces de gouttieres pour en garantir l'appareil.

A la faveur de l'agraffe on a la facilité de panſer le malade auſſi fréquemment que les circonſtances l'exigent; les parties reſtent toujours dans le contact immédiat; on peut, ſans rien déranger, examiner le travail de la

nature pour la réunion : ainſi on n'eſt point expoſé à laiſſer pendant pluſieurs jours une plaie béante ou déſunie dans quelques-uns de ſes points, ce que M. Louis a vu arriver quelquefois avec ſon bandage.

L'eſpece de prurit, qu'on éprouve dans les plaies même les plus ſimples, fait que dans le bec-de-lievre le malade, ſur-tout lorſqu'il n'a point encore atteint cet âge où il peut être retenu par la crainte de garder une difformité, s'oppoſe à la réunion parfaite de la plaie, en portant ſouvent ſa langue à la partie inférieure de la diviſion. Cette remarque paroîtra peut-être peu importante ; je ne doute cependant point que ce ne ſoit là ce qui procure l'échancrure qu'on obſerve à la levre de ceux qui ont été opérés même avec la précaution d'emporter au-delà de l'échancrure arrondie, qui ſe rencontre ordinairement au bord inférieur de chacune des parois de la diviſion.

Cet inconvénient n'auroit-il pas lieu auſſi fréquemment que je pourrois le croire, on conçoit du moins qu'il eſt très-poſſible qu'il arrive. La

vis que j'ai décrite, & qui ſert à rapprocher les pinces, conſéquemment les parois de la plaie, en s'appliquant immédiatement au bord de la levre, empêche que la langue ne puiſſe s'introduire dans la partie inférieure de la plaie, & s'oppoſe conſéquemment à cette difformité, qui eſt d'autant plus déſagréable que, pour la corriger, il faudroit faire une ſeconde opération non moins douloureuſe que la premiere.

Je crois donc le moyen que je propoſe conforme dans tous ſes effets au vrai principe de l'art de réunir les plaies. Je ne diſſimulerai cependant point que ce moyen n'auroit pas les avantages que j'ai cru y entrevoir, ſi M. Louis étoit parvenu, ainſi qu'il le prétend, à rendre caducs les préceptes donnés juſqu'à ce jour pour la réunion; mais, au lieu de rendre ces préceptes caducs, au lieu de le porter dans l'art des perfections eſſentielles, & de le faire paroître ſous un nouveau jour, comme il n'a pas craint de l'avancer, je ſerois tenté de croire qu'il a répandu plus de nuages que de clarté ſur cette queſtion. En effet,

n'eſt-ce pas complaiſamment s'abuſer, que de croire avoir donné un principe lumineux ſur cette matiere, en diſant « que les reſſources de l'art » devoient être déterminées ſur les » parties même dont la rétraction tend » à déſunir la plaie ; que c'eſt cet » effort auquel il faut eſſentiellement » s'oppoſer ; qu'enfin les moyens de » la réunion ne ſeront méthodiques » que quand ils ſeront directement » employés à empêcher cette action » par une application immédiate ſur » le point qui doit la gêner ? »

Cette longue paraphraſe n'a abſolument que le démérite d'exprimer, mais d'une maniere entortillée & moins préciſe, ce qu'ont dit tous les auteurs qui ont parlé du bec-de-lievre, c'eſt-à-dire qu'il falloit rapprocher les levres de la plaie, & employer les moyens qui peuvent s'oppoſer à leur écartement ; en termes de l'art, c'eſt déſigner l'indication, & non pas donner un principe. Quelque défectueux que ſoient les moyens qu'on a employés de tous les tems pour parvenir à réunir la plaie qui réſulte de l'opération du bec-de-lievre, il

eſt

eſt certain qu'on n'a jamais eu d'autre intention que de s'oppoſer à la rétraction des parties qui tendoient à déſunir la plaie ; c'eſt cet effort même auquel, dans le bec-de-lievre, les anciens avoient cru pouvoir oppoſer utilement la ſuture entortillée ; en appliquant les aiguilles au bord de la plaie, ils ſe flattoient de faire une application immédiate ſur le point qu'ils croyoient le plus propre à gêner cette action.

Enfin les ſutures n'étoient, ſelon eux, les moyens les plus méthodiques que parce qu'ils eſpéroient, par leur effet, s'oppoſer à l'écartement des levres de la plaie.

Dans les ſiecles futurs, on croira a peine qu'un écrivain chargé de faire paſſer à la poſtérité les progrès d'un art précieux, ait pu donner ne nos jours, comme le premier & le grand principe de l'art de réunir les plaies, ce qui a été dit par ceux même qui ont commencé à réduire en préceptes les premieres notions qui ont exiſté ſur cette partie de l'art de guérir. Pour donner un principe, M. Louis auroit dû nous aſſigner quelles étoient les

parties ſur leſquelles les reſſources de l'art devoient être déterminées, quel étoit cet effort auquel il falloit s'oppoſer, & enfin quel étoit le point où il falloit faire l'application immédiate des moyens méthodiques qui doivent gêner la rétraction. L'enthouſiaſme d'une découverte que ſon auteur a cru digne d'être miſe en parallele avec celle de la circulation du ſang, l'a ſans doute empêché de nous développer ſes idées ſur un point qu'il juge ſi important.

PREMIERE LETTRE
A M. LOUIS,

Secretaire perpétuel de l'académie royale de chirurgie, professeur, docteur en droit, en chirurgie, &c. membre d'une infinité d'autres académies.
Par M. VALENTIN.

MON mémoire sur le bec-de-lievre, Monsieur, vous a jetté, dites-vous, dans une incertitude cruelle. Vous paroissez embarrassé de savoir si c'est ma prévention contre vos ouvrages qui m'a rendu votre personne odieuse, ou si c'est la haine de la personne qui m'a conduit à celle des raisons & des sentimens qu'ils renferment; vous ne seriez pas resté long-tems dans cette incertitude, si vous aviez reconnu les ménagemens que j'ai eus pour vous, & si vous aviez voulu apprécier l'exactitude avec laquelle j'ai évité les personnalités. J'ai combattu des erreurs relatives à mon travail;

j'ai cherché quelquefois, je l'avoue, à vous faire sentir que votre trop grande confiance dans vos talens, vous exposoit à commettre des fautes assez frappantes pour mériter des reproches au Corps dont vous avez l'honneur d'être l'organe; j'ai cru que le ton avec lequel vous les aviez mises au jour, me permettoit de les relever avec force; mais je n'ai point été au-delà de ce que l'honneur de la chirurgie & le bien de l'humanité exigeoient de mon zele. Vous auriez donc dû, Monsieur, vous en tenir à me prouver que les erreurs que je vous reprochois n'existoient pas. Vous vous êtes jetté dans des questions qui n'y ont absolument aucun rapport. Vous n'avez rien négligé pour prouver que nul écrivain ne blâme plus que vous les personnalités & les termes offensans, dans les disputes littéraires & académiques. Vous confessez qu'il est aisé de dire des injures, & qu'il n'y a aucun mérite à satisfaire sa passion; que je vous ai attaqué d'une maniere révoltante, & que je suis l'aggresseur. Ces imputations seroient graves, sans doute, si elles n'étoient pas dues à

une fauſſe délicateſſe de votre part, & s'il ne m'étoit pas facile de m'en diſculper. Je ſuis ſi peu atteint de toutes les paſſions dont vous m'accuſez, que mon premier plan n'étoit pas de publier nos diſputes ; j'avois choiſi pour nos juges vos confreres & les miens ; ils devoient être ſeuls les témoins du combat. Je ne murmurai point contre la réponſe dont vous m'honorâtes. Les duretés dont elle étoit tiſſue ne m'affligerent point. Contre les uſages établis dans la Compagnie à laquelle nous avons l'honneur d'appartenir l'un & l'autre, vous fîtes trois premieres lectures de ce chef-d'œuvre ; vous le trouviez toujours inſuffiſant, & vous êtes ainſi parvenu à produire une replique de cent pages, pour détruire des objections de quinze lignes. Je ne demandai alors, pour toute ſatisfaction, que l'avantage de vous répondre dans la même aſſemblée où je vous avois entendu ; mais la lecture de ma duplique étoit à peine commencée, que vous vous apperçûtes que j'allois déchirer un voile que vous étiez intéreſſé à ménager ; vos murmures de-

vinrent si hauts, qu'ils m'interrompirent plusieurs fois. Vous m'avez donc fait, par là, un devoir de rendre nos discussions publiques. J'aurois désiré imprimer en totalité votre replique : si je l'avois fait sans votre agrément, peut-être m'auriez-vous accusé d'aller contre le droit des gens. Je veux vous prouver, encore une fois, que je ne m'écarte jamais le premier des égards que je dois à mes confreres. Je ne rapporterai donc ici que les morceaux de votre ouvrage, par lesquels vous avez cru vous justifier le plus complettement des erreurs que j'ai relevées.

En rapprochant ainsi vos raisons de ce que j'ai dit dans mon mémoire sur le bec-de-lievre, l'on sera à même d'apprécier votre défense. Je vous préviens cependant, Monsieur, que, malgré tous les égards que je me suis promis d'avoir pour votre extrême sensibilité, malgré le soin que je prendrai d'éviter les personnalités, je serai forcé de vous prouver qu'il n'est personne de nous que vous n'ayez attaqué le premier. Vous êtes le seul qui n'ayez pas senti combien vos récriminations étoient peu fon-

dées. Vous n'avez pas toujours fait grand cas des loix de cette honnêteté, que vous réclamez : pour vous en convaincre, je n'emprunterai point, comme vous, le langage du pere de l'éloquence latine ; il me ſuffira d'oppoſer M. Louis à M. Louis lui-même. Mais comme ces diſcuſſions ſont les moins intéreſſantes pour le progrès de l'art, je dois auparavant vous prouver que vous n'avez juſtifié aucune de vos mépriſes. Sans renoncer aux droits légitimes d'une défenſe honnête, je ne puis me diſpenſer auſſi de vous convaincre que vous n'avez employé contre moi que des ſophiſmes, des ſubtilités ; que vous n'avez pas craint de tronquer ce que j'ai dit, & de falſifier ce que vous avez imprimé vous-même. Si je prouve d'une maniere inconteſtable ce que j'avance ici, jugez de quelle utilité ſeront vos déclamations : vous n'en ſerez que plus convaincu de vos fautes : le déſagrément de vous être trompé ne vous en reſtera pas moins ; vous aurez de plus le démérite d'avoir défendu des erreurs par des erreurs plus frappantes encore.

DEUXIEME LETTRE.

Le principe de M. Louis, ſur la réunion de plaies n'eſt qu'une mauvaiſe paraphraſe.

APRÈS avoir démontré, dans la diſſertation où j'ai établi le premier principe de la réunion des plaies, que vos idées, ſur ce point important de la chirurgie, ſont abſolument en contradiction avec la vraie doctrine, j'aurois pu me diſpenſer d'entrer dans de plus longs détails ſur cet objet; mais comme vous vous êtes trouvé groſſiérement inſulté, parce que j'ai appellé votre premier principe une mauvaiſe paraphraſe des préceptes donnés par tous ceux qui ont écrit avant vous; comme cette aſſertion vous a paru une déclamation indécente, il faut que je me juſtifie. Examinons donc encore une fois, je vous prie, de ſang froid, cette vérité qui, ſelon vous, nous manquoit : ce précepte ſi digne de

votre complaiſance & du reſpect de tous vos contemporains.

« Les reſſources de l'art, avez-vous » prononcé, doivent être déterminées » ſur les parties mêmes dont la rétrac- « tion tend à déſunir la plaie : c'eſt à » cet effort auquel il faut eſſentielle- » ment s'oppoſer. Les moyens de réu- » nion ne ſeront méthodiques que » quand ils ſeront directement em- » ployés à empêcher cette action, par » une application immédiate ſur le » point qui doit le gêner. Voilà (vous » êtes-vous récrié) le grand principe » de l'art de réunir les plaies ; il doit » ſervir de baſe à toutes les regles » particulieres ».

Je pourrois prouver qu'il ne faut pas être chirurgien pour donner un pareil principe ; mais comme cette démonſtration trouvera place ailleurs, je vais d'abord examiner ſi j'étois fondé à le traiter de mauvaiſe paraphraſe. Ce qui vous étonnera le plus ſans doute, c'eſt que, ſur cet objet, vous êtes de mon avis ; vous avez vous-même jugé la queſtion, &, comme moi, vous avez prononcé, que votre production étoit digne de

cette dénomination. Pour vous faire reconnoître que vous n'aviez point donné de principes, je vous ai dit que, pour en donner un, vous auriez dû, 1°. nous indiquer quelles étoient les reſſources de l'art, qui doivent être déterminées, ſur les parties dont la rétraction tend à déſunir la plaie. 2°. Quel étoit cet effort auquel il faut eſſentiellement s'oppoſer. 3°. De nommer les parties ſur leſquelles les reſſources doivent être déterminées. 4°. Enfin quel eſt le point ſur lequel les moyens que vous appellez méthodiques, doivent être appliqués immédiatement, pour gêner l'action. Ces quatre queſtions contiennent bien, ſi je ne me trompe, les quatre propoſitions conſtitutives de votre grand principe: je n'ai fait que le détailler. Vous auriez dû ſentir que je ne vous l'avois préſenté ſous cette forme, que pour vous en faire mieux appercevoir le ridicule. Cette réflexion vous a échappé. Vous avez décidé dans votre replique, que j'avois l'art de multiplier les queſtions. En voilà quatre, m'avez-vous dit, dont les trois premieres n'en font qu'une:

vous m'avez même, à ce sujet, adressé un reproche assez amer. Je vous laisse à juger actuellement, qui de nous deux a eu le démérite de multiplier les phrases : je me flatte du moins de n'être pas le coupable. Or, de tous les tems, n'a-t-on pas appellé une mauvaise paraphrase, quatre propositions dont trois ne font qu'une? D'après cette démonstration, j'ai tout lieu d'espérer que vous rayerez du nombre des injures, l'expression qui vous a si cruellement outragé. Si vous ne le jugez pas à propos, il est du moins naturel que vous partagiez avec moi la peine que peut mériter cette faute. Voilà cependant ce qu'il en coûte pour ne pas reconnoître ses enfans dans l'instant de sa colere.

Pour rendre ma justification complete sur cette premiere attaque, il me reste donc encore à démontrer que ceux qui ont écrit sur la réunion des plaies, avant que vous eussiez enrichi l'art de ce principe important, n'ont pas moins dit que vous, & que vous n'avez pas, à beaucoup près, aussi bien dit qu'eux.

Vous n'auriez pas dû m'entraîner dans ces discussions : vous auriez dû prévoir qu'il ne m'étoit pas possible de prouver ces deux propositions, sans mettre en évidence, que vous avez fait reculer l'art, dans l'instant même où vous avez cru en hâter les progrès. Pour vous convaincre de ces vérités, je n'aurai point recours à nos plus célebres auteurs; il me suffira de rapprocher votre doctrine de celle que M. Pibrac a consignée dans son mémoire sur l'abus des sutures *. Voici comme il s'exprime :

« Plus la suture pénétrera dans les » muscles, plus il y a à craindre » qu'elle ne manque son effet; & elle » le manquera, ajoute-t-il, toutes les » fois que le bandage n'empêchera » point l'action rétractive des mus- » cles qui tendent à désunir la plaie ». Un peu plus bas, il dit encore : « il n'y a que la situation de la » partie, & l'application méthodique » des bandages & des compresses, qui » puissent s'opposer à l'action rétrac- » tive des muscles ».

* P. 325 du tome III des mém. des l'acad. de chirurgie.

Je vous le demande, Monſieur, eſt-il poſſible de prononcer d'une maniere plus affirmative, que pour réunir les plaies, *les reſſources de l'art doivent être déterminées ſur les parties dont la rétraction tend à déſunir la plaie?* Peut-on dire plus clairement *que les moyens ne ſeront méthodiques, que quand ils ſeront directement employés à empêcher cet action?* Peut-on enfin plus poſitivement exclure les ſutures, les juger inutiles & fâcheuſes, & affirmer que les bandages & la ſituation ſuffiſent? En peu de mots, M. Pibrac a donc donné des préceptes que vous n'avez fait que paraphraſer. Il a d'ailleurs déſigné les moyens, ces reſſources de l'art, qui doivent être déterminées ſur les parties mêmes dont la rétraction tend à diviſer la plaie. Il a prononcé que l'action rétractive des muſcles eſt cet effort auquel il faut eſſentiellement s'oppoſer. Il a dénommé les choſes par leur nom; & vous, Monſieur, vous ne les avez préſentées que ſous des rapports ſymboliques, dans leſquels vos partiſans trouvent tout, par la raiſon même que les

hommes ſenſés n'y trouveront jamais rien. Vous avez bien ſenti, Monſieur, que pour motiver vos reproches, vous auriez dû, dans votre replique, me prouver que vous aviez réellement donné un principe inconnu juſqu'à ce jour; mais vous avez reconnu, en même tems, qu'il ne vous étoit pas poſſible d'en venir à cette démonſtration. Par-tout vous avez ſuppoſé l'exiſtence de ce principe; & vous ne l'avez développé nulle part: pour vous tirer de ce pas embarraſſant, vous avez prétendu que, pour établir ce principe fondamental, ſous lequel toutes les regles particulieres de réunion ſe rangent naturellement, il vous ſuffiſoit d'avoir indiqué l'exemple du tendon d'Achille, par le bandage de M. Petit. Il faut du moins être conſéquent, Monſieur. Cet exemple eſt, ſelon vous, la baſe de ce grand principe; vous avez même ajouté dans votre replique, qu'il méritoit d'être développé. Pourquoi donc, dans votre mémoire, en poſant votre principe, n'êtes-vous pas entré dans le moindre détail ſur cet exemple? Vous vous êtes cependant livré,

dans cet ouvrage, à une infinité d'objets minutieux.

D'ailleurs, Monſieur, vous n'êtes pas le premier qui vous ſoyez étayé de cet exemple : M. Pibrac s'en eſt ſervi comme vous ; mais comme vous il ne s'eſt pas contenté de l'indiquer : il eſt entré dans les diſcuſſions les plus ſatisfaiſantes ſur cet obſervation. « La » réunion du tendon d'Achille, dit-il, » fera toujours, par ſon utilité, l'é- » loge du célebre praticien M. Petit, » qui connoiſſoit bien les inconvé- » niens & les dangers des futures, » dans ces cas, & l'utilité du bandage, » qui en tenant le pied invariablement » dans l'extenſion, & la jambe flé- » chie, empêche la rétraction des » muſcles jumeaux & ſolaires, & » l'action de leurs antagoniſtes. Le » bandage, ajoute-t-il, doit donc ſuf- » fire ſeul, puiſqu'il tient ces parties » dans le rapprochement, & qu'il » permet à la nature de les conſoli- » der ». Vous voilà donc encore une fois convaincu, Monſieur, qu'on a dit avant vous ce que vous avouez que vous auriez dû dire. Puiſque vous ne prétendiez qu'à la médiocre

gloire d'être copiſte, vous auriez dû du moins éviter le reproche fondé d'être beaucoup au-deſſous de l'original. Je dirai plus, Monſieur, il ſemble que vous n'ayez rapporté l'exemple de la réunion du tendon d'Achille, & du bandage de M. Petit, que pour vous mériter un reproche de plus. Les hommes de l'art ont-ils pu de ſang froid vous entendre dire que M. Petit s'eſt conduit, pour la réunion du tendon d'Achille, ſuivant les idées *qu'auroit ſuggéré votre principe?* Quoi! vous prétendez que M. Petit ignoroit le principe d'après lequel il s'eſt conduit dans l'occaſion où ce grand praticien s'eſt acquis tant de gloire? Si l'on veut vous en croire, il a ſuivi une routine ſans principes. D'après de pareilles aſſertions, l'on ne doit donc plus être étonné ſi vous affirmez, avec toute l'aſſurance dont vous êtes capable, que les anciens n'ont point connu que la rétraction des parties étoit la cauſe de l'écartement des levres de la plaie. Si j'entreprends de diſcuter ce point, vous concevrez, Monſieur, que ce n'eſt point pour con-

ſerver à nos peres la propriété de ce ſyſtême : je l'ai combattu. Je crois avoir démontré que la rétraction ſecondaire ſuppoſée, n'eſt qu'une chimere; mais en prouvant que c'eſt une erreur accréditée de tous les tems, que vous avez voulu transformer en précepte & vous approprier, j'aurai tout à la fois l'avantage de vous convaincre que, lorſque vous vous emparez de la doctrine d'autrui, vous n'êtes pas toujours aſſez heureux pour faire choix de ce qui a été dit de plus raiſonnable. Je mettrai en même tems dans tout leur jour les reſſources de votre génie, & celles que vous fournit l'étude profonde que vous avez faite dans la logique.

TROISIEME LETTRE.

M. Louis ne raiſonne pas toujours conſéquemment.

POUR vous faire appercevoir, Monſieur, que vous avez eu tort de prétendre que les anciens n'avoient point regardé la rétraction des parties comme la cauſe de l'écartement des levres de la plaie, je croyois qu'il me ſuffiſoit de raiſonner ainſi. Quelque défectueux que ſoient les moyens qu'on a employés de tous les tems pour la réunion de la plaie réſultante de l'opération du bec-de-lievre, il eſt certain que l'on a toujours eu l'intention de s'oppoſer à la rétraction des parties qui tendent à déſunir la plaie. La future entortillée n'a été inventée que pour s'oppoſer à cet effort. Les partiſans des ſutures n'ont dû placer les épingles au bord de la plaie, que parce qu'ils croyoient que c'étoit le point d'où l'on pouvoit le plus aiſément

gêner l'action des muscles coupés. » Voilà, m'avez-vous dit, une fine » guliere maniere de raisonner. Les » aiguilles qui traversent la plaie du » bec-de-lievre, avez-vous ajouté, » ressemblent aux points de suture » qu'on feroit au bout du tendon di- » visé. Or, comme ces anses de fil » ne gênent pas les parties qui font » la rétraction, puisque dans le cas » cité (dans la rupture du tendon » d'Achille) ce sont les fibres mo- » trices du muscle auquel appartient » ce tendon, & de l'autre les mus- » cles antagonistes; il est manifeste » que les épingles dans le bec-de- » lievre, ne seroient pas appliquées » aux parties dont il faudroit gêner » l'action ».

Je voudrois bien savoir, Monsieur, ce que vous avez trouvé de singulier dans cette maniere de raisonner. En attendant que vous me l'appreniez, je vais vous démontrer qu'il n'est point de raisonnement plus inconséquent que le vôtre. On peut quelquefois manquer d'exactitude; mais il est des regles contre lesquelles on ne doit jamais pécher.

Comment ne vous êtes-vous pas aperçu qu'en voulant faire une espece de syllogisme, vous n'avez produit qu'un sophisme révoltant? Dans la majeure, vous comparez les aiguilles & les épingles quant à leur effet; dans la mineure, vous faites tomber la comparaison sur les parties où ces différens moyens sont appliqués. C'est ce qu'on appelle en logique une conversion de proposition. Votre raisonnement n'auroit pu être conséquent, qu'autant que vous auriez prouvé que les épingles, dans le bec-de-lievre, s'appliquent sur le tendon des muscles divisés. Vous savez le contraire. Vous avez donc eu tort d'établir cette comparaison. Permettez-moi de placer ici un exemple qui vous rendra votre mépriſe sensible. Si quelqu'un disoit, M. Louis est un homme, ainsi que Pierre : or est-il que Pierre raisonne bien; donc M. Louis raisonne bien : Vous concevez que dans un argument ainsi construit, l'on pourroit accorder la majeure & la mineure, & que l'on ne pécheroit point contre les regles de l'art en niant la conséquence.

A ce premier raisonnement vous en faites succéder un second, qui n'est ni moins plaisant, ni moins adroit. « Quand M. Valentin, dites-vous, » avance que les anciens, en plaçant les » aiguilles au bord de la plaie, se flat- » toient de faire une application immé- » diate sur les points qu'ils croyoient » les plus propres à gêner cette ac- » tion, l'on ne sait s'il approuve les » anciens de s'être flatté d'avoir cru » si mal à propos qu'ils faisoient cette » application immédiate, & si favo- » rable, conformément à l'art de réu- » nir les plaies, dont ils ne se sont pas » douté. Mais il faut, ajoutez-vous en- » core, prouver la solidité du prin- » cipe, par les assertions même de celui » qui les contredit. Dès la premiere » phrase de son mémoire, il fournit » matiere à la défense de la vérité qu'il » combat. Les douleurs inséparables » de la suture, le gonflement, l'érail- » lement des levres de la plaie, qui en » sont les suites les plus ordinaires, » devoient suffire, selon M. Valentin, » pour établir le sage précepte de » n'employer les sutures que lorsque » la situation & le bandage seroient

» insuffisans pour en tenir les bords
» dans un contact immédiat ».

Il est évident, Monsieur, d'après votre propre texte, que je blâme les anciens. Vous convenez qu'il suffit de lire les premieres phrases de mon mémoire sur le bec-de-lievre, pour reconnoître que je condamne leur doctrine; & malgré cela vous commencez par avancer que vous ne savez pas si je les approuve, ou si je les condamne. Pour moi, Monsieur, je serois fort embarrassé, s'il me falloit décider à quoi vous pensiez lorsque vous avez fait votre replique. Tels sont cependant les raisonnemens d'après lesquels vous avez cru pouvoir vous permettre la tirade suivante : « Si les anciens pouvoient re-
» venir demander compte aux mo-
» dernes des propos qu'on leur prête,
» ils embarrasseroient bien M. Va-
» lentin, en le priant de vouloir bien
» indiquer quels sont ceux qui se sont
» flattés d'avoir porté un jugement
» si bisarre sur l'opération des futu-
» res, notamment sur la future en-
» tortillée ».

Je puis vous assurer, Monsieur,

qu'en invoquant ainſi les manes de nos peres, vous ne m'intimidez point. S'ils revenoient, ils raiſonneroient plus conſéquemment, & ils ne me feroient point cette queſtion. Si, dans un inſtant d'humeur, ils me la faiſoient, je leur répondrois, ſans craindre de les offenſer, que tous ceux d'entre eux qui n'ont point été des automates, ont ſûrement eu les idées que je leur prête. Comment pouvez-vous croire vous-même, qu'un homme, quelque idiot que vous le ſuppoſiez, emploie des moyens pour réunir des corps ſéparés, ſans avoir, en même tems, l'idée de s'oppoſer à l'action des forces qui tendent à les déſunir. Pour démontrer auſſi que les anciens croyoient, que les bords de la plaie étoient les plus favorables pour faire l'application des moyens de réunion, il doit ſuffire de prouver que c'eſt ſur ces points même qu'ils les ont appliqués. Vous concevez donc, Monſieur, que je ne dois point craindre le retour des ombres, dont vous me menacez. D'ailleurs, de quel droit viendroient-elles m'embarraſſer? Je n'ai jamais dé-

raisonné, pour leur prêter des absurdités. Si quelquefois j'ai été aux emprunts chez elles, j'ai toujours laissé leur nom à la chose, pour leur en assurer la propriété. Je ne suis donc point dans le cas d'appréhender qu'elles me reduisent, dans un instant d'humeur, d'un état d'opulence dont je me serois fait gloire, à la nudité la plus parfaite. Si, dans le même voyage, ces anciens se déterminoient à vous faire une visite, me seroit-il permis de vous demander si, à leur apparition, votre conscience seroit aussi tranquille que la mienne? Mais revenons à la maniere adroite avec laquelle vous cherchez à justifier vos mépriſes, & à me trouver des torts.

Pour me convaincre que je n'étois point en droit de vous faire des reproches sur ce que vous n'aviez dénommé ni les parties qui tendent à défunir la plaie, ni les moyens qu'on doit oppoſer à cette action: voici comment vous vous y prenez. « Monsieur Valentin, dites-vous, » demande quelles sont les parties » dont il faut gêner l'action. Ce sont » sûrement celles qui tendent à écarter

» ter les levres de la plaie. Et dans » le bec-de-lievre, M. Valentin dit » expreſſément, que les principaux » muſcles, dont la rétraction occa- » ſionne l'écartement, ſont les muſ- » cles communs aux levres, c'eſt-à- » dire, le grand zigomatique & le trian- » gulaire, &c. Les voilà donc déſi- » gnées du moins en partie (vous ré- » criez-vous) les puiſſances, à l'ef- » fort deſquelles il faut s'oppoſer ».

En vous demandant, Monſieur, quelles ſont les parties qui tendent à déſunir la plaie, je ne penſe pas que ce ſoit en nier l'exiſtence. Pour nous donner un principe, ai-je dit, M. Louis auroit dû nommer les parties dont il faut gêner l'action. C'eſt donc un oubli que je vous reproche. Où avez-vous pris que j'étois en contradiction, & que c'étoit là le cas de mettre votre érudition en dépenſe, pour m'appliquer ce ſavant adage, *habemus confitentem reum*? Pour rendre votre raiſonnement conſéquent, vous auriez dû, auparavant, m'accorder des lettres de ſubſtitut auprès de votre perſonne. Si mes talens avoient pu me mériter cet hon-

neur, j'aurois eu tort, ſans doute, de vous avoir reproché une omiſſion que je réparois; mais cette ſuppoſition n'ayant pas lieu, ſouffrez que j'ajoute cette nouvelle preuve à celles que j'ai déjà acquiſes contre la juſteſſe de vos raiſonnemens.

En nous démontrant votre grand principe de la réunion, vous vous êtes bien douté que vous rencontreriez des incrédules qui ne ſeroient pas pénétrés de l'utilité de vos dogmes; des eſprits difficiles, qui trouveroient dans vos expreſſions les mêmes erreurs qui ont ſéduit nos premiers maîtres. En conſéquence, pour mieux faire ſentir la différence qui exiſte entre la doctrine ſurannée, & vos idées neuves, vous avez eu recours à une diſtinction qui, par ſa fineſſe, m'a paru digne du plus célébre dialecticien : elle eſt très-ingénieuſe, & je crois devoir vous en faire honneur. « L'on ne s'eſt déterminé, » dites-vous, à coudre les plaies, que » dans l'intention de contenir avec » plus de ſûreté les levres de la divi- » ſion contre nature, dans un contact » immédiat. Ce n'eſt donc pas contre

» les levres de la plaie, ajoutez-vous, » qu'il falloit que l'art ſe roidît, s'il » eſt poſſible de ſe ſervir de cette ex- » preſſion; car ce ne ſont pas les levres » de la diviſion qui font effort pour s'é- » loigner l'une de l'autre. La puiſſance » rétractive eſt plus loin. Les obſ- » tacles multipliés pour maintenir les » bords de la plaie, ne font qu'irri- » ter le mouvement de rétraction des » parties; & c'eſt ce mouvement qu'il » faut chercher à vaincre ».

Il faut en convenir, les hommes de l'art, qui ont eu les idées que vous leur prêtez ici, étoient des êtres d'une bien robuſte foi, mais auſſi d'une bien groſſiere ignorance. Le bûcheron, qui, dans les forêts, s'occupe à donner la forme du cercle à un morceau de bois, ſait très-bien que quand les liens, à la faveur deſquels il en tenoit les deux extrêmités réunies, manquent, ce ne ſont point les deux extrêmités du bâton qui ſe ſont échappées pour lui faire une petite niche; il ſait, que cet écartement n'a été produit que par l'effort de toutes les parties qui tendent à ſe redreſſer. Si cependant nous voulons vous en

croire, nos anciens penſoient tout bonnement, que les levres de la plaie, proprement dites, s'éloignoient d'elles-mêmes, ſans que les fibres des muſcles dans leſquels elles étoient formées, entraſſent pour quelque choſe dans cette rétraction. C'eſt ſans doute très-bien fait à vous, Monſieur, de croire que vous avez fait changer de face à la chirurgie. Il y a une prévoyance admirable de votre part à conſigner cette anecdote eſſentielle dans tous vos ouvrages; mais enfin, la charité n'exige-t-elle pas auſſi que vous accordiez à vos peres & à vos contemporains, les connoiſſances que vous ne pourriez, ſans ridicule, refuſer aux plus groſſiers mortels? Ne vous appercevez-vous pas, que vous mettez ainſi les hommes de l'art au-deſſous du bûcheron dont je vous ai cité l'exemple? Puiſque vous vouliez être abſolument le premier qui avoit reconnu la rétraction ſecondaire des parties diviſées, vous auriez dû faire admettre, par ceux qui vous ont précédé, quelques mutines intelligences dans les levres de la plaie, qui tendent à les

écarter, malgré les fils & les aiguilles : vous auriez par là banni une erreur auſſi exiſtante que le plus grand nombre de celles que vous vous êtes occupé à combattre : vous auriez en même tems traité plus honnêtement vos maîtres.

Après des réflexions auſſi importantes que celles dont nous venons de parler, vous auriez pu donner quelque relâche à votre imagination ; mais vous avez cru devoir pouſſer vos recherches plus loin. Depuis que l'idiome gaulois a été banni de notre langue, nous diſions tout bonnement qu'un couteau, un biſtouri coupoient ; nous diſions de même, que le fil & les aiguilles déchiroient les parties. Il eſt cependant évident, d'après vous, que nous étions dans la plus groſſiere erreur, ſans même nous en douter.

« L'on a dit, avancez-vous d'un » ton dogmatique, que c'étoient les » épingles & les fils qui coupoient ; » mais l'on eût jetté bien plus de lu- » miere dans les eſprits, en diſant » que le déſordre venoit de l'action » des parties, ſur les moyens de réu- » nion ».

Il faut convenir, Monſieur, que cette découverte eſt d'une bien grande importance : elle m'a ſinguliérement frappé. Elle m'a auſſi rappellé qu'un Gaulois, qui nous a donné une traduction des œuvres chirurgicales de Fabrice d'Aquapendente, s'eſt conformé au plan de réforme que vous nous indiquez : c'eſt préciſément à l'occaſion du bec-de-lievre, en parlant de la préférence que l'on doit accorder aux aiguilles, ſur les anſes de fil. *Cette méthode*, dit le Gaulois, eſt plus ſûre que les autres, vu que *la peau ne ſe ronge pas tant en travers par les aiguilles que par le fil.* Vous voyez, Monſieur, que cet ancien s'étoit déjà apperçu, il y a près de deux cents ans, que c'étoient les parties qui ſe coupoient. Je ne prétends point pour cela vous ôter le mérite de l'idée. Si l'on avoit parlé alors bon françois, le traducteur de Fabrice l'auroit fait parler comme nous : ce n'eſt qu'à ſon mauvais langage qu'il doit ſon exactitude ; tandis que cette même exactitude eſt chez vous le fruit de l'imagination. Je vous conſeille cependant, Monſieur, de ne pas

trop vous enorgueillir de cette découverte. Il eſt poſſible que ce trait de lumiere ſoit tombé dans des eſprits reconnoiſſans ; mais il eſt poſſible auſſi qu'il ait été apperçu par des ingrats. Il en eſt parmi ces derniers, qui ſont difficiles : peut-être ſe complairoient-ils à vous affliger : peut-être s'aviſeroient-ils de vous prouver que cette remarque ſe trouve encore dans le premier volume des mémoires de l'académie de chirurgie, dans une diſſertation que M. Delafaye nous a donnée ſur le bec-de-lievre. Voici en effet ce qu'il dit, page 608 : *Plus les deux parties de la levre, ſur laquelle l'on opere, laiſſent d'intervalle entre elles, plus l'on doit craindre leurs efforts ſur les épingles.* Ce n'eſt pas tout, Monſieur, ces eſprits jaloux de vos talens, pourroient bien encore avancer que cette remarque n'eſt pas juſte : ils prendroient la liberté de vous faire obſerver que les parties ne font effort ſur les épingles & les anſes de fil, que parce que ces moyens de réunion, ou du moins les mains qui les appliquent, ont auparavant fait effort ſur

les parties elles-mêmes, en les tiraillant pour les mettre en extenſion & pour les y maintenir. Vous auriez bien de la peine, je crois, à leur prouver qu'ils ont tort, de raiſonner ainſi. Vous concevez cependant, que ſi vous leur accordiez cette propoſition, vous pourriez vous entendre dire encore une fois, que lorſque vous vous emparez de la doctrine d'autrui, vous n'êtes pas toujours aſſez heureux pour faire choix de ce qui a été dit de plus raiſonnable.

QUATRIEME LETTRE.

M. Louis fait falsifier les textes.

EXAMINONS, Monsieur, si j'ai eu tort de vous reprocher de n'avoir point entendu Vanhoorne & Pauli, & si, comme vous le prétendez, je suis celui qui a le moins saisi l'idée de ces auteurs. Je croyois vous avoir prouvé votre mépriſe d'une maniere inconteſtable. Je ne m'imaginois pas que vous auriez le courage d'entrer en diſcuſſion ſur cet objet; mais que ne peut-on pas, lorſque toutes les reſſources ſont égales? Voyons, cependant, ſi celles que vous avez employées ſont légitimes & honnêtes : l'aveu ſeul de cette faute pouvoit l'excuſer : ce parti, quoique le plus ſage, n'eſt pas celui que vous avez choiſi. Vous avez cru qu'il étoit plus facile & moins déſagréable de falſifier votre propre texte. Avec une induſtrie de cette eſpece, il faut l'avouer, l'on ſe trouve dif-

ficilement dans l'embarras.

Je vous reprochois d'avoir avancé que Vanhoorne & Pauli conſeilloient de faire hardiment, dans l'intérieur de la bouche, des inciſions en croiſſant, pour favoriſer le rapprochement des bords de la levre, tandis que ces auteurs n'avoient conſeillé que de détacher la levre des gencives, ou, pour me ſervir de leur terme, de l'os de la mâchoire. Vous niez, dans votre replique, d'avoir dit que les inciſions que Vanhoorne recommandoit de faire dans l'intérieur de la bouche, devoient avoir la forme de croiſſant. Vous vous êtes borné, ſi l'on vous en croit, à dire qu'ils conſeilloient de faire des inciſions en général. Si en effet, Monſieur, vous n'aviez dit que cela, je n'aurois à vous reprocher qu'un défaut d'exactitude. Je n'aurois pas été dans le cas d'avancer que vous aviez prêté à ces auteurs une abſurdité, faute de les avoir entendus; mais il n'eſt pas vrai que vous avez expliqué leur idée, avec cette généralité vague, qui ne juſtifieroit pas encore votre interprétation. Pour

vous en convaincre, je vais rapporter ici votre texte.

« Guillemau eſt ſur cet objet le » copiſte de Gui de Choliac & d'Ambroiſe Paré. A l'imitation de ſon » maître, il donne une figure du bec-» de-lievre, à laquelle on voit avec » répugnance, les triſtes effets de » l'opinion erronée que je releve. » Il a fait graver aux côtés de la » plaie, réunie par la future entor-» tillée, deux inciſions en forme de » croiſſant, qui doivent être ſeu-» lement au cuir, ſans pénétrer en » la bouche, afin que le cuir obéiſſe » en s'élargiſſant. La lecture de Celſe » lui aura fourni cette mauvaiſe idée. » Les inciſions latérales ont été ad-» miſes par Thevenin & par Manget, » dans ſes notes ſur la chirurgie de » Barbette; mais Roonhuyſen a re-» jetté ces balafres, non pas comme » inutiles, mais à cauſe de la difformi-» té qui en réſulteroit. Vanhoorne de-» mande que CES inciſions ſe faſſent » hardiment, *audacter*, dans l'inté-» rieur de la bouche, pour favoriſer » le rapprochement des bords de la » diviſion ».

Il eſt donc clair que vous n'avez point dit, comme vous le prétendez dans votre replique, que Vanhoorne demandoit qu'on fît DES inciſions. Le pronom CES, dont vous vous êtes ſervi dans votre mémoire, eſt bien différent de l'article DES, que vous y avez ſubſtitué avec tant d'adreſſe dans votre replique. Le pronom CES, ſi je ne me trompe, déſigne les inciſions qui ont déjà été dénommées: or celles qui ont été dénommées ſont des inciſions en croiſſant. Vous avez donc prêté à Vanhoorne & à Pauli, des inciſions internes en croiſſant, dont ils n'ont jamais parlé. En aſſurant le contraire, en ſubſtituant le DES au CES, vous avez donc falſifié; & cette falſification a été la baſe d'une défenſe de ſix pages. Vous avez même ajouté dans cet endroit, que c'étoit là ce que vous aviez dit mot pour mot.

N'eſt-il donc plus de loix dans les diſputes littéraires & académiques? Du moins s'il en eſt, pourquoi vous en affranchiſſez-vous avec tant d'aiſance? Le déſeſpoir d'une cauſe peut conduire à des ſophiſmes. J'ai

cru, en conſéquence, devoir vous faire grace du plus grand nombre de ceux qui décorent votre replique. Mais où avez-vous pris qu'il fût permis de falſifier des textes, & à quel ménagement croyez-vous qu'on eſt en droit de s'attendre lorſqu'on ſe livre à de pareils écarts? Je ne ſais s'il y a des falſifications, qui puiſſent ne pas dégrader abſolument celui qui les commet; mais ce ne ſeroient pas celles dont un auteur feroit uſage, pour accuſer ſon adverſaire d'erreur; ce ne ſeroient pas celles qu'on hazarderoit avec le ton de confiance qui n'appartient qu'à la vérité. Il eſt fâcheux, Monſieur, que celles que je vous reproche ici, réuniſſent tous les caracteres qui peuvent les rendre moins excuſables. Ce tour pourroit paſſer pour une eſpiéglerie, dans un écolier qui craindroit la férule; mais dans le Secretaire d'une académie, il n'en eſt pas de même. Je ne veux cependant point caractériſer ce trait: une dénomination honnête ne lui convient pas; une malhonnête affligeroit votre amour propre, & elle n'eſt pas en

moi. J'ai voulu seulement prouver jusqu'à quel point on doit ajouter foi à vos assertions.

Vous avez cru aussi, Monsieur, devoir m'accuser d'une petite supercherie. Vous me reprochez de vous avoir objecté la note *I* de Pauli, laquelle ne répond pas au texte de Vanhoorne, qui est en question, & de passer sous silence la note *K*. Voilà encore, il faut l'avouer, un singulier subterfuge. Je vous ai objecté la note *I*, par la raison que c'est celle où Pauli parle des moyens qui peuvent procurer l'extension plus facile des levres. Voici comment il s'exprime: *Quo hiatus integrè repleri, labiaque eo rectiùs extendi possint à connatâ maxillâ superiori separare.* C'étoit donc celle dont il s'agissoit. J'aurois sans doute pu vous objecter la note *K*; mais dès qu'il est clair que Pauli y dit la même chose que Vanhoorne, je n'aurois fait alors qu'une répétition absolument inutile. D'ailleurs, tout ceci se reduit à savoir si Pauli a plus désigné les incisions en croissant, dans la note *K*, que dans la note *I*. Pauli dit expressément, que Roonhuysen a rejetté les

inciſions latérales en croiſſant, à cauſe de la difformité, & par la raiſon qu'il ſuffit de détacher la levre de l'os de la machoire : *ob labiorum è diverſo ab oſſe malæ ſeparationis ſufficientiam.* La note *K* ne vous eſt donc pas plus favorable. Vous n'étiez donc pas en droit de me faire le reproche de l'avoir paſſée ſous ſilence. D'ailleurs, comment ne vous êtes-vous pas apperçu, Monſieur, qu'en vous défendant ainſi, c'étoit confeſſer qu'en effet vous aviez prêté à Vanhoorne l'idée des inciſions internes en croiſſant, quoique vous l'ayez nié? N'eſt-ce pas le prouver encore, que d'exiger de moi, comme vous l'avez fait, que je vous diſe ſans équivoque, ſi M. de la Faye étoit en droit d'avancer, dans ſon mémoire ſur le bec-de-lievre, qu'il y avoit des auteurs qui conſeilloient des inciſions internes & en croiſſant? Je deſirerois bien ſavoir quel parti vous comptiez tirer de ma réponſe. Ce n'eſt point à moi à examiner s'il a eu raiſon ou tort dans ce cas. Si M. de la Faye avoit avancé que ces auteurs étoient Vanhoorne & Pauli, j'aurois eu l'honneur de lui

faire obſerver qu'il s'étoit trompé. D'ailleurs, ſi c'eſt une conſolation pour vous de ſavoir ſi en effet il eſt des auteurs qui ont conſeillé les manœuvres abſurdes que vous prêtez à Vanhoorne, vous pouvez ſupplier M. de la Faye de vous aider dans vos recherches.

CINQUIEME LETTRE.

On peut soupçonner M. Louis de ne pas entendre les auteurs latins.

J'AVOIS prévu, Monsieur, qu'en attaquant quelques-uns de vos principes, je m'exposois à la critique la plus vive : vous vous y êtes livré, en effet, avec toute la chaleur dont vous êtes capable. Mon mémoire, les principes que j'ai soutenus, l'agraffe que j'ai imaginée pour le bec-de-lievre, ont trouvé chez vous un censeur très-sévere : je ne m'en plains point ; mais il me reste à examiner si vous êtes aussi instruit que vous êtes difficile, & s'il ne me seroit pas possible d'acquérir, dans l'exposé que vous faites de mes erreurs, de nouvelles preuves contre vos différentes connoissances. Voyons donc d'abord, si vous étiez autorisé à avancer que j'ai mal saisi le texte de Vanhoorne, que je vous ai reproché moi-

même de n'avoir point entendu : si vous pouviez assurer, comme vous l'avez fait, que je me suis grossiérement trompé, en croyant bonnement, que pour faciliter l'extension de la levre, & remplir plus commodément le vuide qui se rencontre dans le bec-de-lievre, dont les bords sont fort écartés, Vanhoorne conseilloit de détacher à l'intérieur la levre de l'os de la mâchoire. *Quòd si magna labii portio defuerit, audaciter ab interiore parte labium separandum ab osse malæ subjecto, quò possit & ampliùs extendi labium, & hiatus integrè expleri.*

« C'est une mépriſe lourde, m'avez-» vous dit : *malæ*, dans cette phrase, » est un datif, dont le nominatif *ma-» la*, signifie joue ». Voilà sans doute une construction très-bien trouvée : il en résulte que, selon vous, Vanhoorne auroit conseillé de détacher la levre *ab osse malæ subjecto*, de l'os qui est sous la joue. Vous voudriez bien, je gage, que j'eusse donné une semblable traduction ; mais cela vous étoit réservé. Trouvez bon que je vous prouve que, depuis qu'il existe des versions, il n'en est point qui décelent

auſſi clairement le défaut de connoiſſance de ſon auteur. Dans une conſtruction de trois mots, vous avez eu le rare avantage de prêter à Vanhoorne le plus plaiſant contreſens, une groſſiere erreur en anatomie, une abſurdité en chirurgie. Où avez-vous pris, mon cher cenſeur, qu'on peut détacher la levre d'un os où elle n'eſt point adhérente? Dans quelle anatomie avez-vous vu que la levre s'attachât à l'os de la pomette, ou bien enfin, dans quelle chirurgie avez-vous appris qu'il falloit détacher les parties adhérentes de la pomette, pour faciliter l'extenſion de la levre? En vain direz-vous « qu'il n'eſt point étonnant que Van» hoorne ait avancé de pareilles ab» ſurdités, vu qu'il étoit profeſſeur » en chirurgie, ſans être chirurgien ». Les qualités ne m'en impoſent point. Je ſais que le ſavoir n'occupe pas toujours les places: je crois même avoir fait là-deſſus mon acte de foi; mais il eſt certain que ces erreurs vous ſont propres. Vanhoorne n'a jamais conſeillé de détacher la levre de l'os de la pomette, ainſi que vous le préten-

dez : lorſqu'il a voulu parler de cet os, il l'a toujours appellé *os jugale*. Il eſt donc de la derniere inconſéquence de ſoutenir que cet auteur le déſigne par ces mots *oſſe malæ ſubjecto*. C'eſt le *ſubjecto* qui vous en a impoſé. Vous auriez cependant pu, ſans peine, éviter cette mépriſe. Vous m'avez reproché de n'avoir point rapporté la note *K* de Pauli, qui répond à ce texte de Vanhoorne. Vous l'avez lu, ſans doute? Comment avez-vous donc méconnu votre erreur? Pauli, en parlant de l'os dont il faut détacher la levre, s'eſt contenté de dire, *os malæ;* il a ſupprimé le *ſubjecto*, parce qu'il l'a regardé, avec raiſon, comme une redondance. Il eſt donc clair, Monſieur, que vous vous êtes trompé de deſſein prémédité, & le tout pour me faire le reproche, de n'avoir pas lâché une abſurdité, & de n'avoir dit qu'une choſe raiſonnable. D'ailleurs, où avez-vous pris encore, que l'on dût déſigner les os par les parties qui les recouvrent? Depuis qu'il exiſte des anatomiſtes, l'uſage contraire a prévalu : les muſcles, les vaiſſeaux tirent ſouvent leurs

noms de ceux des os qu'ils recouvrent; mais jamais les os n'ont tiré leur dénomination de ces parties.

Vous vous êtes plaint hautement de ce que je vous avois renvoyé en sixieme, pour n'avoir pas saisi, dans votre premier mémoire, le sens de Vanhoorne & de Pauli. Je suis trop honnête pour me servir d'une expression qui n'est pas moins offensante que triviale. Je ne puis cependant m'empêcher de vous dire aujourd'hui, puisque vous m'en avez donné l'idée vous-même, que si un écolier se présentoit en sixieme avec la traduction de Vanhoorne, que vous nous avez donnée dans votre replique, il seroit possible qu'il n'y obtînt pas la premiere place.

Pour m'inculper avec plus de fondement, vous avez ajouté à tout cela, que « pour trouver le sens de » de ce texte, il suffisoit de savoir » qu'on n'a jamais donné à l'os de la » mâchoire le nom de *mala*, & que » le mot *mala* a toujours signifié la » joue ». Il vous en coûte donc bien peu, Monsieur, pour prendre le ton affirmatif, dans les occasions même où

vous vous trompez lourdement. Pour vous en convaincre ici, je pourrois m'étayer du plus grand nombre des dictionnaires. Novitius dit très-expreſſément que le mot *mala* eſt fait du mot *maxilla*, duquel on a ſupprimé les lettres du milieu. Les étymologiſtes, les grammairiens tiennent le même langage. Il eſt donc clair que, ſi *os maxillæ* ſignifie l'os de la mâchoire, *os malæ* peut avoir la même ſignification. Je crois que ce ſont là des raiſons ſans replique. Cependant, comme je ne ſuis pas fâché de vous faire appercevoir encore une fois, que ſans ceſſe vous êtes en contradiction avec vous-même, & avec les auteurs que vous rapportez en votre faveur; que ſans ceſſe vous donnez des preuves inconteſtables du défaut de juſteſſe de vos idées. Pour vous combattre, je ne veux employer que les autorités dont vous vous êtes étayé.

« L'on peut voir, m'avez-vous » dit, le dictionaire lexique de Caſ» telli, il renvoie du mot *mala* à » celui de *gena* ». Cela eſt vrai; mais vous n'avez pas, ſans doute, pouſſé vos recherches bien loin. Si vous

aviez été voir au mot *gena*, ainsi que Castelli l'indique, vous y auriez trouvé cette décision peu favorable à votre opinion : *gena significat maxillam.* Vous avez encore rapporté que « Gesner, dans son NOVUS LINGUÆ » LATINÆ THESAURUS, livre généralement très-estimé, dit, d'après » l'autorité de Ciceron, qu'on a fait » le mot *mala* de celui de *maxilla* »; que par le mot *maxilla*, les auteurs anciens entendoient la partie du visage qui est couverte de barbe. Mais comment n'avez-vous pas senti, Monsieur, que tout ceci prononçoit contre vous ? Si *maxilla* a été pris quelquefois pour la joue, *mala*, qui en est fait, doit avoir la même signification; & lorsqu'on veut désigner les mâchoires, on peut se servir indifféremment de l'un ou de l'autre.

Pour vous procurer le plaisir de faire de l'érudition à bon compte, avant de citer Gesner, vous m'avez opposé deux textes de Lucrece, que vous avez puisés dans ce même Gesner. Comme vous, je les ai trouvés au mot *mala*. Qu'importe d'ailleurs d'où vous viennent ces richesses ? Exami-

nons ſimplement ſi elles ſont ſuffiſantes pour couvrir vos nudités. Lucrece, en parlant de l'ajuſtement d'Iphigenie avant ſon ſacrifice, dit: *Cui ſimul infula virgineos circumdata comptus, ex utra que pari malarum profuſa eſt.* Lorſque le même poëte veut peindre l'âge de puberté, il dit encore: *Tum demum pueris juventus occipit, & molli veſtit lanugine malas.* « Si » Lucrece, ajoutez-vous, eût voulu » parler de la mâchoire, il eût em» ployé le terme *maxillas* ».

Eh! Monſieur, cette aſſertion n'eſt pas juſte. Vous venez tout à l'heure de me citer Geſner, pour me prouver que *maxilla* a été pris dans les anciens auteurs, pour la partie du viſage où croît la barbe: il eſt donc clair, d'après vous-même, que Lucrece n'auroit point rendu une autre idée, en ſuppléant, dans ces deux occaſions, le terme de *maxillas* à celui de *malas*. Il eſt donc évident que ces deux termes ſont les mêmes. Comme *maxilla* a ſouvent été pris pour *mala*, *mala* peut également être pris pour *maxilla*. D'après ce premier eſſai de vos forces, vous êtes cependant devenu

venu plus tranchant encore, & vous avez enfin prononcé que, par tous les exemples que Geſner rapporte, pour montrer l'emploi du terme *mala*, l'on voit qu'il ſignifie par-tout la joue. Je ſerois ſans doute malhonnête, ſi je vous donnois, ſur ce point, un démenti. Comme vous n'avancez rien dont vous ne ſoyez bien ſûr, & que vous entendez infiniment mieux le latin que Geſner lui-même, faites-moi la grace, je vous en conjure, de me rendre en françois un de ces exemples, que j'ai trouvé dans le même Geſner, au même mot *MALA* : *impius hortatur me frater, ut meos malis mandem natos.* Geſner ajoute, qu'il ſeroit mieux de dire : *malis committere.* Si *malis* étoit pris ici pour joues, ainſi que vous le prétendez, *malis committere natos* ſignifieroit ſûrement embraſſer ſes enfans. Il ne ſeroit cependant pas moins plaiſant d'entendre traiter quelqu'un de barbare, de ſcélérat, pour avoir donné à ſon frere le conſeil d'embraſſer ſes enfans, que d'entendre dire, par le ſecretaire de l'académie royale

de chirurgie, que Vanhoorne a conseillé de détacher la levre d'un os où elle ne s'attache point. A ce fatal mot *mala*, je trouve encore dans Gesner, *horribilis mala leonis*. Je vous l'avoue, je ne sais si ce sont les joues ou les mâchoires du lion, qu'on peut appeller horribles. Ce qui m'étonne le plus dans tout ceci, Monsieur, c'est qu'un homme aussi instruit que vous n'ait pas vu pourquoi les grammairiens & les auteurs anciens ont confondu *mala*, *maxilla*, avec *gena*, pourquoi ils ont souvent employé les deux premiers termes, pour exprimer la partie du visage où croît la barbe; mais puisque votre profond savoir n'a pas pu vous en rendre raison, permettez à mon ignorance de vous tirer du chaos où la confusion de ces termes m'a paru vous avoir jetté.

Les auteurs anciens ne sont pas les seuls qui s'expriment ainsi : les hommes de l'art déterminent toujours le point des parties molles où il arrive quelque accident, par le point de l'os qui les soutient. C'est par cette raison, que nous disons chaque jour

qu'une plaie qui n'intéreſſe que la peau & les muſcles, eſt à la partie ſupérieure, moyenne, ou inférieure, interne, ou externe, ou poſtérieure, du fémur, du tibia, de l'humerus, du cubitus, &c. Nous nous conformons à ce même uſage, lorſque nous indiquons les parties où il faut appliquer des bandages. Ces poëtes, dans ces ſortes de licences, ont encore de plus grands privileges que nous. Ainſi, quoique le bandeau d'Iphigenie ne fût pas appliqué immédiatement ſur l'os de la mâchoire, & que la barbe ne ſoit point implantée dans ce même os, Lucrece, en déſignant les mâchoires par le mot *malas*, a donc pu dire très-élégamment, & même en ſe conforment à la façon de parler des gens de l'art: *ex utraque pari malarum : molli veſtit lanugine malas.*

Tous les raiſonnemens que vous vous êtes permis juſqu'ici, Monſieur, ſur le mot *mala*, ſont ſans doute bien étonnans; mais l'aſſertion par laquelle vous avez terminé, paroîtra bien plus forte encore. Pour ſavoir que *mala* n'a jamais ſi-

gnifié la mâchoire (m'avez-vous dit d'un ton d'assurance absolument fait pour en imposer), il suffit de consulter les auteurs anciens, dans les ouvrages publiés à Rome, lorsque la langue latine y étoit une langue vivante.

Que voulez-vous donc que pensent de vous, Monsieur, les gens de l'art, qui sont assez instruis pour savoir que l'auteur qui a passé pour le plus éloquent des médecins, celui qui a toujours été regardé comme le modele de l'éloquence romaine, Celse enfin, dont le suffrage, si je ne me trompe, doit, en termes d'anatomie, l'emporter sur celui de Lucrece; que Celse, dis-je, ne s'est point servi d'autre terme que celui de *mala*, pour désigner particuliérement la mâchoire supérieure. Il appelle la mâchoire inférieure *maxilla*. Par la raison qu'il dénomme la premiere *mala*, il n'a pas cru devoir ajouter à la seconde, pour la distinguer, l'épithete *inferior*. Je ne veux cependant point ici vous faire un reproche qui puisse tomber sur la mauvaise foi: je ne le dois pas. Je serois injuste d'exiger de vous que vous eussiez lu

Celſe. Mais, Monſieur, vous avez cité Bartholin, au chapitre 10. Vous ne pouvez pas n'avoir pas lu le chapitre 9, puiſqu'il a pour titre : *de oſſibus maxillæ in genere.* Et ce même Bartholin, que vous m'avez oppoſé, dit très-expreſſément, en parlant des mâchoires : *ſuperior enim quam Celſus malam vocat.* D'après cela, il faut donc que vous confeſſiez que vous n'entendez point la langue dans laquelle ces auteurs nous ont tranſmis leurs connoiſſances, ou que vous avouiez que vous n'avez haſardé de pareilles propoſitions, que pour éprouver juſqu'à quel point vous pouvez compter ſur la crédulité de ceux de vos confreres qui ont eu l'avantage d'entendre votre replique.

SIXIEME LETTRE.

Nouvelle preuve de ce que j'ai avancé.

En parlant de votre premier principe, de ce même principe fondamental, j'ai pris la liberté de dire que dans cet échafaudage de grands mots, l'on n'appercevoit que le précepte de réunir, & de maintenir réunies les levres de la plaie. Vous m'avez répondu à cela, que ma maniere de voir les choſes étoit étrange; qu'elle étoit réſervée à ma perſpicacité. Si vous vous en étiez tenu à ce petit perſiflage, j'aurois pu le paſſer ſous ſilence; mais vous avez été plus loin, vous avez voulu me faire ſentir que l'on n'attaque point impunément vos productions: pour me punir de cette hardieſſe, vous avez raſſemblé toutes vos forces; vous avez feuilleté votre bibliotheque, & vous avez enfin entrevu que vous pourriez me trouver en faute. En conſéquence, vous avez avancé qu'il me paroîtroit

peut-être bien nouveau de m'entendre dire que je ne parlois point en termes de l'art, lorsque je prononçois que l'indicaion curative & premiere des plaies consiste dans la réunion. Vous avez, j'en conviens, un peu adouci ce reproche, en ajoutant qu'à la vérité les livres élémentaires admettent cette proposition, & la donnent comme une regle de l'art. C'est du moins quelque chose, que vous m'accordiez d'avoir lu les livres élémentaires. Je voudrois bien pouvoir être aussi généreux à votre égard; mais si je m'abandonnois à cet acte de complaisance, je serois forcé de me trouver bientôt en contradiction avec moi-même, car je ne pourrai pas me dispenser de prouver dans ma prochaine lettre, que vous ignorez absolument les préceptes les plus solides que contiennent ces livres.

Pour me convaincre de ma mépriſe sur l'emploi des termes, vous avez eu recours au savant Sebizius. C'est par cet oracle, & par Galien, que vous avez cru devoir faire prononcer ma condamnation, ainsi que celle des livres élémentaires. Il faut en con-

venir, Monsieur, si ces deux auteurs condamnoient cette façon de parler, j'en serois fort surpris, & cela me paroîtroit bien nouveau. Mais ce qui n'étonnera personne, & ce qui ne pourra pas vous paroître nouveau à vous-même, ce sera de m'entendre dire encore une fois, que vous n'avez pas plus compris le docte Sebizius, que le respectable Galien; & qu'enfin tous vos efforts, toute votre application, la vaste érudition dont vous avez voulu faire étalage, se réduisent à faire déraisonner & Sebizius & Galien. Venons aux preuves. Sebizius, dans son traité de la curation des ulceres simples, demande si la premiere & générique indication qui se tire de la nature générique de la maladie, est particuliere aux gens de l'art, & si elle est de quelque importance? *Utrùm prima & generica hæc indicatio, quæ genericâ morbi naturâ suppeditatur artificiosa sit alicujus ponderis atque momenti.* Sebizius fait répondre par Galien, qu'il s'en faut beaucoup que ces indications soient particulieres aux gens de l'art; qu'elles sont connues même des idiots. *Tantùm*

abeſſe ut hæ indicationes artificioſæ ſint, ut etiam ipſis idiotis ſint cognitæ. Où avez-vous donc pris, mon ſévere cenſeur, que Sebizius & Galien prononcent ici qu'on ne parle point en termes de l'art, lorſqu'on dit que l'indication premiere eſt la réunion? Il y a donc une cruelle confuſion dans vos idées. Dans la queſtion de Sebizius, dans la réponſe de Galien, il n'y a pas un ſeul mot qui puiſſe excuſer votre mépriſe. Ils n'ont pas pu blâmer les termes que j'ai employés, puiſqu'ils s'en ſont ſervis eux-mêmes. N'ont-ils pas dit: *Hæc primaria & generica indicatio.*

Paré ſavoit très-bien, que la connoiſſance de cette indication n'étoit point particuliere aux gens de l'art. Il dit même qu'elle eſt connue des idiots; mais il ne l'a pas moins nommée pour cela l'indication premiere.

Pour m'oppoſer avec quelque fondement les textes de Sebizius, vous auriez dû prouver auparavant, que j'avois attaché à cette indication premiere, l'idée d'une connoiſſance très-importante. Vous ne m'accuſerez pas de cette erreur; je vous en

défie. Je l'ai comparée, je l'ai identifiée avec votre grand principe : de bonne foi, pouvois-je la moins estimer, & donner une preuve plus décisive du peu de cas que j'en faisois ? Si Sebizius avoit condamné l'expression que vous avez jugé n'être pas un terme de l'art, sûrement il lui en auroit suppléé une plus convenable. La preuve qu'il n'a pas cru ce changement nécessaire, c'est qu'il ne s'en est point occupé. Mais vous, Monsieur, qui condamnez & les livres élémentaires & les regles qu'ils renferment ; vous qui pensez que les gens de l'art ne doivent point se servir des termes connus des idiots, vous devriez bien vous occuper de cette réforme : ce travail est digne de votre zele. Il faut cependant que je vous prévienne que, par une fatalité qui semble être attachée à toutes vos productions, vous n'aurez point l'avantage d'être original. Dites-moi, Monsieur, ne vous feriez-vous point ouvert sur ce projet dans quelque cercle ? Ne seroit-ce point votre idée que cet insolent de P... auroit voulu ridiculiser, en faisant dire par un

docteur ſur la ſcene, qu'il eſt peu ſéant que des hommes de notre état emploient des termes qui ſont connus des groſſiers mortels; qu'enfin la mâne doit s'appeller du miel céleſte, & qu'on doit ſuppléer au mot ſaigner, ceux d'éventer la veine?

Il faut, Monſieur, que vous ayez un bien grand penchant à eſtropier tous les auteurs, pour les faire raiſonner de la ſorte. Comment n'avez-vous pas apperçu cette mépriſe? Vous avez rapporté un autre problême, que Sebizius place immédiatement après le premier. La maniere dont cet auteur s'explique, auroit dû vous faire ſentir que vous aviez mal ſaiſi ſon idée. Puiſque, dit-il, cette indication premiere & générique n'eſt pas particuliere aux gens de l'art, & qu'elle eſt même connue des gens du peuple; quelle différence y a-t-il donc entre les gens de l'art & le peuple? *Cùm hæc indicatio propria medicis non ſit, ſed etiam plebi communis, quid ergo inter medicos & plebeios ſit diſcriminis?* Il eſt bien clair qu'il ne s'agit point ici des termes de l'art. D'ailleurs, les idiots, ainſi que

le dit Sebizius, ſavent qu'il faut réduire les os luxés; qu'il faut réunir les plaies; mais ils ne ſavent pas ce que c'eſt que l'indication premiere & générique.

Croyez-moi, Monſieur, lorſque vous aurez des diſcuſſions, n'allez plus chercher du ſecours parmi les hommes dont vous n'entendez pas le langage. Mais il me vient une idée. Ne ſeroit-il pas poſſible que ces problêmes euſſent pour objet votre principe fondamental de l'art de réunir les plaies, cette vérité reconnue & qui manquoit à la chirurgie ? Du moins je ſerois bien tenté de le croire, d'après la réponſe que Sebizius prête à Galien : la différence qu'il y a (lui fait-il dire) entre les gens de l'art & le peuple, c'eſt que les gens de l'art ſavent comment & par quel moyen l'on parvient à remplir cette premiere indication, c'eſt-à-dire, comment on procede à la réunion des plaies. Or, Monſieur, je vous le demande, c'eſt vous-même que je prends pour juge ici; eſt-il un homme du peuple qui ne ſache auſſi bien que vous, que les reſſources de l'art, pour la réunion

des plaies, doivent être déterminées sur les parties dont la rétraction tend à les désunir, que c'est cet effort auquel il faut absolument s'opposer? Est-il un idiot qui ne reconnoisse pas aussi parfaitement que vous, que les moyens de réunion ne peuvent être méthodiques, que lorsqu'ils sont directement employés à empêcher cette action, par une application immédiate sur le point qui doit la gêner? Ce que les idiots ne savent pas comme les hommes de l'art, ce que ces derniers doivent connoître, ce sont les moyens, les ressources que l'on doit employer, les parties sur lesquelles on peut en faire l'application; enfin, Monsieur, faut-il vous tout dire? ce que les idiots ne savent pas, & ce que l'homme instruit doit savoir, c'est tout ce dont vous n'avez pas dit un seul mot dans le mémoire où vous avez établi votre principe; ce sont enfin les vérités que je vous ai reproché de ne pas connoître. Il est sans doute malheureux pour vous d'avoir consulté Sebizius; plus malheureux encore de ne vous être point apperçu que ce n'étoit pas ma façon

de parler que cet auteur condamnoit ; mais que c'étoit de votre principe, mon cher censeur, que Sebizius à dit : *Tantùm abesse ut hæ indicationes artificiosæ sint, ut etiam ipsis idiotis sint cognitæ.* Cette leçon vous paroîtra dure, sans doute ; mais vous n'aurez pas le courage de vous en plaindre, si vous daignez vous rappeller l'enthousiasme avec lequel vous avez prononcé ces textes en y mêlant mon nom ; ne négligant rien d'ailleurs, pour faire voir que vous n'avez consulté cet auteur que pour y puiser des apostrophes peu honnêtes.

SEPTIEME LETTRE.

M. Louis n'auroit-il point oublié les premiers principes de l'art?

J'AI rapporté, Monsieur, dans mon mémoire sur le bec-de-lievre, l'observation d'un enfant qui se fendit la levre supérieure, jusqu'à l'aile droite du nez, en tombant sur une bouteille. Ce fait a mérité votre attention. Vous me faites à cet égard une infinité de reproches. Permettez-moi d'examiner s'ils sont aussi fondés que vous avez paru le croire. J'ai avancé que le gonflement avoit écarté les levres de la plaie. J'ai dit que j'avois cru devoir dissiper cet accident, avant d'avoir recours aux moyens qui pouvoient procurer la réunion des parties divisées. Sur ce simple exposé, vous avez condamné & ma théorie & ma pratique. Vous assurez que vous ne prendrez point cette observation pour modele de conduite en pareil cas. Je ne me permettrai pas de faire l'extrait de ce morceau de

votre replique : je vais le tranſcrire ici fidélement : il eſt ſeul capable de mettre les vrais appréciateurs à même de juger de vos talens & de vos connoiſſances profondes en chirurgie.

« J'obſerverai, avez-vous dit, à » M. Valentin, que l'écartement primitif étoit l'effet de l'action des » muſcles, qui lui eſt très-connue ; » que le gonflement vient enſuite, & » que ce gonflement, loin d'écarter les » parties, ſemble les rapprocher. C'eſt » le gonflement qui ſemble nous dérober la trace des corps étrangers, » dans les plaies d'armes à feu : on ne » peut ſuivre leur route à travers les » parties, lorſque le gonflement reſſerre le trajet : la ſuppuration qui » relâche & détend les parties gonflées, permet, au bout de quelques » jours, de parvenir aiſément à l'extrêmité de la diviſion, dans ſa profondeur. M. Valentin panſe la plaie » de la levre ſimplement avec des » compreſſes imbibées d'eau froide, » dans laquelle il avoit mis un quart » d'eau-de-vie. Les plaies faites par » le verre, ſont ordinairement con» tuſes & déchirées : elles ſe terminent

» rarement sans un peu de suppura-
» tion : cela n'empêche pas qu'on ne
» doive tendre, dès le premier inf-
» tant, à la réunion. M. Valentin ne
» s'en est pas occupé, contre les regles
» de l'art qui le prescrivent. Le gon-
» flement qu'il a observé, lui a fait
» donner la préférence à l'application
» d'une compresse trempée dans l'eau
» froide, animée d'un quart d'eau-de-
» vie. Le lendemain le gonflement
» étoit dissipé en très-grande partie ;
» & les levres se trouverent beau-
» coup rapprochées. Les muscles n'a-
» voient pas apparemment la même
» action que la veille. M. Valentin ap-
» pliqua le second jour, un emplâ-
» tre de triapharmacum, qu'il soutint
» d'un bandage unissant, modéré-
» ment serré, qu'il auroit dû appli-
» quer dès la veille ; à moins qu'il
» ne veuille donner pour dogme,
» qu'il ne faut plus réunir les plaies
» des levres : mais par réflexion il se
» le reproche, & le motif est bien à
» remarquer. S'il a fait usage du ban-
» dage unissant, c'est plutôt pour se
» conformer aux regles de l'art, que
» par nécessité. Ce que nous avons

» tous de mieux à faire, sera de nous
» conformer aux regles de l'art : il
» est toujours nécessaire de le faire.
» L'enfant a été guéri en huit jours :
» cela est très-possible ; il ne s'ensuit
» pas que M. Valentin ait suivi un
» procédé bien régulier ».

En vérité, Monsieur, y pensiez-vous, lorsque vous m'avez fait ces différentes objections ? Est-il en chirurgie un dogme plus constant, plus reconnu que ceux contre lesquels vous vous élevez ici ? Pourroit-on même pardonner au dernier des éleves de les ignorer ? Je ne veux cependant point me livrer aux reproches que vous méritent légitimement vos assertions. Je n'aurai point recours à un très-grand nombre d'auteurs, pour vous prouver que j'étois fondé à dire que le gonflement écarte les levres de la plaie. Pour vous convaincre que vous avez eu tort d'avancer le contraire, il me suffira de vous opposer une autorité contre laquelle je me flatte que vous ne vous éleverez pas. Je veux vous combattre par l'opinion de celui des chirurgiens de l'Europe dont vous faites le plus

grand cas; de ce maître de l'art, auquel je vous ai ſouvent entendu dire, que la chirurgie devoit des ſtatues; de cet écrivain célebre, que vous avez cité plus de trois cens fois dans le quatrieme volume des mémoires de l'académie royale de chirurgie; enfin de M. Louis lui-même, page 112 du quatrieme volume des mêmes mémoires, en parlant des inciſions pratiquées pour l'inſertion du virus variolique. Voici ce que vous dites:

« C'eſt une plaie ſi légere dans ſon » origine, qu'elle en mérite à peine » le nom. Voilà une ſimple égrati- » gnure, laquelle par l'éngorgement » des parties circonvoiſines ſe montre » ſous les apparences d'une plaie » LARGE ET PROFONDE. Dira-t-on, » ajoutez-vous, que pour parvenir » à la conſolidation de cette plaie, » il faudra une régénération pour » remplir le VUIDE? L'affaiſſement des » bords, par le dégorgement ſuppura- » toire, rapproche les levres de cette » plaie ». Eh bien, mon ſévere cenſeur, les plaies deviennent donc, par l'engorgement des parties circonvoiſines, LARGES, PROFONDES. Lorſque

les bords en ſont gonflés, il s'y trouve donc un VUIDE : pour en rapprocher les levres, il ſuffit donc, ſelon vous, d'en procurer le dégorgement ſuppuratoire. Vous friſſonnez, ſans doute, vous appréhendez que je ne vous reproche encore une fois d'être toujours en contradiction avec vous-même. Soyez tranquille : je ſuis juſte. Dans votre mémoire ſur la conſolidation des plaies avec perte de ſubſtance, dans lequel j'ai pris le texte que je vous ai oppoſé, vous deviez voir les objets tels qu'ils étoient. D'ailleurs, ſi vous vous étiez trompé, l'on ne pourroit pas vous accuſer de la mépriſe. Là, vous n'étiez que le copiſte de M. Fabre. Dans votre réplique il n'en eſt pas ainſi : vous étiez abandonné à vous-même. Voilà pourquoi vous avez cru que le gonflement des levres d'une plaie devoit en produire le rapprochement. Voilà vraiment pourquoi vous vous êtes livré à cette malheureuſe erreur. Ainſi, Monſieur, l'on peut bien dire, que vous avez avancé deux propoſitions très-formellement contradictoires ; mais l'on n'eſt point pour cela

en droit de vous reprocher une contradiction.

Vous aſſurez qu'étant à l'armée, vous avez rencontré des plaies d'armes à feu, où le gonflement vous a dérobé la trace des corps étrangers. Je me rappelle en effet d'avoir oui parler de quelque hiſtoire ſemblable. Mais les campagnes que vous avez faites dans les dernieres guerres, en qualité de chirurgien conſultant, & qui vous ont fourni, nous avez-vous dit, des occaſions fréquentes d'apprécier les diverſes opinions & d'acquérir de nouvelles connoiſſances, auroient bien dû auſſi vous faire reconnoître la différence qu'il y a entre la plaie qui réſulte du bec-de-lievre, les plaies angulaires, & celles qui ſont faites par les armes à feu. C'eſt par la raiſon même que le gonflement tend à écarter les levres des plaies, que l'on ſuit difficilement le trajet de celles qui ſont faites par une balle. Dans ces dernieres, les parties contuſes s'engorgent de toute part; elles tendent à s'écarter les unes des autres: mais comme il eſt dans le même trajet des points plus ou moins engorgés,

le tiraillement qui s'y passe, se fait inégalement : la partie la plus tuméfiée entraîne essentiellement celle qui l'est moins ; d'où il résulte que ces sortes de plaies doivent se trouver oblitérées dans différens points de leur étendue. J'ai fait quelquefois des incisions à des plaies d'armes à feu : j'ai toujours observé qu'aussi-tôt que le bistouri avoit divisé quelques fibres, le premier effet du débridement étoit de donner à cette nouvelle plaie le double d'étendue de l'incision. De plus longs détails seroient inutiles sur cet objet. Il s'agit de savoir actuellement, si je suis aussi répréhensible que vous le dites, pour ne m'être pas occupé de la réunion de cette plaie dès le premier instant ; si j'ai eu tort de chercher auparavant à dissiper le gonflement des parties circonvoisines. Je desirerois pouvoir vous justifier sur ce point de doctrine, comme je l'ai fait sur la contradiction ; mais en vérité, Monsieur, vous fatigueriez vos défenseurs les plus zélés. On ne vous a pas plutôt disculpé d'une erreur, que vous vous abandonnez à des méprises plus fortes en-

core. Eſt-ce bien de bonne foi que vous prétendez que nous n'avons rien de mieux à faire que de réunir une plaie dont les bords ſont extrêmement gonflés? Si le bleſſé dont il s'agit ici, vous avoit appellé pour panſer ſa plaie, vous auriez donc, dès le premier inſtant, appliqué ſur la joue votre ingénieux bandage? Vous auriez donc cherché à gêner ainſi la rétraction des parties diviſées, par des tours de bandes ſuffiſamment ſerrés pour s'oppoſer à cette action? Eſt-il poſſible, Monſieur, que vous ignoriez quelles ſeroient les ſuites d'une pareille conduite? Comment ne ſavez-vous pas que bientôt après l'application de vos moyens de réunion, les parties tuméfiées s'engorgeroient de plus en plus? Les bords de la plaie ſe renverſeroient : l'on verroit tranſſuder, à travers les chairs bourſoufflées, une ſéroſité rougeâtre, & la plaie dégénéreroit en ulcere, ſi toutefois vous aviez un malade aſſez complaiſant pour ſurporter ſans rien dire tous les accidens qui ſeroient les ſuites néceſſaires de votre manœuvre déplacée. Ne vous imaginez pas

que je me plaise à ridiculiser vos principes. Le tableau que je vous fais n'a rien de trop effrayant. S'il est des cas où la compression soit fâcheuse, c'est sans doute lorsqu'il préexiste un embarras dans la circulation, & un engorgement dans les vaisseaux. Lorsque j'ai cherché à dissiper l'engorgement des levres, lorsque je me suis occupé, dans le premier instant où j'ai vu cet enfant, à combattre ce premier accident, je savois comme vous, que l'indication premiere est de réunir; mais je savois mieux que vous, qu'il existe des contre-indications, & qu'il n'y a rien de plus ridicule que de mettre dans les liens une partie dont on veut dissiper le gonflement. Je suis fâché d'être obligé de rappeller ces vérités élémentaires à un professeur, à un docteur en chirurgie. Mais ne suis-je pas autorisé à croire, d'après votre repliq$_{u}$e, que vous les aviez oubliés? C'étoi$_{t}$ donc parce qu'il existoit un gonfle ment très-considérable dans les environs de la plaie : c'étoit, dis-je, parce que cet engorgement avoit prodigieusement écarté les bords de la division,

diviſion, que je ne voulus point tirailler les parties, pour les mettre dans l'approximation parfaite. Ce n'étoit pas, Monſieur, comme vous avez voulu le donner à croire, parce que la plaie étoit faite par du verre. Vous n'avez pas pu vous flatter de m'apprendre quelque choſe de nouveau, lorſque vous m'avez dit que l'on doit tendre, dès le premier inſtant, à réunir les plaies faites par le verre, quoiqu'elles ſoient ordinairement contuſes, déchirées, & qu'elles ſe terminent rarement ſans un peu de ſuppuration. Permettez que je m'érige ici en légiſlateur, & que je réclame ce qui m'appartient. La doctrine contraire à celle que vous ſemblez m'oppoſer, a ſubſiſté même de nos jours. Garengeot, en parlant des plaies faites par le verre, dit que la réunion d'une telle bleſſure ne peut ſe faire; que la ſituation, le bandage, ou la ſuture, qui ſont les trois moyens que nous avons en mains pour réunir les plaies, ſont des moyens qui ne manquent pas d'augmenter les accidens de celles-ci. Je crois être le premier qui ſe ſoit élevé contre cet

auteur, & tous ceux qui ont raisonné comme lui. Si vous daignez vous le rappeller, il y a plus de dix ans que j'ai lu à l'académie royale de chirurgie une dissertation, où je prouvois que les plaies faites par le verre, n'exigeoient point un autre traitement que celles qui sont faites par un instrument tranchant : je rapportois dès lors un très-grand nombre d'observations pour étayer ma doctrine.

HUITIEME LETTRE.

M. Louis ſait tronquer les textes.

Je ne me ſuis point flatté, Monſieur, de pouvoir vous faire regarder d'un bon œil l'agraffe que j'ai imaginée pour la réunion du bec-de-lievre. J'ai bien ſenti, qu'en accordant à cet inſtrument la préférence ſur vos bandages, je le dévouois à votre haine. Mais qu'importe à l'art & à l'humanité entiere, que cette agraffe ſoit de moi, & que vous ſoyez l'auteur du bandage que j'ai déſaprouvé ? Ce qui eſt vraiment intéreſſant, c'eſt de ſavoir ſi, comme je le prétends, l'agraffe à beaucoup d'avantage ſur les bandages, ou ſi, comme vous le ſoutenez, votre bandage mérite beaucoup plus que l'agraffe la confiance des gens inſtruits. J'ai porté toute mon attention dans l'examen reſpectif que j'ai fait de ces deux moyens de réunion. J'ai peſé, je puis le dire, ſans partialité, toutes les raiſons avec leſquelles vous avez combattu mon inſtrument. J'ai cru

m'appercevoir que vous aviez de l'humeur, lorsque vous en avez entrepris la critique. Pourrois-je le croire autrement ? Lorsque vous m'avez demandé mon mémoire en communication, je vous ai offert de vous envoyer l'agraffe, afin de vous mettre en état de porter un jugement plus solide sur son compte. Vous m'avez répondu alors, que la description que j'en avois donnée vous suffisoit. Huit jours après cette proposition, sans vous rappeller que j'avois plus de soixante témoins de l'offre que je vous avois faite, vous avez avancé devant ces mêmes témoins, que j'avois eu la prudence de ne pas montrer cet instrument. Vous avez prétendu que l'académie étoit dans le cas de croire que je l'avois abusée. De suite vous avez prononcé que je devois être l'objet de son animadversion. Vous m'avouerez, Monsieur, que ce procédé n'est pas plus de mise que l'expression d'animadversion. Je ne veux cependant pas vous en faire un crime : cette petite sortie ne vous a pas procuré un triomphe d'une longue durée. Je vous ai confié l'a-

graffe : nos confreres l'ont examinée, & ils en ont porté leur jugement. Je ſavois d'ailleurs, comme vous, que j'aurois manqué à l'académie, ſi je ne lui avois propoſé qu'une chimere, ou une agraffe purement imaginaire. Le pouvoir de donner le jour à des lithotomes magiques vous eſt réſervé. Ce n'eſt qu'à vous, Monſieur, qu'il eſt permis de produire ces inſtrumens, ces dignes fruits de votre imagination prématurée, qui conduiſent auſſi facilement à la réſurrection les cadavres ſur leſquels vous en faites l'eſſai, qu'ils entraînent ſûrement au tombeau les vivans qui ont le malheur d'être ſoumis à leur tranchant(*).

Si vous n'étiez pas de ſang froid, Monſieur, lorſque vous m'avez fait les objections perſonnelles que je viens de relever, lorſque vous avez

(*) Lorſque M. Louis a donné ſon lithotome pour les femmes, le premier eſſai qu'il fit ſur un cadavre, fut annoncé dans les papiers publics, pour une cure éclatante. Peu de tems après il alla à Orléans, tailler deux petites filles, qui n'ont pas fait honneur à la nouvelle méthode.

cherché à rendre mon travail ſuſpect, lorſque vous avez voulu perſuader à une compagnie ſage & éclairée, que je ne méritois plus que ſon animadverſion ; vous n'étiez ſûrement pas plus tranquille lorſque vous avez attaqué l'agraffe elle-même.

Vous m'avez objecté que Roonhuyſen, M. de Garengeot & de la Faye ont rejetté les pinces avec leſquelles on aſſujettiſſoit momentanément les bords de la diviſion du bec-de-lievre, pour la couper ; parce que ces pinces meurtriſſent & contondent les levres. « Et M. Valentin, » m'avez-vous dit, ne craint point cet » effet de ſes MORAILLES, qu'il faut » laiſſer ſur les levres pendant ſept à » huit jours au point de conſtriction » néceſſaire pour contre-balancer l'ef- » fort des puiſſances rétractives. Voi- » là (avez-vous encore ajouté) qui » eſt certainement bien imaginé ».

Roonhuyſen, M. de Garengeot & de la Faye ont rejetté les pinces, cela eſt vrai ; mais ſans examiner s'ils ont eu tort ou raiſon, voyons s'il vous étoit permis de confondre ces mêmes pinces avec mon agraffe ;

ſi vous pouviez appliquer à ce dernier inſtrument, le jugement que ces auteurs ont porté du premier. Non; ſans doute, Monſieur, vous ne le deviez pas, & votre prévention ſe fait ici trop appercevoir. Il ne m'eſt pas difficile de vous convaincre que, pour établir cette comparaiſon, vous avez renoncé à toute exactitude, pour vous procurer le plaiſir de faire un petit tour d'adreſſe, d'une part, vous avez ſupprimé les raiſons qui ont fait trouver les pinces défectueuſes : vous avez bien dit qu'elles contondoient les parties; mais vous n'avez pas ajouté à cela, avec M. de Garangeot, qu'elles avoient ce défaut, parce qu'elles ſerrent conſidérablement la partie inférieure de la levre, pendant que la ſupérieure ne l'eſt point du tout. D'une autre part, vous avez tronqué la deſcription que j'ai donnée de mon agraffe : en feignant de l'avoir tranſcrite fidélement, vous en avez ſupprimé ces deux phraſes : *Chaque pince dont les branches ſont paralleles pour faire une compreſſion égale, & qu'on doit garnir de linge pour rendre la compreſſion plus douce.* Vous

avez senti, qu'en laissant subsister ces caracteres essentiels de l'agraffe, la comparaison que vous vouliez établir, devenoit absolument ridicule. Vous avez vu que, puisque les branches en étoient paralleles, & que la compression en étoit égale dans tous les points, elle ne pouvoit plus avoir rien de commun avec les pinces, qui n'ont été rejettées que parce que leurs branches faisoient essentiellement une compression inégale dans tous les points. C'est donc de dessein prémédité, que vous avez ainsi tronqué, & les auteurs que vous m'avez opposés, & mon propre mémoire. Ne cesserez-vous donc jamais d'avoir recours à des ressources aussi méprisables & aussi peu faites pour un homme qui occupe les places dont vous êtes décoré? Je ne vous ferai point de reproche sur la dénomination que vous avez donnée à mon agraffe. Il vous étoit réservé d'enrichir la chirurgie du mot de *morailles*. Ce terme a été consacré, de tous les tems, à une espece de pince, dont on se sert pour museler les animaux trop fougueux. Si vous avez éprou-

vé, Monſieur, qu'il y a des inſtans où les hommes devroient avoir recours à un pareil frein, faites-nous la grace d'enrichir nos arſenaux de chirurgie d'une ſemblable machine.

S'il étoit reſté quelques doutes ſur l'utilité de mon agraffe, la critique dont vous l'avez aſſaillie auroit ſeule ſuffi pour les diſſiper. On ne peut pas vous ſoupçonner d'avoir eu des égards pour cet inſtrument. Cependant les raiſons que vous lui avez oppoſées ont été jugées ſi foibles, les reproches que vous lui avez adreſſés ont paru ſi peu fondés, qu'ils lui ont mérité la confiance des maîtres de l'art. Peu de jours après nos diſcuſſions, M. Delabuſſiere a opéré un bec-de-lievre, ſur un enfant de douze ans : il a invité à cette opération un très-grand nombre de nos confreres : il a appliqué l'agraffe en préſence de plus de cinquante chirurgiens ; & je puis dire que le plus grand nombre applaudit à la méthode. Vos amis, vos députés n'ont point été exclus ; ils ont ſuivi ce traitement avec la plus grande exactitude. Ils n'ont rien négligé pour

paroître dignes de l'emploi dont vous les aviez honnorés : ils ont fait des objections ; ils ont semé des bruits ; ils ont publié que le malade éprouvoit des accidens graves, & qu'enfin la gangrene s'étoit emparée des levres. Des hommes sages, qui voyoient le malade chaque jour, par le seul desir de s'instruire, raisonnoient bien différemment. Ils avouoient que le nouveau moyen de réunion étoit plus sûr & plus simple que tous ceux qu'on avoit employés jusqu'à ce jour. Ils avoient vu que le malade qui avoit été opéré chez M. Delabussiere, rue du Bout-du-monde, s'étoit en allé aussitôt que son pansement fut fini, sous les piliers des halles, où il demeuroit. Ils avoient appris de lui, qu'il avoit dormi cinq heures en arrivant chez son pere. Ils le voyoient chaque jour manger, boire & parler sans éprouver la moindre gêne de la part de l'agraffe. Ils l'ont toujours trouvé sans fievre. Le gonflement de la joue étoit à peine sensible. L'académie entiere a vu ce malade avant que la réunion des levres fût parfaite ; depuis elle l'a vu parfaitement guéri. L'on dis-

tingue à peine s'il a eu autrefois un bec-de-lievre.

Peu de tems après ce premier ſuccès, M. Delabuſſiere a fait cette même opération à un garçon tanneur, âgé de vingt-deux ans. Il n'a point oublié d'inviter à ce nouvel eſſai les critiques les plus acharnés de l'agraffe. Le malade a été préſenté à l'académie royale de chirurgie, le ſeptieme jour de l'opération. Il falloit y regarder de très-près pour appercevoir les traces de la cicatrice : la réunion avoit été ſi prompte, qu'elle réſiſta à un très-lourd coup de poing, que le malade reçut au-deſſous du nez, le ſixieme jour. Ces vérités, Monſieur, vous ſont connues. Vous ne pouvez donc pas jetter le moindre doute ſur ces deux obſervations. Si mon agraffe avoit été dangereuſe, comme vous l'avez avancé, je l'aurois avoué ſans peine. Lorſque j'ai rendu compte de ces deux faits à ceux de nos confreres qui n'en avoient point été les témoins, je n'ai point omis de dire qu'il y avoit eu une légere excoriation, de la largeur d'une lentille,

ſous l'extrêmité de chaque pince ; l'on peut facilement éviter cet inconvénient, en ferrant un peu moins l'écrou, & en appliquant une compreſſe un peu plus épaiſſe entre la levre & les branches de la pince. Quoique les traces de cette excoriation ſoient moins ſenſibles que celles qui réſultent ordinairement de l'application d'une ſeule épingle, je n'ai point voulu diſſimuler ces circonſtances. Je crois qu'il eſt ſage d'éviter les objections, & d'être toujours exact dans les rapports. Pour vous, Monſieur, vous ne penſez pas ainſi. Convenez cependant que vous vous ſeriez évité un cruel déſagrément, ſi vous aviez adopté cette conduite, & ſi vous aviez été d'auſſi bonne foi à l'égard de votre bandage. En liſant votre mémoire ſur le bec-de-lievre, l'on croiroit que vos tours de bandes & vos compreſſes ont toujours ſuffi pour réunir les levres diviſées : l'on croiroit que ce moyen eſt un des plus ſûrs : vous l'avez ſoutenu ainſi, toutes les fois que les circonſtances ont paru l'exiger : & malgré tout cela, vous avez éprouvé là-

dessus le démenti le plus formel. J'ai eu l'honneur de vous prévenir que je connoissois un enfant sur lequel vous n'aviez pas obtenu de votre bandage le succès que vous en attendiez. Ce n'est pas tout, M. Duf... nous a lu un mémoire, où il a rapporté des faits semblables. Il a prouvé que ce moyen avoit souvent manqué entre vos mains; à la vérité vous avez nié le fait; vous vous êtes récrié à la calomnie; vous avez demandé justice d'une assertion ainsi hasardée, au scandale de la chirurgie: il n'en est cependant pas moins resté pour constant que des malades sont sortis de vos mains avec la difformité pour laquelle vous les aviez opérés. J'ai admiré la fermeté avec laquelle vous avez soutenu ce choc; je crois même que l'on vous auroit cru sur votre parole, si M. Duf.... n'avoit pas appellé à son secours, pour vous convaincre, le fatal registre où les faits qu'il vous opposoit se trouvoient consignés.

NEUVIEME LETTRE.

Les ouvrages de M. Louis ne ſont point approuvés par l'académie.

VOUS avez cru, Monſieur, que les circonſtances où vous vous trouviez exigeoient que vous imploraſſiez le ſecours de l'académie. Vous avez avancé comme un principe inconteſtable, que je ne pouvois point attaquer vos ouvrages ſans lui manquer; parce que, avez-vous dit, l'académie les a adoptés; c'eſt d'après ſon ſuffrage qu'ils ont été placés dans le quatrieme de ſes volumes. Vous avez ainſi cherché à vous identifier avec l'académie elle-même; vous avez établi qu'elle réſidoit en vous ſeul. Je conçois qu'il étoit de votre politique, d'haſarder ce principe peu honorable pour le corps dont vous n'êtes qu'un membre. Si vous étiez parvenu à démontrer la ſolidité de votre aſſertion, vous vous ſeriez évité bien des reproches. Mais qu'il me ſoit permis

de vous prouver, que de deux queſtions que vous mettez en fait, il n'en eſt pas une de vraie. D'abord il eſt faux que les membres d'une académie ne ſoient point autoriſés à relever des erreurs que l'académie auroit adoptées. Il eſt beaucoup plus faux encore, que l'académie ait approuvé les ouvrages que vous avez placés ſous votre nom dans le quatrieme de ſes volumes.

Les académies ne peuvent prétendre à l'eſtime & à la conſidération qu'elles s'efforcent d'acquérir, qu'en faiſant marcher vers la perfection les ſciences & les arts utiles, qui ſont l'objet de leur application. Me ſerois-je donc trompé, en penſant que pour arriver à cette perfection, il n'eſt pas moins important de relever des erreurs que de donner des découvertes? Abjurer ſes fautes, c'eſt ce qu'il peut y avoir de plus honorable pour une compagnie qui s'occupe uniquement de la recherche de la vérité. L'enthouſiaſme qui vous avoit perſuadé, qu'il étoit de votre gloire de vous comparer humblement à ſaint Auguſtin, lorſque vous avez

donné l'implacable éloge du célebre M. Lecat, vous a sans doute fait entrevoir une analogie entre la constitution des corps académiques & celle de l'église. Sans vous appercevoir que du trop grand attachement à vos productions, vous passiez ainsi à l'idolatrie, vous vous êtes cru autorisé à déclarer hérétique quiconque n'adopte pas vos ouvrages.

Si j'avois besoin d'exemples pour m'autoriser dans la conduite que j'ai tenue, il n'est point d'académie qui ne m'en fournît un très-grand nombre. Si l'on jette les yeux sur l'histoire de l'académie des sciences, on voit que, quoique le sentiment de M. de Bernoulli, sur la lumiere du barometre, eût été adopté de l'académie, & qu'il fût exposé dans l'histoire de 1701, M. Hartsoeker crut pouvoir l'attaquer; M. Bernoulli, à son tour, fit soutenir une these sur ce sujet, à Basle, où il ne ménagea pas M. Hartsoeker. Lorsque M. le marquis de l'Hôpital eut donné sa nouvelle géométrie de l'infini, jusque-là peu connue, son système fut adopté par l'académie; M. l'abbé Galois, & M.

Rolle ne s'en éleverent pas moins avec force, contre ce ſentiment : la diſpute fut vive, & elle ſe ſoutint long-tems.

Il eſt difficile de s'être appliqué à l'anatomie ſans être inſtruit des différentes diſcuſſions qu'ont eu ſur différens points de cette ſcience, MM. Duvernay & Mery, dans le ſein même de l'académie. Enfin c'eſt dans cette même compagnie, où l'on a vu naître un ſchiſme beaucoup plus grand. Elle ſe trouva diviſée en deux parties : les Newtoniens s'éleverent avec aſſez peu de ménagement contre les partiſans de Deſcartes. M. de Fontenelle même, qui a toujours regardé Deſcartes comme ſon guide en phyſique, défendit ſon maître avec une chaleur qui ne ſe reſſentoit en rien de cet eſprit d'aménité & de douceur, qu'on fut toujours ſûr de rencontrer chez lui dans toute autre circonſtance.

Il eſt donc clair que les membres d'une académie ont le droit d'attaquer les opinions reçues de cette même académie. Je crois pouvoir avancer que le titre d'académicien en impoſe le devoir. Une académie ne peut

faire appercevoir chaque pas qu'elle fait vers ſon but, qu'en relevant ſes erreurs; il eſt donc évident que ces erreurs combattues, & les diſcuſſions utiles, qui s'élevent dans ſon ſein, devroient conſtituer la partie des volumes qu'on appelle l'hiſtoire.

En faiſant appercevoir vos mépriſes, Monſieur, j'ai rempli les devoirs de ma place. J'ai donné des preuves de mon zele pour le progrès de l'art. Je n'ai rien fait qui pût offenſer la compagnie à laquelle j'ai l'honneur d'appartenir, rien qui pût la compromettre. Je me flatte que la chirurgie n'aura jamais à rougir de mes travaux. Voyons maintenant s'il vous ſera auſſi facile de vous juſtifier à tous ces égards, & ſi cette ſenſibilité que vous avez affectée pour l'honneur de l'art, n'eſt pas ce dont vous vous êtes le moins occupé dans vos écrits.

Il n'étoit point prudent à vous de m'engager dans de pareilles diſcuſſions. Comment avez-vous pu vous flatter qu'un corps entier approuvât vos ouvrages? Eſt-il quelqu'un d'entre nous qui voulût partager vos torts?

En eſt-il un ſeul qui ne fût pas fâché d'avoir participé, par une approbation indiſcrette, à ces apoſtrophes peu honnêtes, à ces déclamations déplacées, que vous n'avez pas craint de faire contre la compagnie en général, & contre quelques-uns de ſes membres en particulier? Ce que j'avance ici n'eſt point une ſuppoſition gratuite. Je ſoutiens, ſans crainte d'être démenti, que l'ennemi le plus atroce de la chirurgie, qui auroit cherché à donner pour l'art l'averſion la plus décidée, n'auroit pas pu offrir un tableau plus capable d'inſpirer de l'horreur que celui que vous avez placé dans l'hiſtoire de l'académie. Lorſque vous avez rendu compte du tire-tête de M. Baquie, vous avez cru devoir ajouter, « que lorſqu'on agita cette » queſtion dans l'académie, on rap» pella l'hiſtoire d'une femme, dans » la matrice de laquelle la tête de » l'enfant étoit reſtée, par l'ARRA» CHEMENT du corps. Vous avez » dit encore, que pluſieurs chirur» giens, fatigués des tentatives infruc» tueuſes qu'ils avoient faites alter» nativement, pour débarraſſer cette

» femme, prirent le parti de se reti-
» rer afin, de prendre du repos, & de
» DINER; qu'enfin, pendant qu'ils
» délibéroient sur les secours qu'ils
» pouvoient donner dans ce cas, qui
» paroissoit si pénible, la nature ex-
» pulsa la tête de l'enfant, avec la
» plus grande facilité ».

N'eût-il donc pas été possible de parler de ce tire-tête, sans rappeller cette observation? Cet exemple, n'étoit pas le seul dont vous pouviez faire usage; il y a eu d'autres têtes qui sont également restées dans la matrice. Dans le cas où vous auriez jugé que ce fait particulier devenoit intéressant pour les progrès de l'art, n'étoit-il pas de votre devoir de le rendre d'une maniere plus honnête? Le titre seul de secretaire n'exigeoit-il pas de vous, que vous n'y ajoutiez des réflexions que pour en adoucir les nuances, & pallier les fautes, si l'on en avoit commis? Par une conduite toute opposée, vous avez fait choix des termes les plus offensans; pour rendre la scene plus odieuse & plus criminelle, pour ceux de vos confreres

qui aſſiſtoient cette femme, vous n'avez pas craint d'en impoſer. Voici le fait.

La tête de l'enfant étoit ſéparée du tronc : les accoucheurs qui, dans le tems, avoient le plus de droit à la réputation, furent appellés : l'on fit pluſieurs tentatives pour extraire cette tête, ſans y réuſſir. L'on donna du relâche à la femme, qui étoit fatiguée, afin de donner aux parties le tems de tomber dans la détente, & pour procurer le dégorgement des vaiſſeaux. L'on retira de cette conduite ſage & réfléchie, tous les ſuccès qu'on pouvoit en attendre. Un des accoucheurs appellés fit de nouvelles tentatives, il réuſſit alors ſans aucune difficulté. Ce récit eſt ſimple, il eſt vrai ; ainſi diſparoît tout l'odieux que votre courroux avoit répandu ſur cette obſervation. De quelle utilité étoit-il donc d'employer le terme d'ARRACHEMENT? Me prouverez-vous, Monſieur, qu'il annonce l'honnêteté de l'hiſtorien? Me prouverez-vous auſſi que cet injurieux tableau de chirurgiens mal adroits, plus jaloux de ſe repoſer en

troupe, & d'aller DINER, que de ſoulager une femme, dont l'état auroit ému la compaſſion des cœurs les plus durs, fera à jamais une époque honorable pour la chirurgie de nos jours ? Les termes que je viens de vous reprocher, vos expreſſions également dures & mal aſſorties, vous ont cependant paru encore trop châtiées. Pour rendre la choſe plus frappante, vous avez jugé à propos de tirer les conſéquences ſuivantes : « L'on peut » conclure de ce fait, avez-vous dit, » premiérement, que les tentatives » avoient été mal dirigées, ou qu'on » avoit manqué des moyens capables » de ſeconder la nature. Une conſé- » quence (avez-vous ajouté) bien » plus importante encore, c'eſt qu'une » tête, que les ſeules forces de la na- » ture ont expulſée, n'a pu ſe ſépa- » rer du corps & reſter dans la ma- » trice, qu'à la ſuite des efforts vio- » lens & indiſcrets, par l'impéritie de » celui ou celle qui en tirant l'enfant » par les pieds, n'a pas ſu combiner » les mouvemens qui auroient pu » favoriſer l'extraction entiere de » l'enfant ».

Vous concevez, Monſieur, qu'un ſemblable expoſé mériteroit à juſte titre les qualifications les moins ménagées. Perſonne n'ignore pourquoi vous avez donné, d'une maniere auſſi outrageante, cette obſervation. On ſait que le directeur même de l'académie étoit l'objet de cette ſatyre; & d'après cela, Monſieur, vous voudriez encore donner à penſer que l'académie a approuvé vos travaux. Croyez-moi, n'ayez plus de ſemblables prétentions. Les hommes honnêtes ne penſeront jamais qu'une compagnie ſage & éclairée vous a permis de traiter, dans ſes propres ouvrages, de cœur inhumain & indigne d'exercer un art tel que le nôtre, des hommes qu'elle ſe fait honneur d'avoir dans ſon ſein, & auxquels elle a donné les preuves les plus décidées de ſon eſtime.

Votre haine pour ceux de vos confreres, Monſieur, que vous avez cherché à dénigrer ainſi, avoit donc ſur votre eſprit bien de l'empire: elle ne vous a pas permis d'entrevoir, que dans l'inſtant même où vous avez voulu donner des preuves de leur impé-

ritie, vous navez pas fait concevoir une haute idée de vos connoiſſances.

Lorſque le diametre de la tête de l'enfant eſt à peu près juſte au diametre du baſſin de la mere, il arrive aſſez ſouvent, que la compreſſion qui ſe fait ſur les différens points de la matrice, donne lieu à l'engorgement des vaiſſeaux qui ſont ſitués immédiatement au-deſſous des parties comprimées. Les efforts qu'on fait alors, augmentent eſſentiellement les obſtacles qui ſe rencontrent du côté de la mere. Si les tentatives ſont longues & ſoutenues, la tête ſe trouve comme enclavée (s'il m'eſt permis de me ſervir de ce terme). Le ſeul parti que la ſageſſe dicte dans ces cas, c'eſt de diſcontinuer les manœuvres, & de laiſſer repoſer la femme, afin de donner aux parties engorgées le tems de ſe détendre & de tomber dans le relâche. Telle a été la conduite des accoucheurs que vous avez improuvés. S'ils ont ſuſpendu leurs tentatives, s'ils ont abandonné pour un inſtant cette femme aux ſeuls ſecours de la nature, ce n'étoit donc pas, comme

vous

vous l'avez prétendu, pour prendre du repos, & pour aller dîner. L'on m'a aſſuré que cette tête n'étoit point ſortie d'elle-même, comme vous l'avez avancé. D'ailleurs, quand même la nature ſeule l'auroit expulſée, il n'y auroit encore rien à en conclure contre la dextérité de l'accoucheur. Les vaiſſeaux d'une tête ſéparée ſe dégorgent; l'érétiſme qui ſubſiſte pendant le travail doit ceſſer dans le repos: dès-lors les circonſtances ne ſont plus les mêmes, & la nature peut débarraſſer la matrice d'une tête que l'art n'avoit pu extraire. Comme chirurgien, vous avez donc ici mal jugé leur conduite; comme Secretaire, vous avez manqué à la Compagnie entiere, dont vous êtes l'organe, en aſſurant qu'elle avoit approuvé votre raiſonnement, qui a tout à la fois le démérite d'être injurieux, & oppoſé aux vrais principes de l'art.

Je ne m'occuperai point à raſſembler ſous un même point de vue toutes les ſorties déplacées que vous vous êtes permiſes dans le quatrieme volume des mémoires de l'académie; mais comme votre diſſertation ſur le

bec-de-lievre eſt le ſujet de nôtre diſcuſſion, je dois vous en rappeller deux traits : ils ſuffiront, j'eſpere, pour faire connoître toute l'honnêteté dont vous vous piquez, & les égards que vous avez pour vos confreres. Page 399, vous blâmez M. de la Faye, d'avoir placé, dans un bec-de-lievre, l'épingle ſupérieure la premiere. Vous lui reprochez de n'avoir point ſuivi les regles données par Dionis, & par tous les autres grands praticiens & profeſſeurs de l'école Françoiſe. Après avoir rapporté ſon texte, voici la réflexion que vous y avez ajoutée.

« Un éleve, que l'émulation por-
» teroit à comparer ſur chaque point
» de l'art les opinions différentes, ſe-
» roit-il embarraſſé à ſe décider ſur la
» maniere de placer méthodiquement
» les points de ſuture, pour la réu-
» nion du bec-de-lievre? Je ne le
» crois pas, ajoutez-vous, pour peu
» qu'il fût cenſé & refléchi (1).

(1) Pour juger de la fidélité des aſſertions de M. Louis, l'on peut voir, relativement à ce texte, les opuſcules de M. Morand, tome 2, page 200.

Là, vous n'attaquez à la vérité qu'un des membres du corps; mais à la page précédente, c'eſt la compagnie entiere qui eſt devenue l'objet de votre critique. Il s'agit de la préférence que l'on doit accorder au biſtouri ſur les ciſeaux, pour retrancher les bords du bec-de-lievre.

« Parmi ceux qui m'ont vu pratiquer, avez-vous dit, & qui n'ont » pu ne pas ſentir la facilité & les » avantages de cette méthode, il » y en a qui ont enſeigné depuis, & » fait faire à des éleves, en ma préſence, l'opération avec des ciſeaux. » C'étoit à la vérité ſur des cadavres, » mais la leçon avoit les vivans pour » objet. Il eſt fâcheux que l'enſeignement ſoit confié à de pareils maîtres. *Mox daturos progeniem vitioſiorem* ».

De la maniere dont vous expoſez le fait, l'on voit que ſi vous avez pris tant d'humeur, ce n'eſt pas parce qu'on a accordé la préférence aux ciſeaux, mais parce qu'en vous voyant opérer, l'on a pu (pour me ſervir de vos termes) ne pas ſentir la facilité & les avantages de la

méthode à laquelle vous avez accordé la préférence. C'eſt une faute, ſans doute, & une faute impardonnable, de ne pas prendre pour modele un auſſi grand maître. Mais enfin le motif étoit-il ſuffiſant pour vous autoriſer à injurier tout le college, & à dire, en parlant de ſes chefs, qu'il eſt bien fâcheux que l'enſeignement ſoit confié à de pareils maîtres, & que la race future ſe reſſentira encore de leur groſſiere ignorance? *Mox progeniem daturos vitioſiorem.* Si votre bile, mon honnête cenſeur, s'enflamme à ce point pour de pareilles minuties, à quels traits ne doit-on pas s'attendre de votre part? N'a-t-on pas lieu de craindre, que des ouvrages deſtinés à convaincre le public des avantages qu'il retire de nos travaux, ne deviennent, par une fatalité bien ſinguliere, l'aliment le plus ſolide de l'animoſité de nos ennemis?

Tels ſont cependant ces traits; telles ſont ces apoſtrophes malhonnêtes dont vous avez cherché à rendre l'académie complice. Le ridicule dont vous avez voulu couvrir ſes différens membres n'eſt rien: votre

nom ſeul ſuffit pour juſtifier ceux que vous avez compromis ; mais ce qu'on ne pourra jamais vous pardonner, c'eſt d'avoir attaché à ces ouvrages le ſceau d'une compagnie qui ne peut pas vous y avoir autoriſé. Elle ne s'en diſculpera pas peut-être, & elle aura raiſon : cette précaution lui devient utile. Pour connoître l'eſprit qui l'anima toujours, il ſuffit de jetter les yeux ſur les trois premiers volumes qu'elle a donnés au public. Le ton d'honnêteté qui regne dans tous ſes ouvrages, la ſolidité du plus grand nombre des doctrines qui y ſont établies, ne permettra jamais de confondre vos productions avec celles qui ſont réellement adoptées par cette compagnie ſavante. C'eſt cependant le ſecours de cette compagnie ainſi outragée, que vous avez imploré contre moi. C'eſt en ſa préſence que vous n'avez pas craint de réclamer en votre faveur les loix de l'honnêteté la plus ſcrupuleuſe. C'eſt devant elle que vous avez oſé avancer que je ne pouvois attaquer vos mémoires, parce qu'ils lui étoient devenus propres. Renoncez donc à

toutes ces prétentions ; concevez du moins aujourd'hui, que vous n'auriez pas dû m'entraîner dans ces discussions. Ce que je vous oppose n'est point une chimere : ce sont vos propres ouvrages : ce sont ces textes qui ont révolté les chirurgiens étrangers, comme les regnicoles.

Vous voyez que ce n'est point par des déclamations dénuées de fondement, que je viens vous faire sentir que vous n'auriez pas dû chercher à me compromettre avec un corps pour lequel j'ai le plus grand respect. Soyez cependant bien convaincu que la haine n'a jamais entré dans mon cœur : cette passion ne conduit point ma plume ; j'ai des sentimens bien différens. Je desire sincérement vous voir réparer les différens torts dont je vous accuse. Peut-être est-il encore tems. Les Quenay, les Morand vous offrent de si beaux exemples. Faites vos efforts pour conserver à la chirurgie l'impulsion que lui avoient donnée ces grands hommes ; je ferai le premier à chanter vos louanges. Rien ne pourroit me flatter davantage, que de m'entendre appeller un jour votre apo-

logiſte. Je prouverois par là au public que la vérité a été dans toutes les occaſions mon ſeul guide.

F I N.

E R R A T A

des fautes eſſentielles.

PAGE 18, *ligne* 3, preſque ſujets, *liſez* preſque tous ſujets.
Même page, *ligne* 22, ſur le, *liſez* ſur ce.
21, *ligne* 14, d'après le cours, *liſez* d'après ce cours.
47, *ligne* 5, il en ſortit, *liſez* il ſortit.
57, *lignes* 23 & 24, réunion de toutes les plaies, *liſez* réunion du plus grand nombre de plaies.
111, *ligne* 6, *efficit tertio*, liſez *efficit. Tertio.*
114, *ligne* 12, *ad os reducenda*, liſez *ad os : reducenda.*
Même page, *ligne* 15, *eſt quàm*, liſez *eſt, quàm.*
116, *ligne* 2, *ad os reducenda*, liſez *ad os . . . . reducenda.*
Même page, *ligne* 6, *eſt quàm*, liſez *eſt, quàm.*
117, *ligne* 25, le détacher, & non pas le retrancher, *liſez* les détacher, & non pas les retrancher.
128, *ligne* 27, *beaucoup la cuiſſe*, liſez *beaucoup la cure.*
129, *ligne* 24, auteur ne peu, *liſez* auteur ne peut.
130, *lignes* 25 & 28, languettes, *liſez* longuettes.
133, *ligne premiere*, & il falloit, *liſez* il falloit.

Page 134, *ligne* 5, languettes, *lisez* longuettes.
144, *ligne premiere*, *la saisie des os*, lisez *la saillie des os.*
151, *ligne* 11, *fibres motrices*, ajoutez *qui ont été coupées.*
153, *ligne* 27, dans le bistouris, *lisez* avec le bistouris.
173, *ligne* 6, génie de l'art, *lisez* génie des gens de l'art.
176, *ligne* 25, celle-ci, *lisez* celles-ci.
179, *ligne* 12, *conjuncta tamdiù*, lisez *conjuncta, tamdiù.*
184, *ligne* 7, extérieurs, *lisez* extenseurs.
188, *ligne* 5, sous une table, *lisez* sur une table.
209, *ligne* 23, *subjecto quo possit*, lisez *subjecto, quo possit &.*
210, *ligne* 26, *recisçentur*, lisez *recidantur.*
217, *ligne* 21, donner ne nos jours, *lisez* donner de nos jours.
267, *ligne* 9, Ces poëtes, *lisez* Les poëtes.